

Tableau de bord évolutif en santé mentale

pour la région de Montréal-Centre

PAR

DIANE BRASSARD

EN COLLABORATION AVEC
PIERRE PROVENCHER
NORMAND LAUZON

28 MAI 1999



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE MONTRÉAL-CENTRE

Document de travail

Service des études et de l'évaluation

Disponible aux Services documentaires de la Régie régionale de Montréal-Centre
(286-5604)

© Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, 1999

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1999.

PLAN DU TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE	
RAPPEL DES ORIENTATIONS DU DÉFI DE L'ACCÈS1	
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE1	
QUELQUES ÉLÉMENTS UTILES AU PRÉALABLE1	
1. SERVICES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ2	
1.1	SERVICES AMBULATOIRES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ PAR LES ÉTABLISSEMENTS ET LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES IMPLIQUÉS EN SANTÉ MENTALE
	• <i>Évolution du nombre de dispensateurs de services selon le type de services</i>..... 2 • <i>Évolution du nombre de places disponibles, s'il y a lieu, selon le type de services</i>..... 2 • <i>Évolution des ressources financières consenties selon le type de services</i>..... 2 • <i>Évolution de la clientèle desservie selon le type de services</i>..... 2
	ET CE, selon le type de services : • Organismes communautaires en santé mentale subventionnés par la Régie • Centres d'intervention de crise • Programme de santé mentale offert par les CLSC • Programme de psychogériatrie offert par les CLSC • Soins à domicile en santé mentale offerts par les CH • Programme de réinsertion et réintégration sociale en santé mentale offert par les CH • Services externes en psychiatrie offerts par les CH • Centres de jour en santé mentale offerts par les CH • Hôpitaux de jour en santé mentale offerts par les CH • Urgences psychiatriques offertes par les CH
1.2	SERVICES AMBULATOIRES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ PAR LES MÉDECINS PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ (SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES)
	• <i>Évolution des ressources financières consenties selon le lieu de services</i>..... 7 • <i>Évolution de la clientèle desservie selon le lieu de services</i>..... 7 • <i>Profil de la clientèle desservie (âge, diagnostic, secteur) selon le lieu de services</i>..... 7 • <i>Indicateurs évolutifs</i>..... 7
	ET CE, selon le lieu de services : • Cliniques médicales privé..... 9 • Cliniques externes des CH..... 14 • Urgences des CH..... 19

1.3	SERVICES D'HÉBERGEMENT OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ PAR LES ÉTABLISSEMENTS ET LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES IMPLIQUÉS EN SANTÉ MENTALE
	• <i>Évolution du nombre de dispensateurs de services selon le type de services</i>..... 24 • <i>Évolution du nombre de places disponibles, s'il y a lieu, selon le type de services</i>..... 24 • <i>Évolution des ressources financières consenties selon le type de services</i>..... 24 • <i>Évolution de la clientèle desservie selon le type de services</i>..... 24
	ET CE, selon le type de services d'hébergement : • Organismes communautaires en santé mentale subventionnés par la Régie • Encadrement des ressources intermédiaires et des ressources de type familial (RI-RTF) • Ressources de type familial sous la responsabilité des CH • Autres ressources d'hébergement sous la responsabilité des CH • Foyers de groupe en santé mentale gérés par les CH • Pavillons en santé mentale gérés par les CH
2.	SERVICES D'HOSPITALISATION EN PSYCHIATRIE 27
2.1	SERVICES D'HOSPITALISATION EN PSYCHIATRIE OFFERTS PAR LES ÉTABLISSEMENTS IMPLIQUÉS EN SANTÉ MENTALE : CHSGS AVEC DÉPARTEMENT DE PSYCHIATRIE ET CHSP
	• <i>Évolution du nombre de dispensateurs de services selon le type de services</i>..... 27 • <i>Évolution du nombre de lits dressés en psychiatrie selon le type de services</i>..... 27 • <i>Évolution des ressources financières consenties selon le type de services</i>..... 27 • <i>Évolution de la clientèle desservie selon le type de services (usagers traités)</i>..... 27 • <i>Profil de la clientèle desservie dans les départements de psychiatrie des CHSGS (âge, diagnostic, secteur)</i>..... 30 • <i>Indicateurs évolutifs</i>..... 30 • <i>Profil de la clientèle desservie dans les CHSP (âge, diagnostic, région)</i>..... 35 • <i>Indicateurs évolutifs</i>..... 35
	ET CE, selon le type de services d'hospitalisation : • Unités de soins psychiatriques pour jeunes, adultes et aînés (CHSGS et CHSP séparément) • Psychiatrie légale (CHSGS et CHSP séparément) • Soins infirmiers aux personnes en perte d'autonomie (CHSP seulement)
2.2	SERVICES D'HOSPITALISATION EN PSYCHIATRIE OFFERTS PAR LES MÉDECINS PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ (SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES)
	• <i>Évolution des ressources financières consenties</i>..... 40 • <i>Évolution de la clientèle desservie</i>..... 40 • <i>Profil de la clientèle desservie (âge, diagnostic, secteur)</i>..... 42 • <i>Indicateurs évolutifs</i>..... 42
	ET CE, selon le lieu de services : • Sections psychiatriques des CH..... 42

3. SYNTHÈSE47

• Synthèse du nombre de dispensateurs de services.....	48
• Synthèse du nombre de places disponible.....	48
• Synthèse des ressources financières consentie.....	48
• Synthèse de la clientèle desservie.....	48
• Comparaison du nombre d'usagers différents desservis selon certains services.....	53
• Comparaison du coût moyen par usager selon certains services.....	53
• Comparaison du % d'usagers avec troubles mentaux sévères et persistants selon certains services.....	53
• Comparaison du % d'usagers venant de l'extérieur de la région selon certains services.....	53
• Comparaison du taux d'usagers pour 1000 habitants selon certains services.....	53

ET CE, selon certains services :

- Cliniques médicales privées (RAMQ)
- Cliniques externe des CH (RAMQ)
- Urgences des CH (RAMQ)
- Sections psychiatriques des CH (RAMQ)
- Départements de psychiatrie des CHSGS
- CHSP

ANNEXE 1 - INDICATEURS CLÉS EN SANTÉ MENTALE..... 59

HUIT INDICATEURS CLÉS EN SANTÉ MENTALE TIRÉS DES DIFFÉRENTS TABLEAUX DE BORD DE GESTION DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE MONTRÉAL-CENTRE 60

• Séjour excessif sur civière à l'urgence – soins psychiatriques (CHSGS et CHSP).....	61
• Adultes avec troubles mentaux vus par les CLSC.....	61
• Heures travaillées par les services de santé mentale des CLSC.....	61
• Dépenses relatives aux heures travaillées en santé mentale par les CLSC.....	61
• Adultes vus dans les cliniques externes de psychiatrie (CHSGS et CHSP).....	62
• Adultes hospitalisés en psychiatrie (CHSGS et CHSP).....	62
• Proportion d'adultes vus en ambulatoire en psychiatrie (CHSGS et CHSP).....	62
• Durée moyenne de séjour en psychiatrie (CHSGS).....	62

HUIT INDICATEURS CLÉS PROPOSÉS PAR LE MSSS POUR LE SUIVI DE LA TRANSFORMATION DES SERVICES DE SANTÉ MENTALE – RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE ET ENSEMBLE DU QUÉBEC (A VENIR)..... 63

• Nombre de lits dressés en psychiatrie pour 1000 habitants.....	64
• Nombre de jours d'hospitalisation pour diagnostics psychiatriques pour 1000 habitants.....	64
• Pourcentage des coûts de santé mentale par rapport à l'ensemble des programmes.....	64
• Nombre de visites sur civière dans les urgences pour des troubles de santé mentale.....	64
• Pourcentage des coûts réservés aux hospitalisations en santé mentale.....	65
• Pourcentage des coûts réservés aux autres activités en santé mentale.....	65
• Nombre d'usagers avec troubles mentaux ayant reçu des services médicaux psychiatriques (omnipraticiens et psychiatres payés à l'acte par la RAMQ).....	65
• Coût moyen des services médicaux psychiatriques (omnipraticiens et psychiatres payés à l'acte par la RAMQ).....	65

TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

RAPPEL DES ORIENTATIONS DU DÉFI DE L'ACCÈS

La planification 1998-2002 contenue dans le « Défi de l'accès » s'inscrit sous l'angle de la consolidation et de l'amélioration de certains éléments du continuum de services en santé mentale. Une planification plus étoffée sera développée dès que les conditions essentielles seront réunies.

Les objectifs retenus s'inscrivent dans l'orientation générale de rendre accessibles des services de qualité en santé mentale dans la communauté, que ce soit pour les jeunes, pour les personnes souffrant de troubles mentaux transitoires, pour les personnes souffrant de troubles mentaux sévères et persistants, de même qu'aux familles et aux proches de ces personnes. De plus, des objectifs sont liés à l'optimisation de l'utilisation de l'hospitalisation psychiatrique.

TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE

L'objectif du tableau de bord évolutif en santé mentale est de permettre de suivre les transformations qui ont cours dans l'organisation des services de santé mentale dans la région. Ce tableau de bord est constitué de manière à distinguer les services offerts dans la communauté et les services d'hospitalisation en psychiatrie.

En consultant le document, le lecteur pourra ainsi suivre l'évolution de la situation dans la région de 1995-1996 à 1997-1998 en regard des dispensateurs de services, des places disponibles, des ressources financières consenties et des clientèles desservies selon les deux axes définis.

Il faut noter que toutes les informations requises ne sont toutefois pas encore disponibles, ni pleinement validées. Cependant, la base d'information actuelle est suffisamment complète et valide pour présenter une première version du tableau de bord évolutif en santé mentale pour la Région de Montréal-Centre. Celle-ci devrait être finalisée en bonne partie à la fin de l'automne prochain.

Le tableau de bord évolutif en santé mentale est également assorti, en annexe, d'une série d'indicateurs clés qui permettent, d'une part, le suivi des mesures du « Défi de l'accès » par le conseil d'administration de la Régie régionale de Montréal-Centre et, d'autre part, le suivi de la transformation du réseau de la santé mentale région par région par le MSSS.

QUELQUES ÉLÉMENTS D'INFORMATION UTILES AU PRÉALABLE

Différentes **sources de données** nous ont permis la réalisation du présent tableau de bord. Nous nous sommes ainsi inspirés, entre autres, des rapports d'activités des organismes communautaires en santé mentale, du système d'information clientèle des CLSC, du registre des patients sur civière dans les urgences des CH, du fichier Méd-Écho pour les services de courte durée dans les CHSGS, du fichier d'Hygiène mentale pour les services dans les CHSP, du fichier des services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ rendus dans les cliniques médicales, les cliniques externes, les urgences et les sections psychiatriques des CH, ainsi que des rapports statistiques et financiers annuels des établissements du réseau de la santé.

Quand c'était possible, la cueillette de données s'est faite selon les **variables** suivantes :

- âge (0-17, 18-64, 65 ans et plus)
- diagnostic psychiatrique excluant le retard mental (CIM-9 : 290 à 316) :
 - névroses... (CIM-9 : 300 à 302; 307 à 309; 311 à 316)
 - psychoses non organiques (CIM-9 : 295 à 299)
 - dépendance (CIM-9 : 303 à 305)
 - psychoses organiques (CIM-9 : 290 à 294; 310)
 - troubles physiologiques d'origine psychologique (CIM-9 : 306)
- secteur de résidence (les six sous-régions montréalaises en santé mentale et hors-région).

Différents **indicateurs** ont pu être calculés aussi dans certains cas :

- Coût moyen par usager
- Pourcentage d'usagers avec des troubles mentaux sévères et persistants¹
- Pourcentage d'usagers venant de l'extérieur de la région
- Taux d'usagers pour 1000 habitants

¹ Par rapport à l'ensemble de la clientèle présentant des troubles mentaux (CIM-9 : 290 à 316), proportion de la clientèle présentant des troubles sévères et persistants de santé mentale (CIM-9 : 290 à 299, 303 à 306, 310). Sont donc exclus ici tous les usagers avec des troubles névrotiques ou de la personnalité (CIM-9 : 300-302, 307-309, 311-316).

TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

1. SERVICES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ

La clientèle ayant des problèmes de santé mentale a accès à une foule de services dans la communauté, qu'il s'agisse des **services ambulatoires** ou des **services d'hébergement**. Ils sont offerts, d'une part, par les établissements du réseau de la santé et les organismes communautaires impliqués en santé mentale et, d'autre part, par les médecins omnipraticiens et spécialistes payés à l'acte par la RAMQ pour des services médicaux psychiatriques.

1.1 SERVICES AMBULATOIRES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ PAR LES ÉTABLISSEMENTS ET LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES IMPLIQUÉS EN SANTÉ MENTALE

Parmi les services ambulatoires offerts dans la communauté par les **organismes communautaires en santé mentale subventionnés par la Régie régionale** dans le cadre de son programme de soutien aux organismes communautaires (SOC), nous retrouvons la prévention-promotion, les services d'apprentissage de la vie quotidienne, les services d'accompagnement communautaire, les services d'apprentissage aux habitudes de travail, les services d'entraide communautaire, les services intervention de crise, le support à la famille, les traitements spécialisés, etc. Les **centres d'intervention de crise** offrent divers services ambulatoires dans la communauté. Les **CLSC** offrent des programmes de santé mentale aux adultes et parfois des programmes de psychogériatrie. Les **CHSGS avec département de psychiatrie** et les **CHSP** offrent eux aussi des services ambulatoires dans la communauté, dont les services d'urgence psychiatrique, les services externes en psychiatrie, les hôpitaux de jour en santé mentale, les centres de jour en santé mentale, les services de réinsertion et d'intégration sociale en santé mentale et les soins à domicile en santé mentale. Soulignons que ces services excluent les services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ que nous examinerons un peu plus tard.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DISPENSATEURS DE SERVICES

En 1997-1998, le nombre de dispensateurs de services ambulatoires en santé mentale dans la région s'élève à 130 (79 organismes communautaires, 6 centres d'intervention de crise, 29 CLSC et 16 CH). Le nombre d'**organismes communautaires** en santé mentale a augmenté depuis 1995-1996, alors que le nombre de **CH** impliqués en santé mentale a diminué suite aux fermetures d'hôpitaux en 1996-1997. Le nombre d'**hôpitaux de jour** en santé mentale est toutefois passé de 7 à 12 en trois ans.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

Pour quelques-uns des services ambulatoires en santé mentale offerts dans la région, il est possible de connaître le nombre de places disponibles. Les **centres d'intervention de crise** offrent une cinquantaine de places dans la région, le tout étant demeuré relativement stable au cours des trois ans. Bon an, mal an, on dispose également d'une quarantaine de civières propres aux troubles psychiatriques dans les **urgences des CH** de la région. Le tout est également demeuré relativement stationnaire sur trois ans. Quant aux **centres de jour** et aux **hôpitaux de jour** en santé mentale, le nombre de places disponibles sera connu sous peu, une enquête en ce sens ayant cours présentement.

ÉVOLUTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES CONSENTIES

Globalement, les investissements dans les services ambulatoires en santé mentale ont augmenté de 1995-1996 à 1997-1998, passant de 62,0 M\$ à 72,0 M\$, soit une hausse de 16,1 % sur trois ans. Les **organismes communautaires**, les **centres d'intervention de crise** et les **hôpitaux de jour** se démarquent nettement des autres partenaires en santé mentale avec des augmentations substantielles de leurs ressources financières au cours de la période (respectivement 6,6 M\$, 0,9 M\$ et 3,1 M\$ de plus).

Pour ce qui est des **organismes communautaires** en santé mentale, on connaît l'évolution des subventions versées par la Régie régionale selon le type de services offerts sur quatre ans. De 1995-1996 à 1998-1999, les subventions ont quintuplé en ce qui a trait à l'apprentissage des habitudes de travail. Elles ont doublé en ce qui a trait à la promotion-prévention, au support à la famille, à l'accompagnement communautaire, à l'entraide communautaire et aux multi problématiques.

ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE DESSERVIE

Comme un même individu peut recevoir des services ambulatoires en santé mentale de plusieurs dispensateurs de services à la fois, on ne peut faire l'analyse des données-clientèles globalement.

À l'exception des organismes communautaires en santé mentale², pour l'ensemble des autres partenaires qui offrent des services ambulatoires en santé mentale dans la région, 1997-1998 marque l'année de référence pour ce qui est des clientèles desservies. Avant cette date, les données sont plutôt partielles. Les CH, via les **services externes en psychiatrie** et les services d'**urgence**, desservent une clientèle fort importante en 1997-1998 (respectivement 57 920 et 15 453 usagers différents). Les **CLSC** se démarquent aussi avec un volume de près de 30 000 usagers différents.

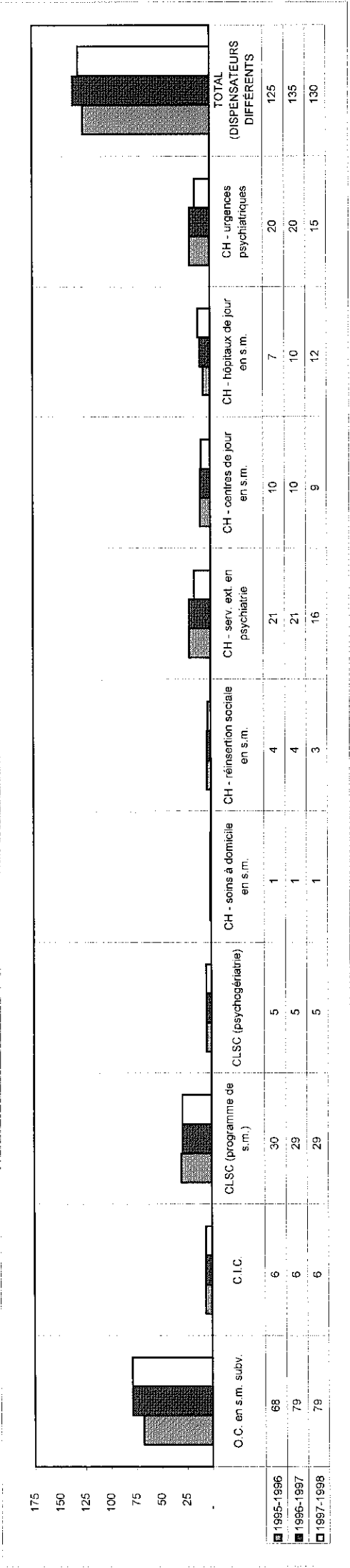
Pour les dispensateurs de services ambulatoires en santé mentale où les données-clientèles sont connues sur trois ans, on note que là où il y a eu accroissement du budget, il y a eu accroissement de la clientèle. Il s'agit des **centres d'intervention de crise** et des **hôpitaux de jour** principalement.

² La clientèle des organismes communautaires en santé mentale est mal connue, seuls les rapports annuels d'activités en faisaient état d'une manière non comparable. Nous tenterons sous peu une collecte de données standardisées auprès d'eux.

TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES AMBULATOIRES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ
PAR LES ÉTABLISSEMENTS ET LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES IMPLIQUÉS EN SANTÉ MENTALE DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DISPENSATEURS DE SERVICES



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

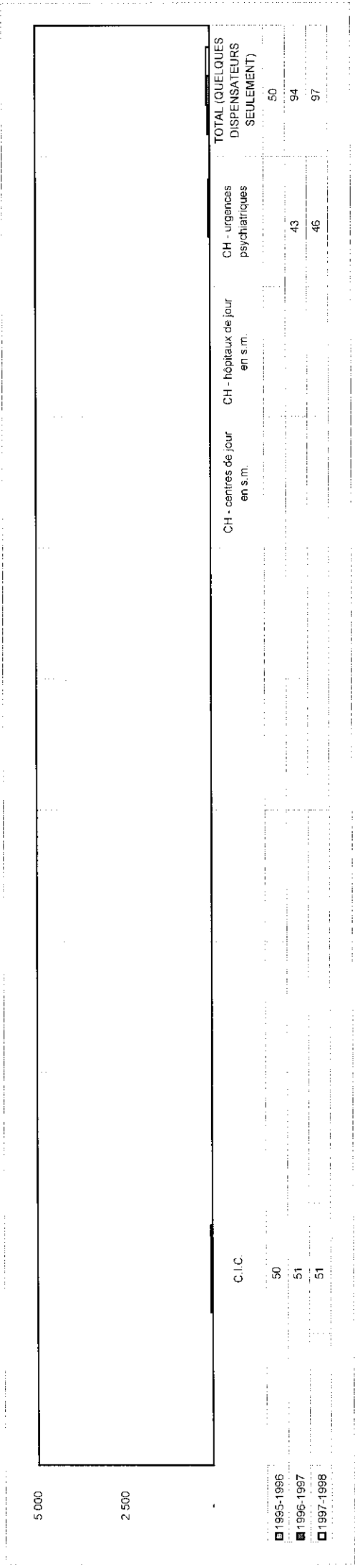
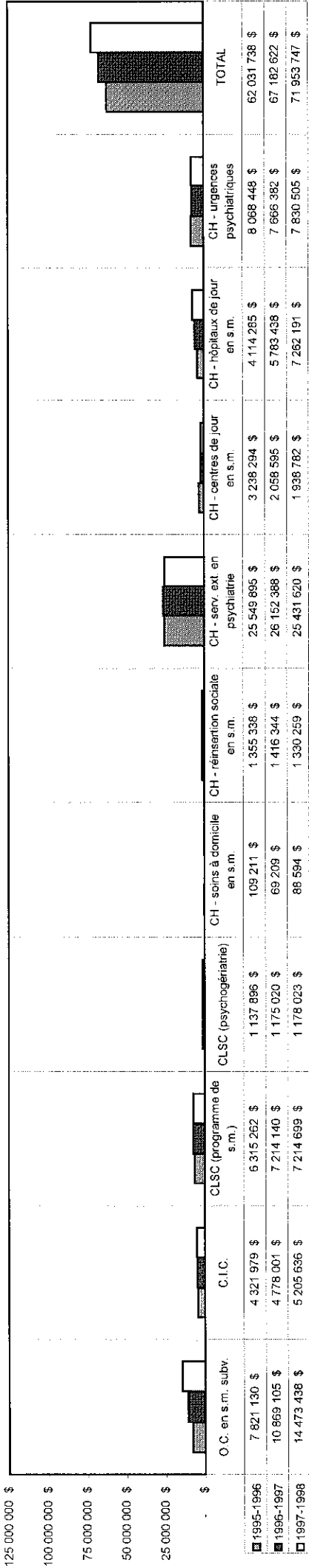


TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES AMBULATOIRES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ
PAR LES ÉTABLISSEMENTS ET LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES IMPLIQUÉS EN SANTÉ MENTALE DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

ÉVOLUTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES CONSENTIES



ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE DESSERVIE

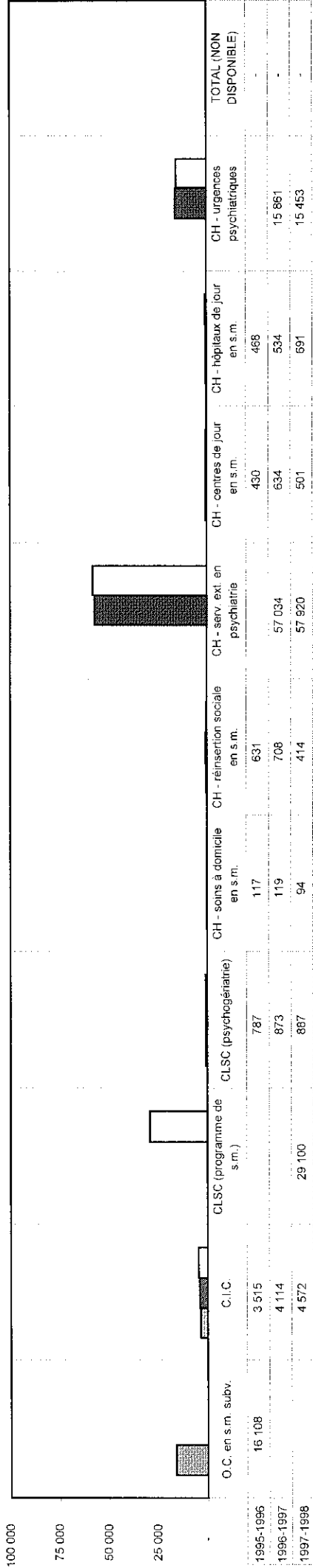
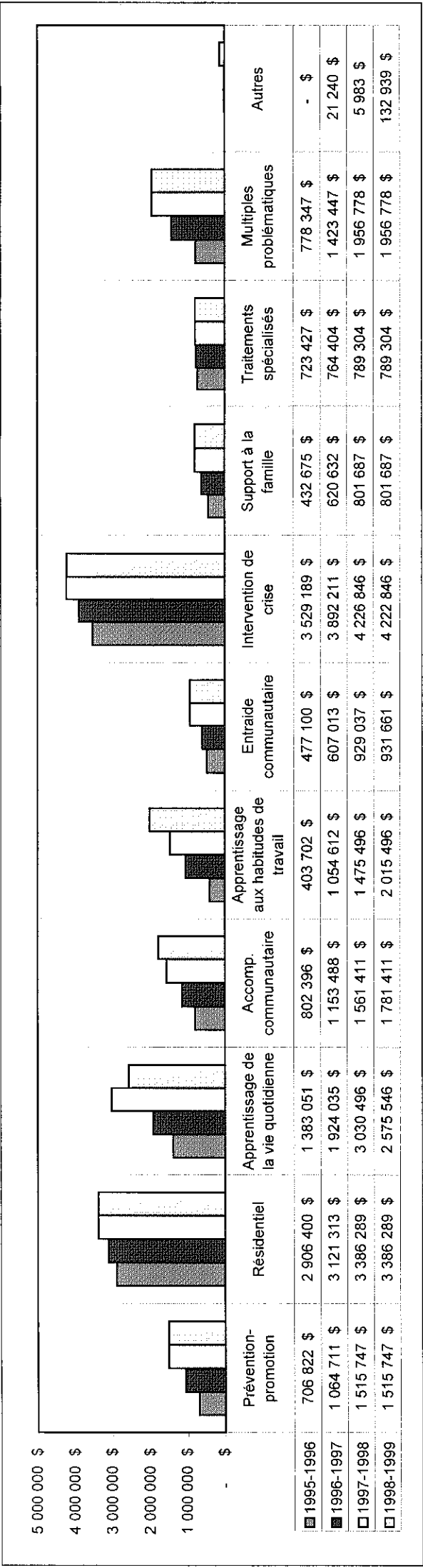
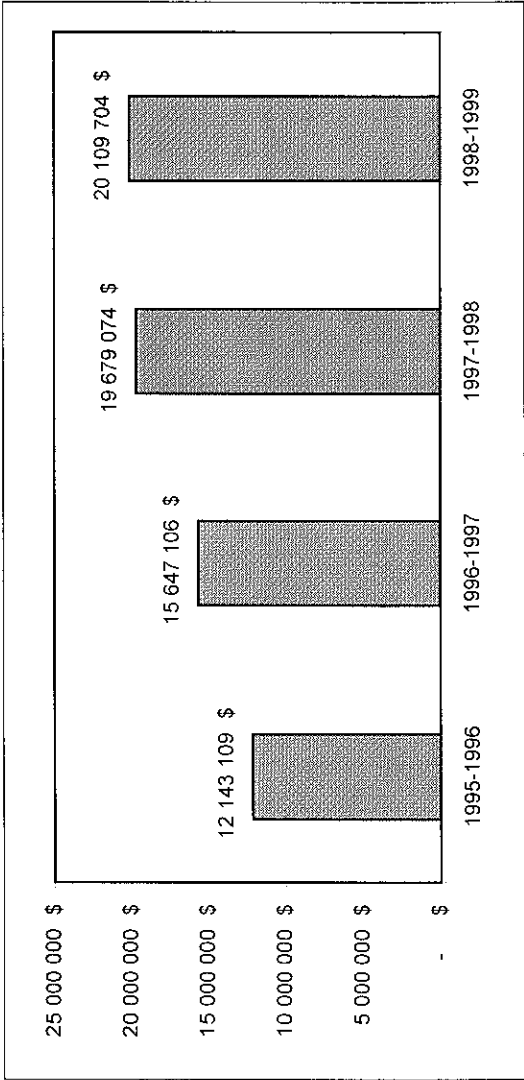


TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

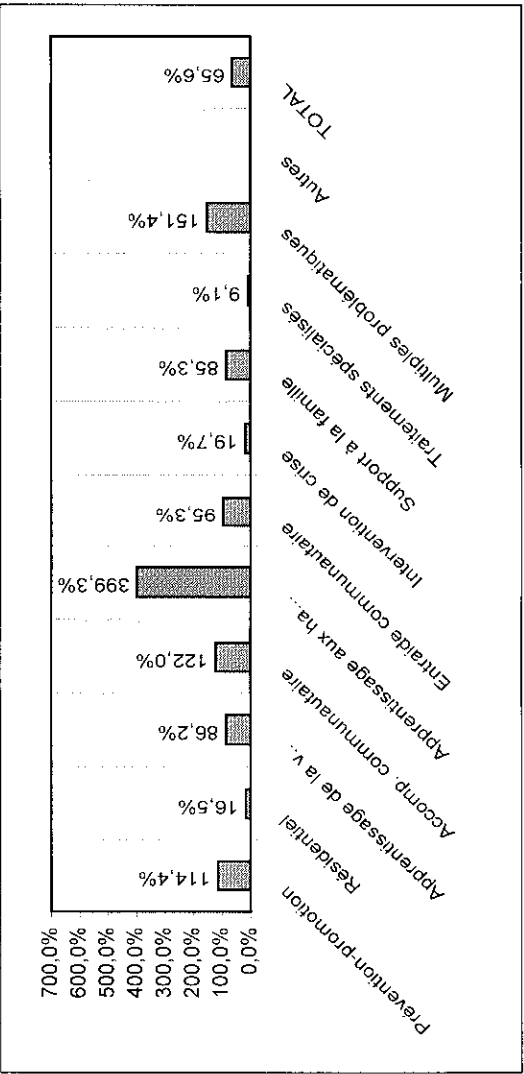
RÉPARTITION DU FINANCEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES EN SANTÉ MENTALE SUBVENTIONNÉS PAR LA RÉGIE RÉGIONALE (SOC)



ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS AUX O.C. EN SANTÉ MENTALE (SOC)



TAUX D'ACCROISSEMENT EN 4 ANS PAR PROGRAMME



TABEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

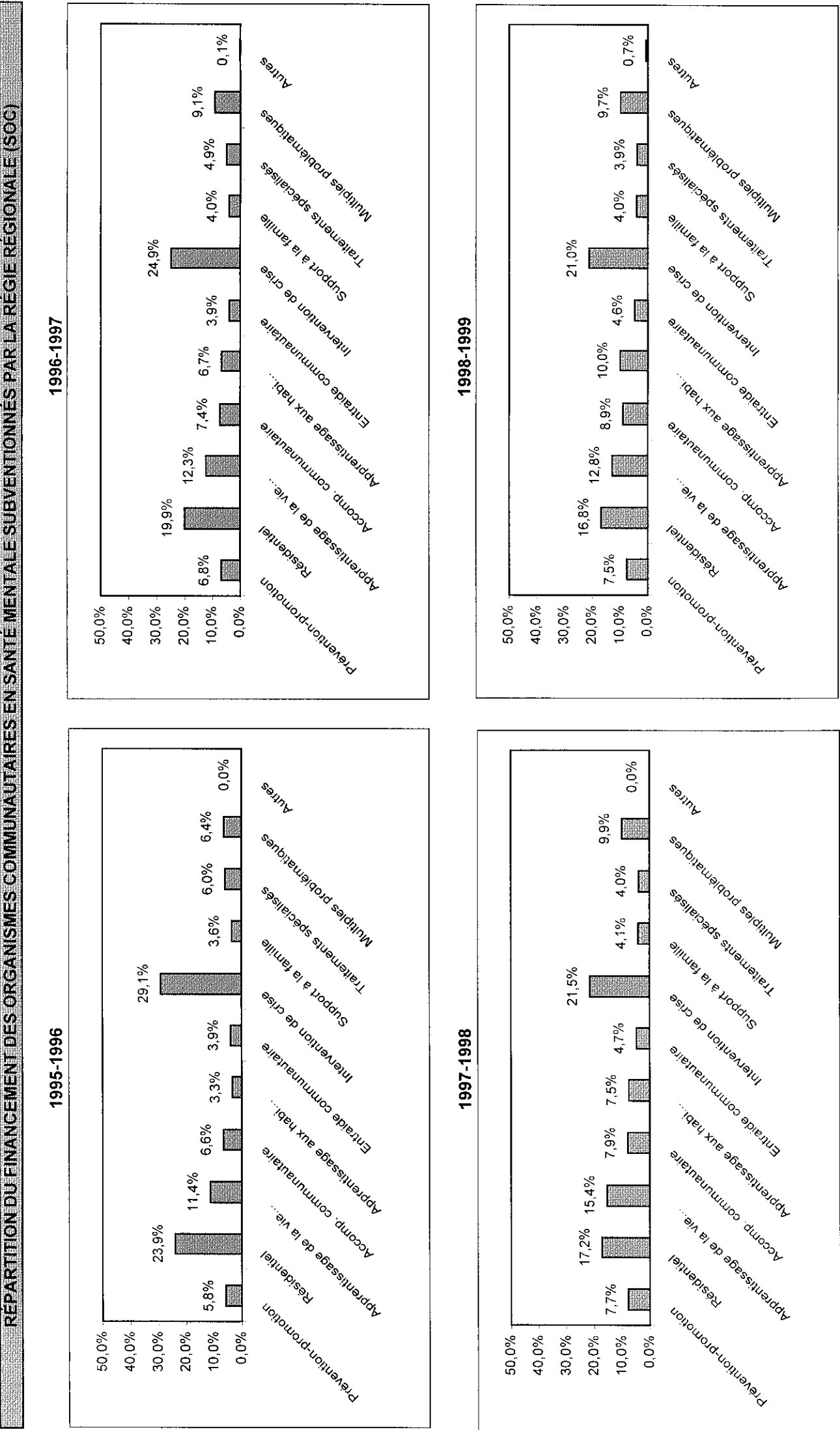


TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

1. SERVICES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ (suite)

1.2 SERVICES AMBULATOIRES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ PAR LES MÉDECINS PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ (SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES)

Les médecins omnipraticiens et spécialistes payés à l'acte par la RAMQ offrent, quant à eux, des **services médicaux psychiatriques** sur une base ambulatoire aux personnes présentant des troubles mentaux. Ils travaillent ainsi **dans les cliniques médicales privées, les cliniques externes des CH et les urgences des CH** situées dans la région. Ne sont pas inclus ici les services médicaux psychiatriques rémunérés sous une autre forme par la RAMQ (à salaire, à vacation, à forfait). Grâce au numéro d'assurance-maladie encrypté, les données fournies par la RAMQ font état du nombre d'usagers différents desservis et du salaire versé aux médecins pour les services médicaux psychiatriques rendus.

ÉVOLUTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES CONSENTIES

La rémunération pour services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ est demeurée relativement stable de 1995-1996 à 1997-1998, et ce, tant au niveau des **cliniques médicales privées** (autour de 17 M\$ par an), des **cliniques externes des CH** (autour de 12 M\$ par an) et des **urgences des CH** (autour de 2,5 M\$ par an). Dans ces trois lieux de dispensation de services, les salaires versés aux médecins payés à l'acte passent ainsi de 31,9 M\$ à 32,4 M\$ au cours de la période, soit une hausse d'à peine 1,6 %.

ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE DESSERVIE

Comme un même usager peut circuler librement entre les cliniques médicales privées, les cliniques externes des CH et les urgences des CH, on ne peut analyser les données-clientèles pour l'ensemble des services ambulatoires offerts dans la communauté par les médecins payés à l'acte par la RAMQ.

Dans les **cliniques médicales privées**, le nombre d'usagers différents présentant des troubles mentaux qui a reçu des services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ a augmenté de 7,2 % de 1995-1996 à 1997-1998, passant de 88 165 à 94 475.

Dans les **cliniques externes des CH**, leur nombre a considérablement chuté entre 1996-1997 et 1997-1998 (respectivement 45 999 et 39 203 usagers différents). Cette baisse est peut-être attribuable au changement de mode de rémunération des médecins présentement en cours dans les CH. En effet, des données tirées des rapports financiers annuels des établissements ne démontrent pas une telle baisse dans les services externes en psychiatrie.

Quant aux services médicaux psychiatriques offerts dans les **urgences des CH**, on note des changements mineurs au cours de la période, le nombre d'usagers différents étant de 13 894 en 1995-1996, de 15 118 en 1996-1997 et de 13 964 en 1997-1998.

PROFIL DE LA CLIENTÈLE DESSERVIE ET INDICATEURS ÉVOLUTIFS

Nous examinons dans les pages qui suivent le **profil de la clientèle desservie** dans les **cliniques médicales privées**, les **cliniques externes** et les **urgences** des CHSGS avec département de psychiatrie et des CHSP situées dans la région de Montréal-Centre.

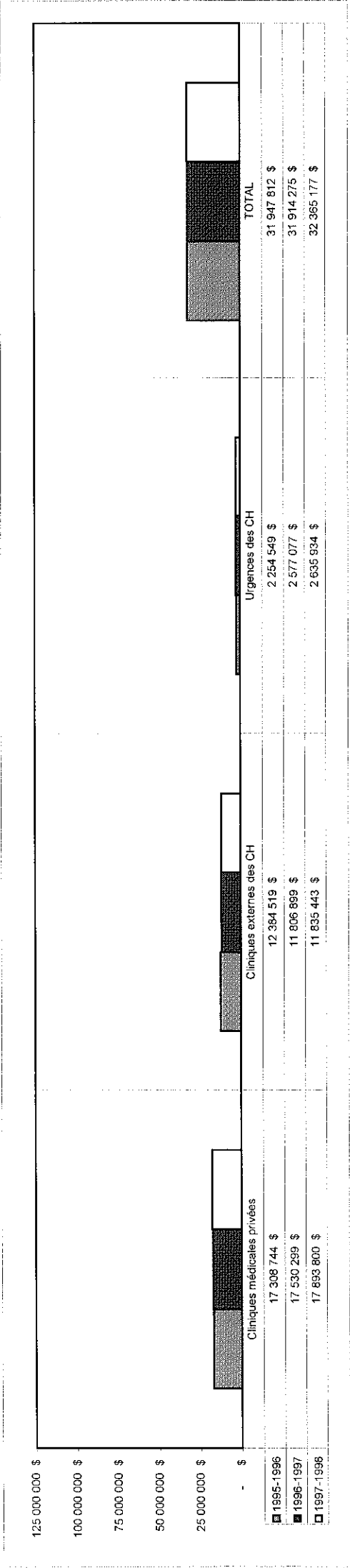
Les données fournies par la RAMQ, contrairement aux autres sources de données disponibles, permettent de dresser le profil de la clientèle ayant reçu des services médicaux psychiatriques de la part des médecins payés à l'acte par la RAMQ, et ce, **tant au point de vue de leur âge, de leur diagnostic que de leur secteur de résidence**.

Nous ajoutons à ces informations **quatre indicateurs évolutifs**, soit le coût moyen par usager, le pourcentage d'usagers avec troubles mentaux sévères et persistants, le pourcentage d'usager venant de l'extérieur de la région et le taux d'usagers par 1 000 habitants (résidents seulement):

TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES AMBULATOIRES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ
PAR LES MÉDECINS PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ (SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES) DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

ÉVOLUTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES CONSENTIES



ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE DESSERVIE

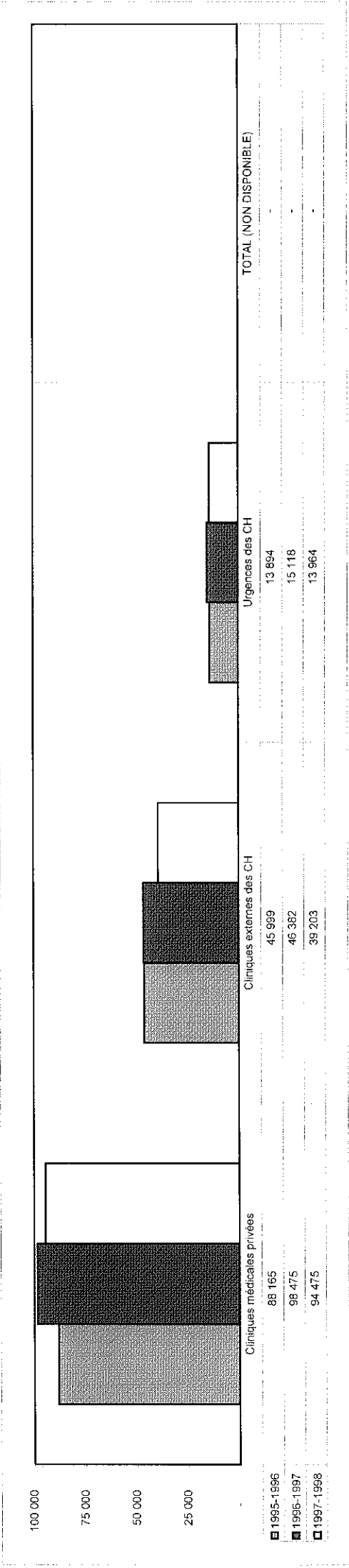


TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

1. SERVICES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ (suite)

1.2 SERVICES AMBULATOIRES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ PAR LES MÉDECINS PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ (SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES) (SUITE)

PROFIL DE LA CLIENTÈLE DESSERVIE DANS LES CLINIQUES MÉDICALES PRIVÉES ET INDICATEURS ÉVOLUTIFS

En 1997-1998, dans les cliniques médicales privées, on dessert principalement des adultes de 18-64 ans (82,9 %) et des aînés de 65 ans et plus (15,3 %). À peine 1,7 % des jeunes de moins de 18 ans ont reçu des services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ.

L'essentiel de la clientèle desservie souffre de troubles névrotiques et de troubles de la personnalité (89,0 %).

Environ 19,3 % des usagers demeurent à l'extérieur de la région. Les autres se répartissent comme suit entre les six sous-régions montréalaises : 18,0 % dans le CENTRE-ouest, 17,1 % dans l'EST, 11,9 % dans le CENTRE-EST, 11,9 % dans l'ouest, 11,1 % dans le NORD et 10,7 % dans le SUD-ouest. Les résidents du CENTRE-ouest et de l'EST dominent ici.

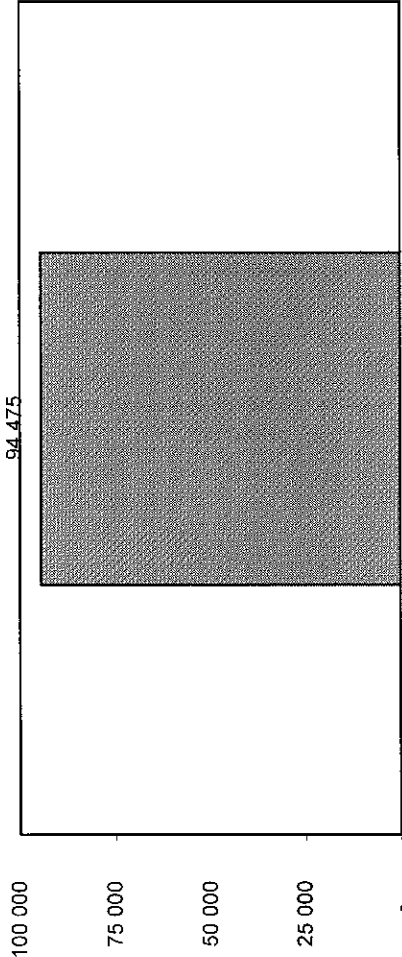
La répartition des usagers différents selon leur âge, leur diagnostic et leur secteur de résidence est disponible également pour les années financières 1995-1996 et 1996-1997.

À titre évolutif, on constate que le coût moyen par usager fluctue au fil des ans : 196 \$ en 1995-1996, 178 \$ en 1996-1997 et 189 \$ en 1997-1998. Le pourcentage d'usagers avec des troubles mentaux sévères et persistants est relativement stable au fil des années (11,8 %, 11,2 % et 11,0 %). Il en est de même pour ce qui est du pourcentage d'usagers venant de l'extérieur de la région (20,0 %, 18,9 % et 19,3 %). Si on ne considère que les usagers résidant sur l'île, le taux d'usagers par 1 000 habitants augmente légèrement au cours de la période, passant de 38,0 à 41,0 entre 1995-1996 et 1997-1998.

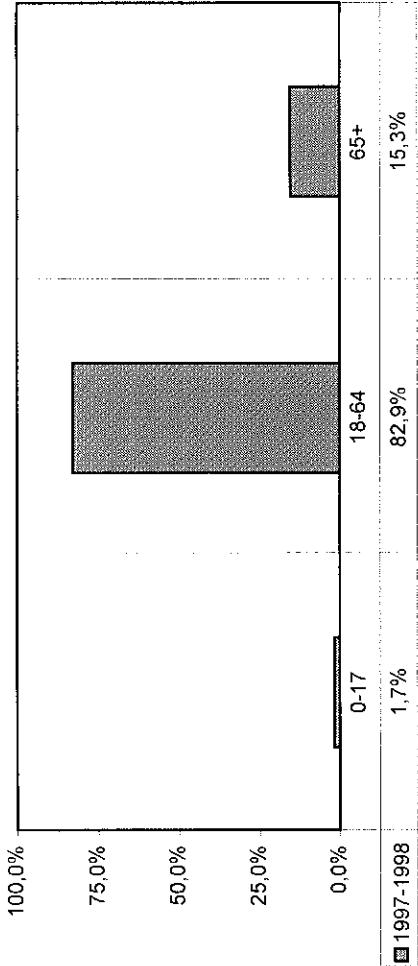
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ
OFFERTS DANS LES CLINIQUES MÉDICALES PRIVÉES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE
1997-1998

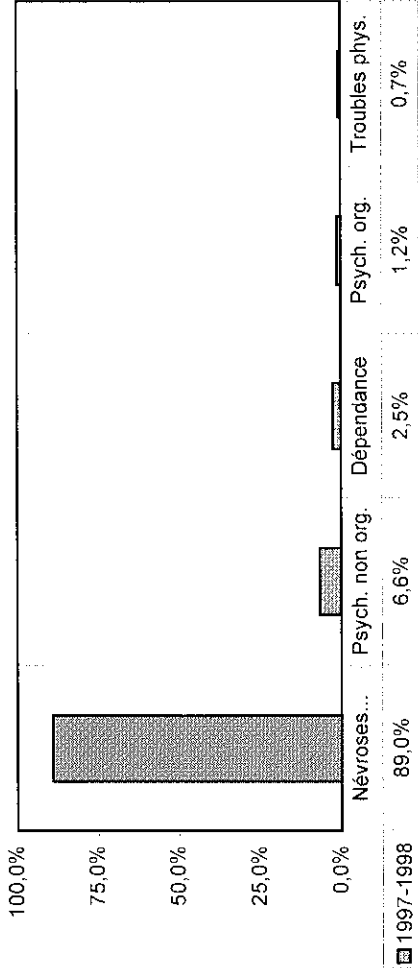
NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS



RÉPARTITION EN % SELON LEUR ÂGE



RÉPARTITION EN % SELON LEUR DIAGNOSTIC



RÉPARTITION EN % SELON LEUR SECTEUR DE RÉSIDENCE

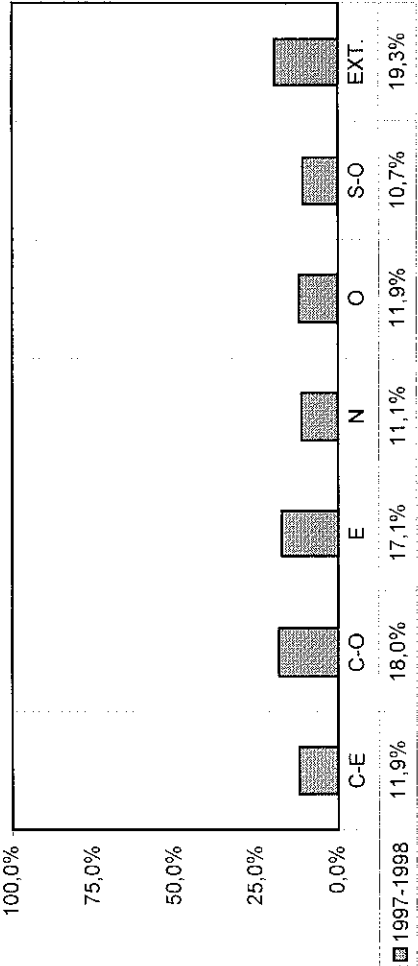
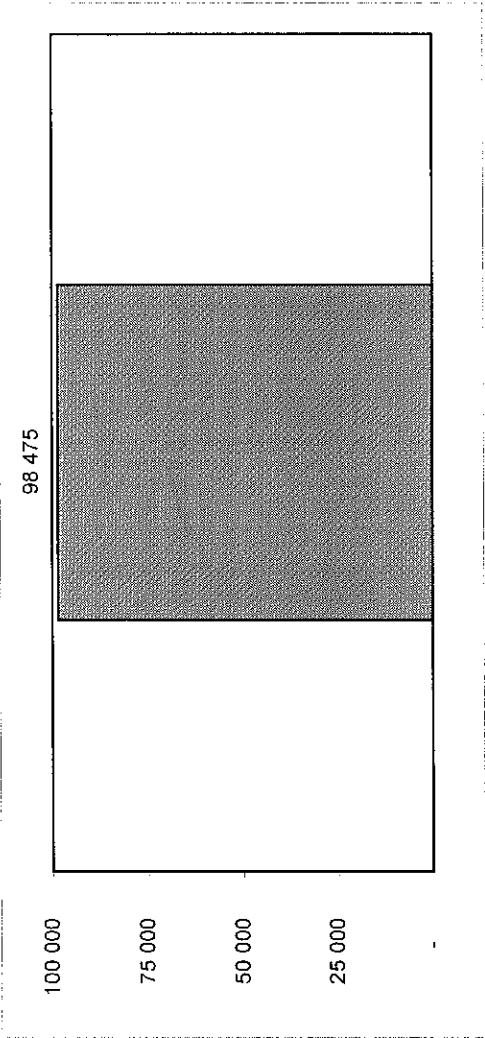


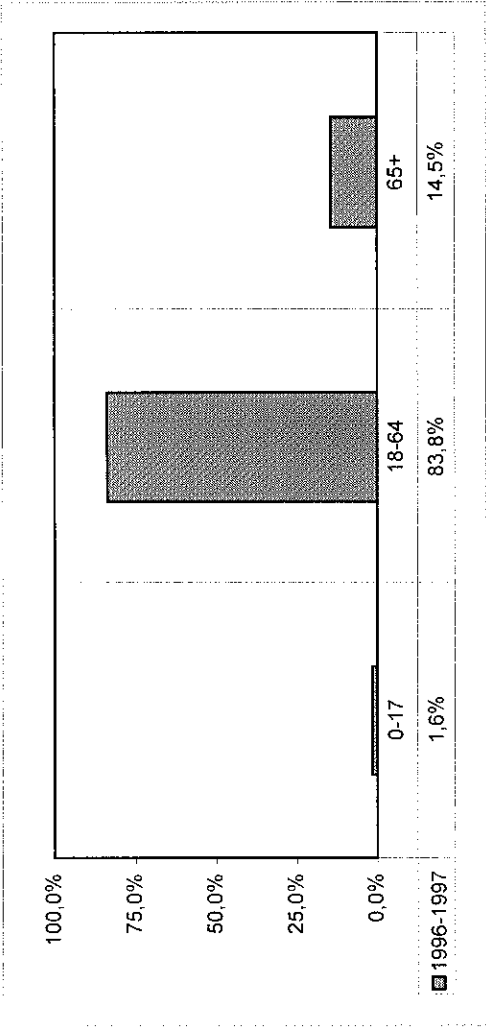
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ
OFFERTS DANS LES CLINIQUES MÉDICALES PRIVÉES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE
1996-1997

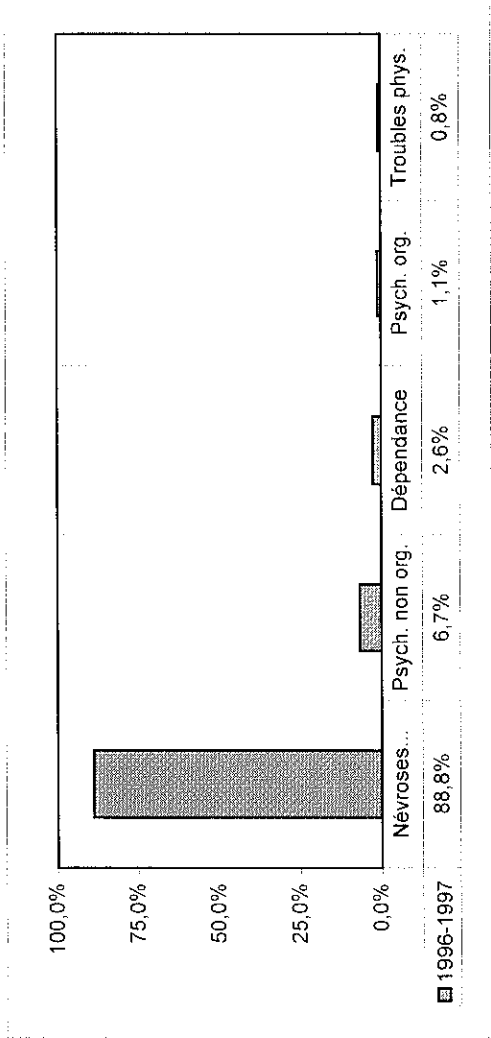
NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS



RÉPARTITION EN % SELON LEUR ÂGE



RÉPARTITION EN % SELON LEUR DIAGNOSTIC



RÉPARTITION EN % SELON LEUR SECTEUR DE RÉSIDENCE

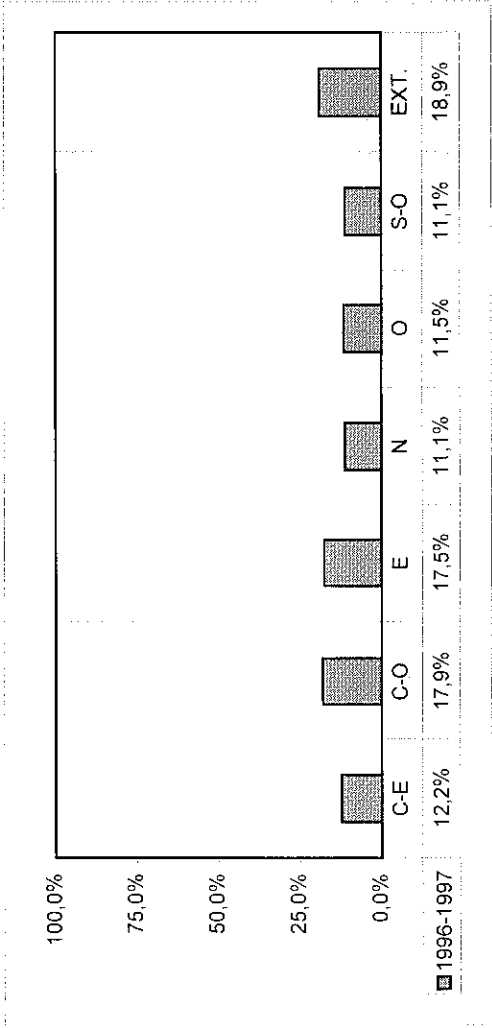
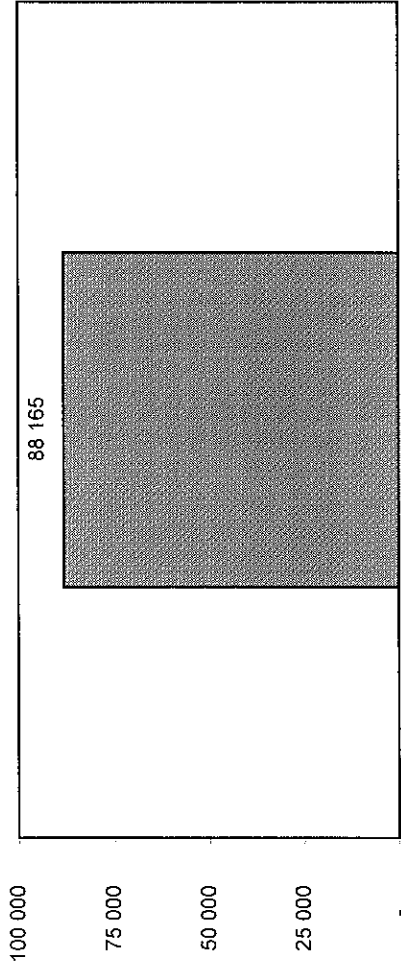


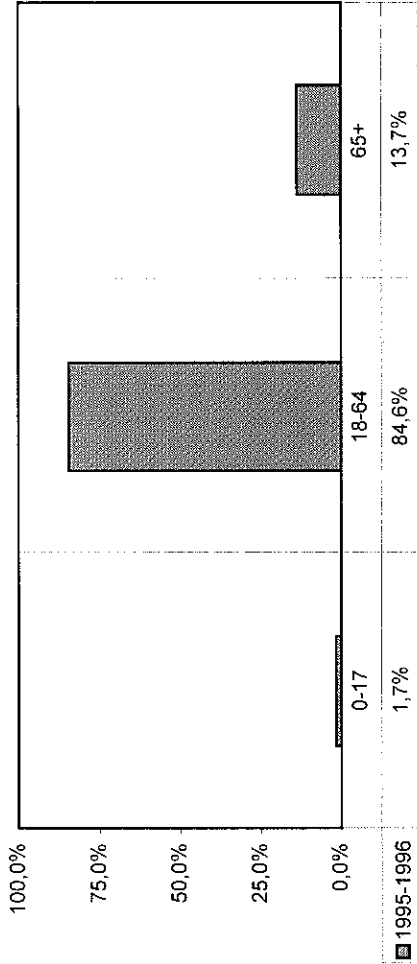
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ
OFFERTS DANS LES CLINIQUES MÉDICALES PRIVÉES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE
1995-1996

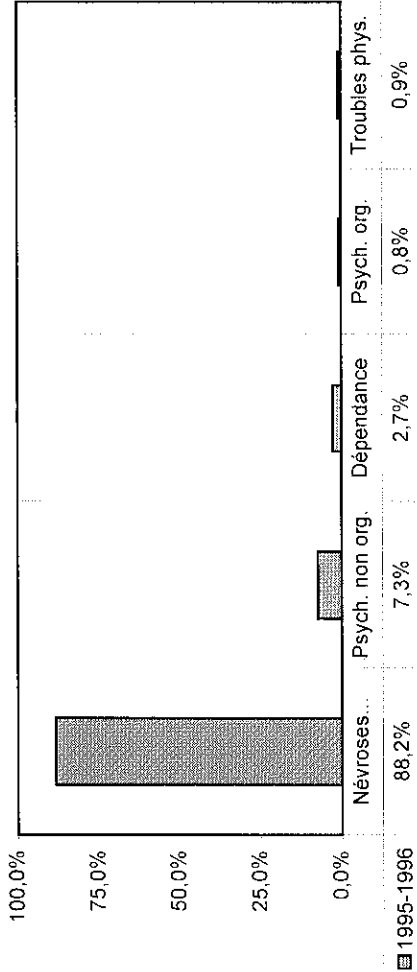
NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS



RÉPARTITION EN % SELON LEUR ÂGE



RÉPARTITION EN % SELON LEUR DIAGNOSTIC



RÉPARTITION EN % SELON LEUR SECTEUR DE RÉSIDENCE

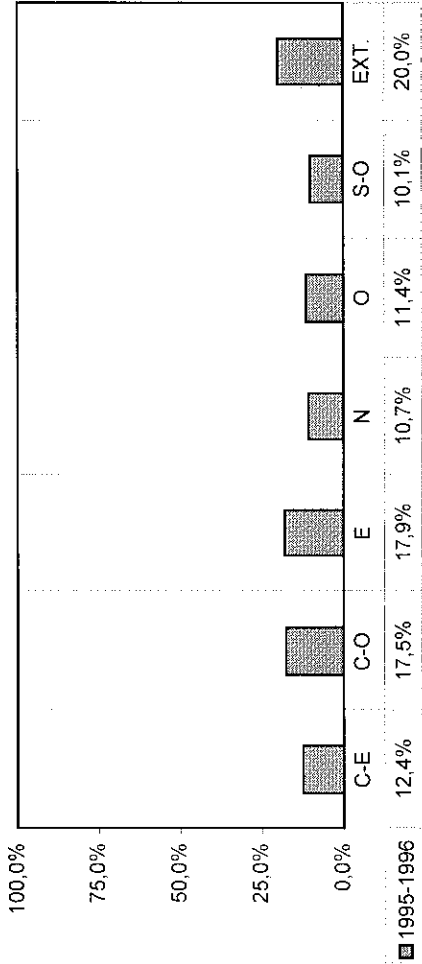
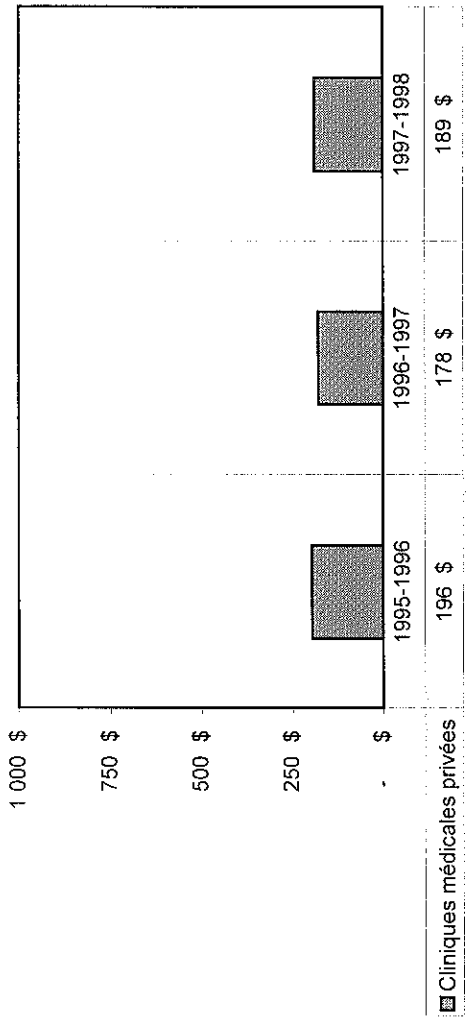


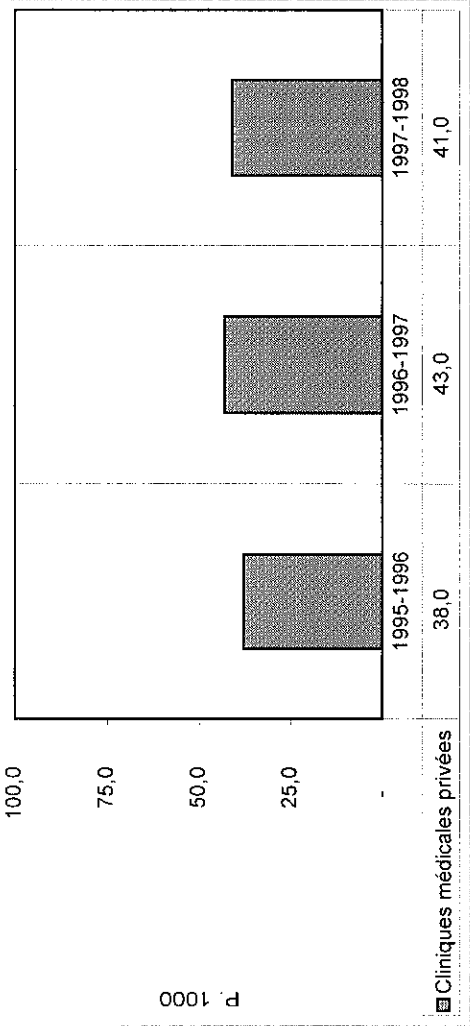
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ
OFFERTS DANS LES CLINIQUES MÉDICALES PRIVÉES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

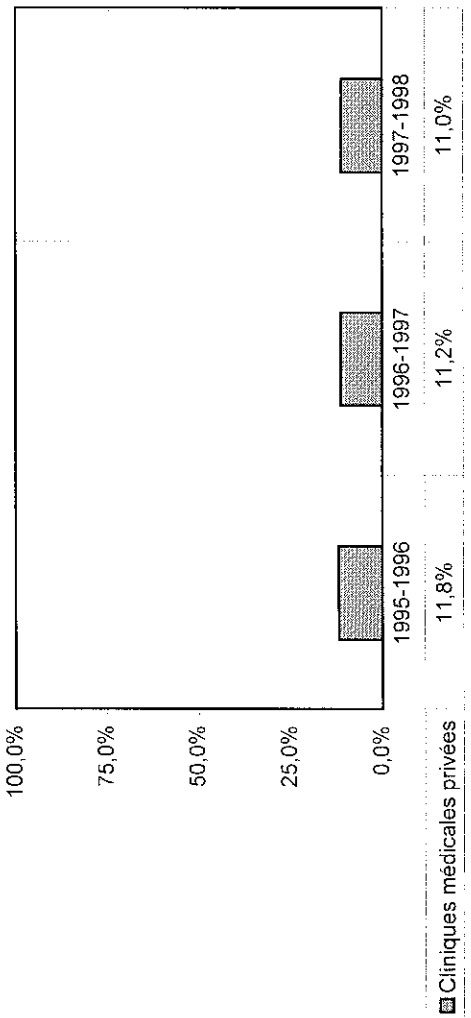
COÛT MOYEN PAR USAGER



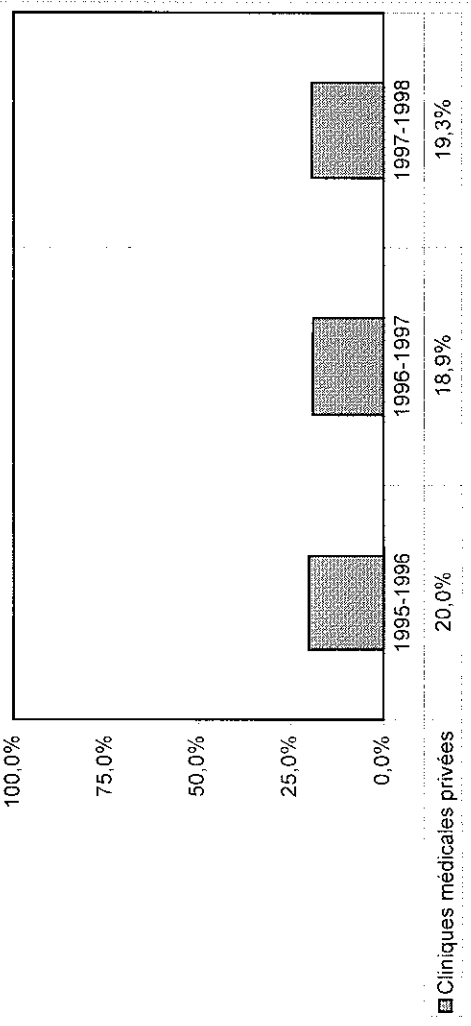
TAUX D'USAGERS (p. 1000) (résidents seulement)



% D'USAGERS AVEC TROUBLES MENTAUX SÉVÈRES ET PERSISTANTS



% D'USAGERS VENANT DE L'EXTÉRIEUR DE LA RÉGION

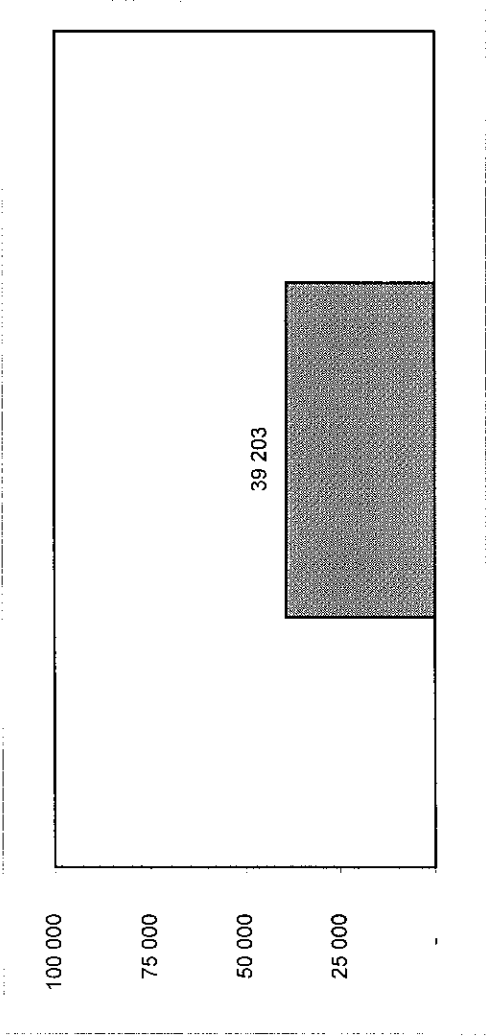


1. SERVICES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ (suite)	
1.2	<u>SERVICES AMBULATOIRES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ PAR LES MÉDECINS PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ (SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES) (SUITE)</u>
PROFIL DE LA CLIENTÈLE DESSERVIE DANS LES CLINIQUES EXERNES DES CH ET INDICATEURS ÉVOLUTIFS	
En 1997-1998, dans les cliniques externes des CHSGS avec département de psychiatrie et des CHSP, quoique la clientèle soit encore essentiellement adulte (75,9 % de 18-64 ans et 14,9 % de 65 ans et plus), les jeunes sont un peu plus nombreux que dans les cliniques médicales privées (9,2 %). Par rapport aux cliniques médicales privées, on note un certain alourdissement de la clientèle au point de vue diagnostic dans les cliniques externes des CH. C'est ainsi qu'on observe 59,6 % de troubles névrotiques et de la personnalité et 35,9 % de psychoses non organiques parmi la clientèle desservie. Encore là, près d'un usager sur cinq vient de l'extérieur de la région (18,2 %). Trois secteurs de résidence se démarquent tout particulièrement en ce qui a trait à la clientèle des cliniques externes des CH, soit l'EST (20,9 %), le CENTRE-OUEST (19,9 %) et le CENTRE-EST (15,8 %). Les trois autres secteurs de résidence (NORD, OUEST et SUD-OUEST) se retrouvent loin derrière avec respectivement 9,3 %, 7,9 % et 7,9 % de la clientèle desservie. Il semble que la proximité des lieux de services attire davantage la clientèle. La répartition des usagers différents selon leur âge, leur diagnostic et leur secteur de résidence est disponible également pour les années financières 1995-1996 et 1996-1997. Les indicateurs évolutifs font état d'une augmentation sensible du coût moyen par usager de 1995-1996 (269 \$) à 1997-1998 (302 \$), d'une légère augmentation du pourcentage d'usagers avec troubles mentaux sévères et persistants (37,7 %, 38,3 % et 40,4 %), d'une relative stabilité du pourcentage d'usagers venant de l'extérieur de la région (17,8 %, 17,1 % et 18,2 %) et d'une diminution du taux d'usagers par 1 000 habitants, plus particulièrement depuis 1996-1997 (20,4 en 1995-1996, 20,7 en 1996-1997 et 17,3 en 1997-1998).	

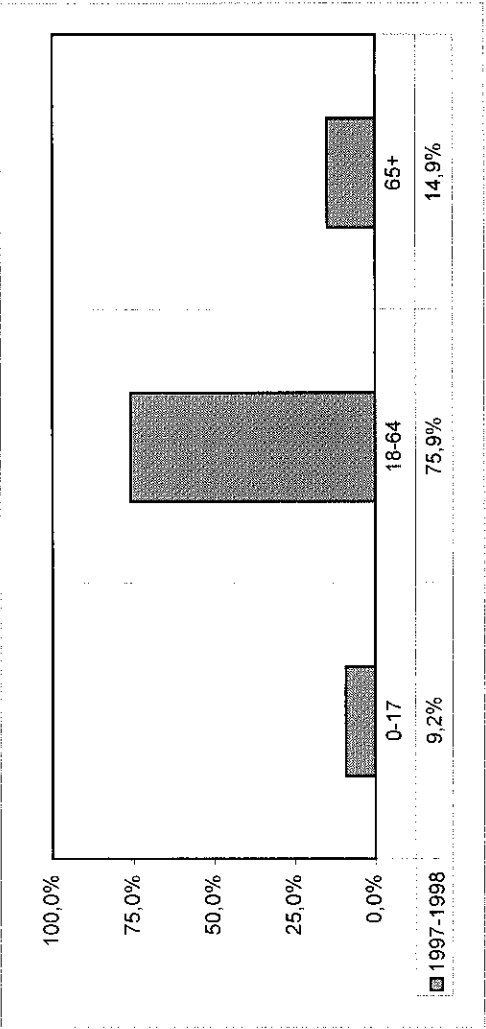
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ
OFFERTS DANS LES CLINIQUES EXTERNES DES CHSGS AVEC PSYCHIATRIE ET LES CHSP DE LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE
1997-1998

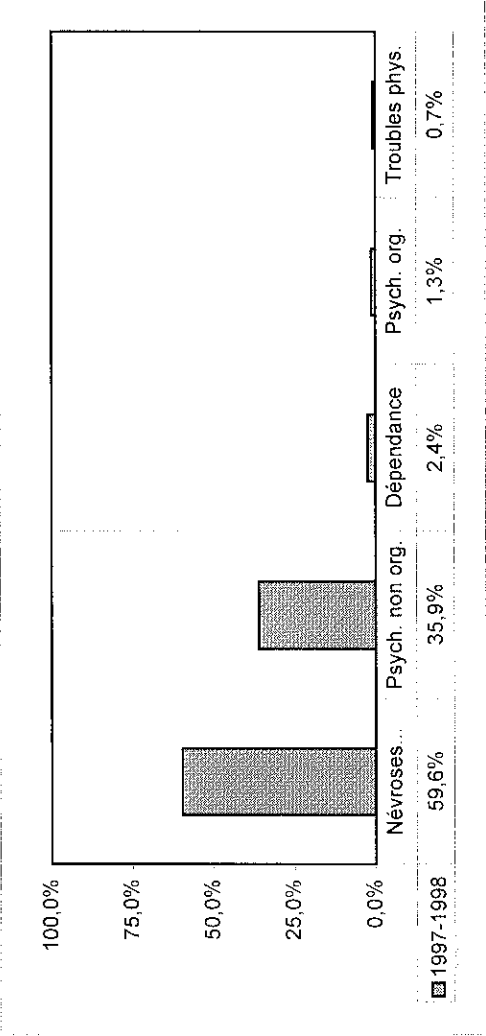
NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS



RÉPARTITION EN % SELON LEUR ÂGE



RÉPARTITION EN % SELON LEUR DIAGNOSTIC



RÉPARTITION EN % SELON LEUR SECTEUR DE RÉSIDENCE

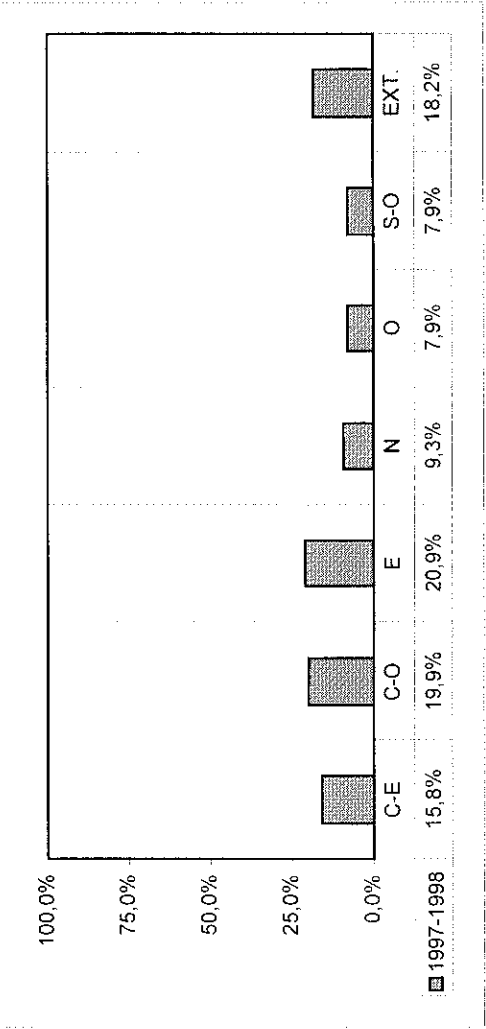
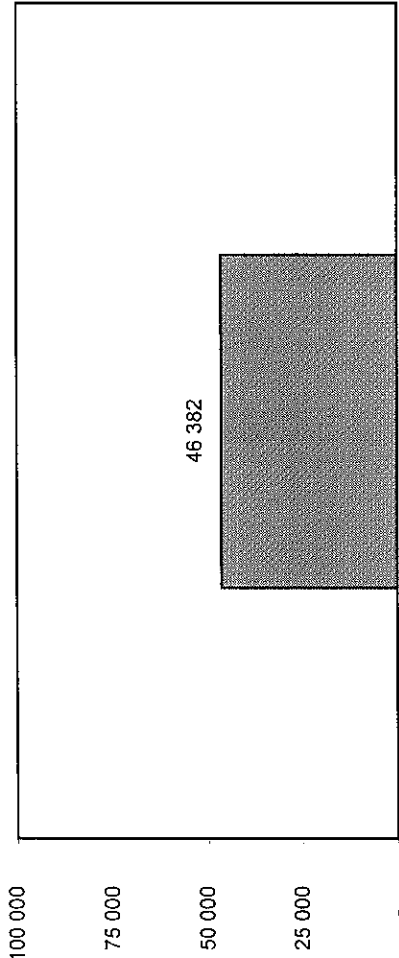


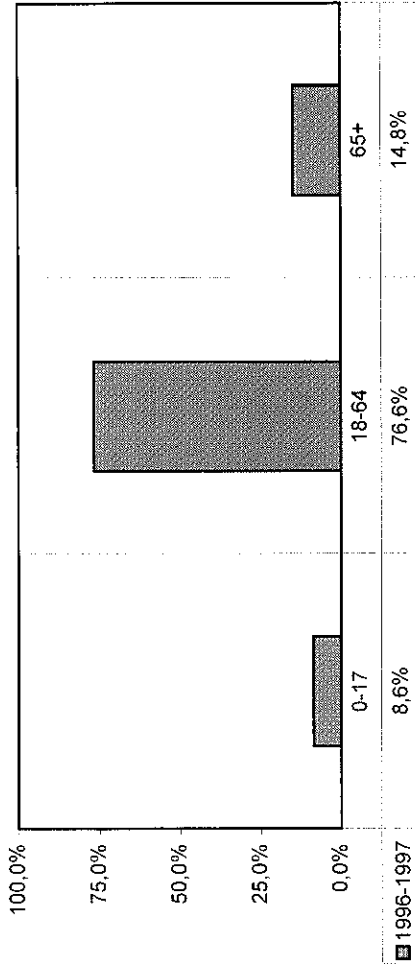
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ
OFFERTS DANS LES CLINIQUES EXTERNES DES CHSGS AVEC PSYCHIATRIE ET LES CHSP DE LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE
1996-1997

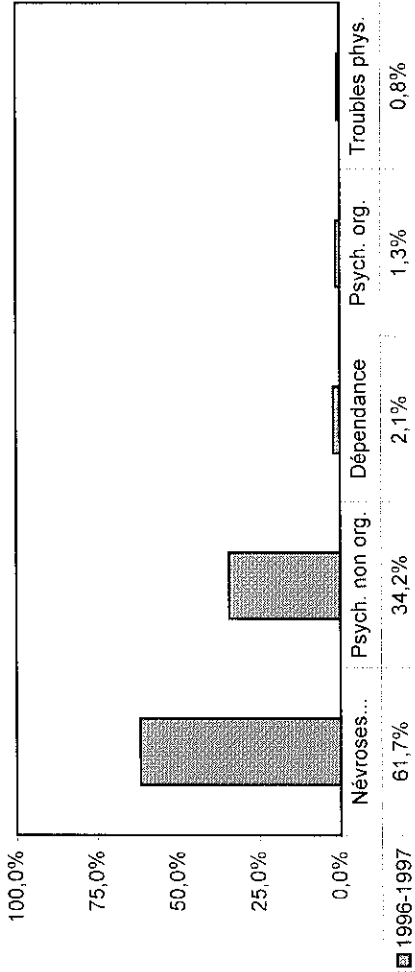
NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS



RÉPARTITION EN % SELON LEUR ÂGE



RÉPARTITION EN % SELON LEUR DIAGNOSTIC



RÉPARTITION EN % SELON LEUR SECTEUR DE RÉSIDENCE

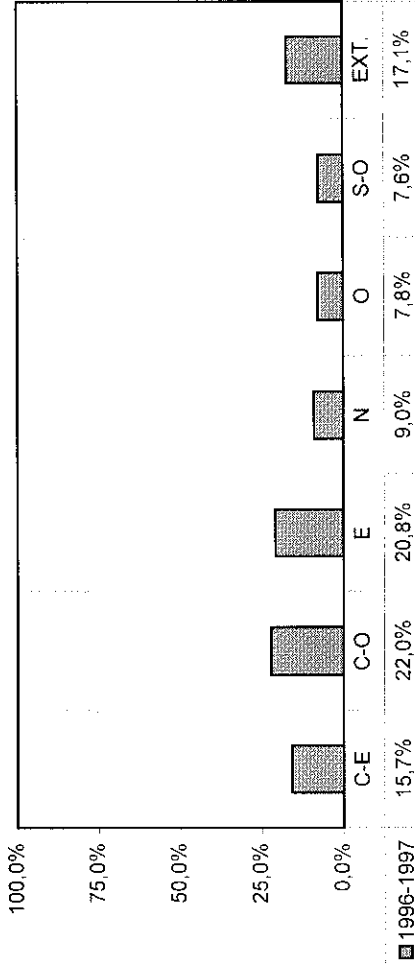
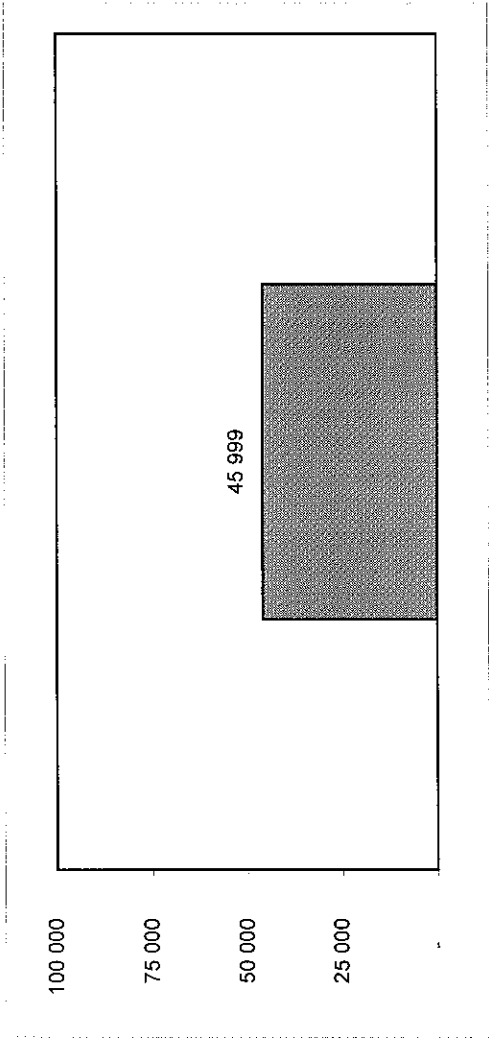


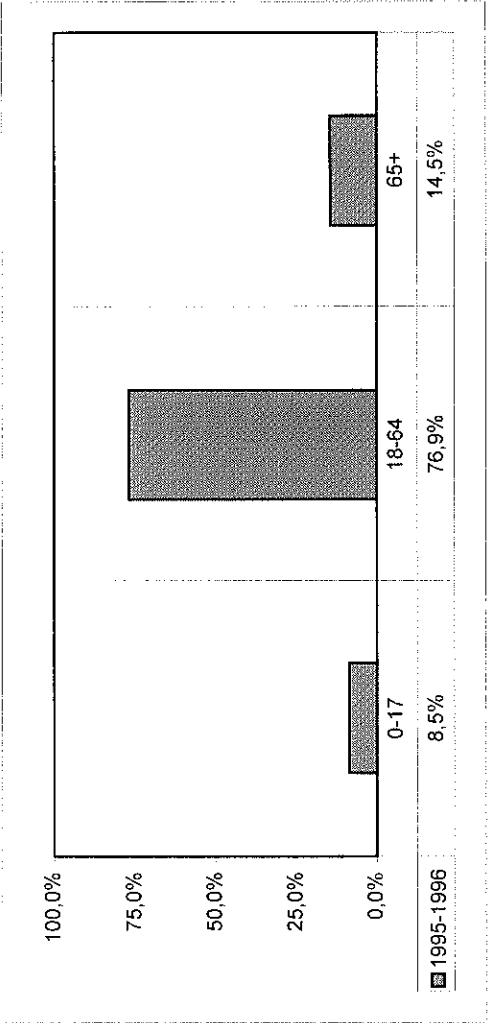
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ
OFFERTS DANS LES CLINIQUES EXTERNES DES CHSGS AVEC PSYCHIATRIE ET LES CHSP DE LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE
1995-1996

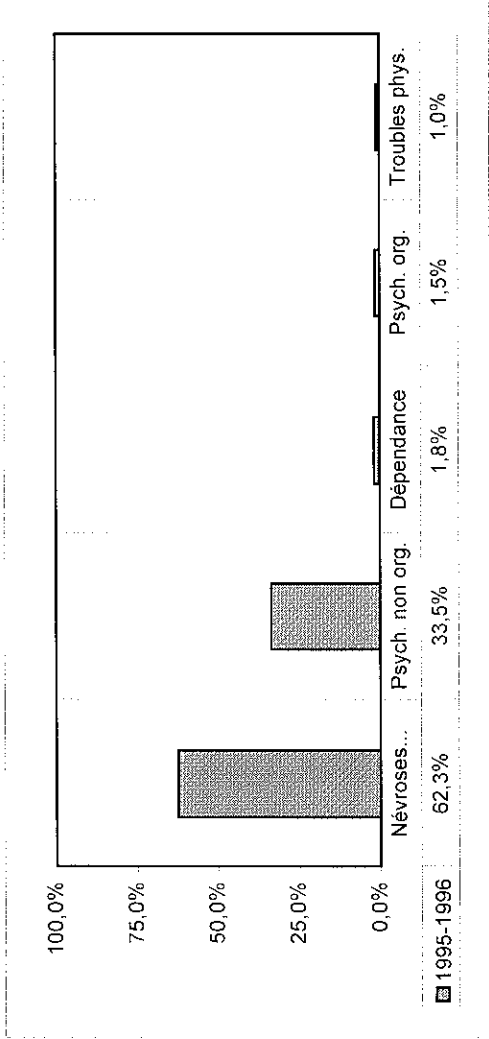
NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS



RÉPARTITION EN % SELON LEUR ÂGE



RÉPARTITION EN % SELON LEUR DIAGNOSTIC



RÉPARTITION EN % SELON LEUR SECTEUR DE RÉSIDENCE

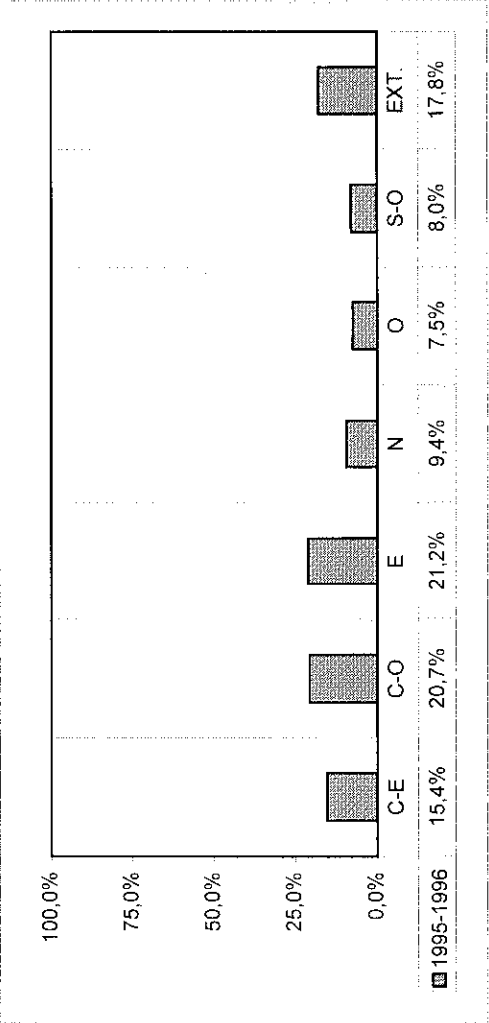
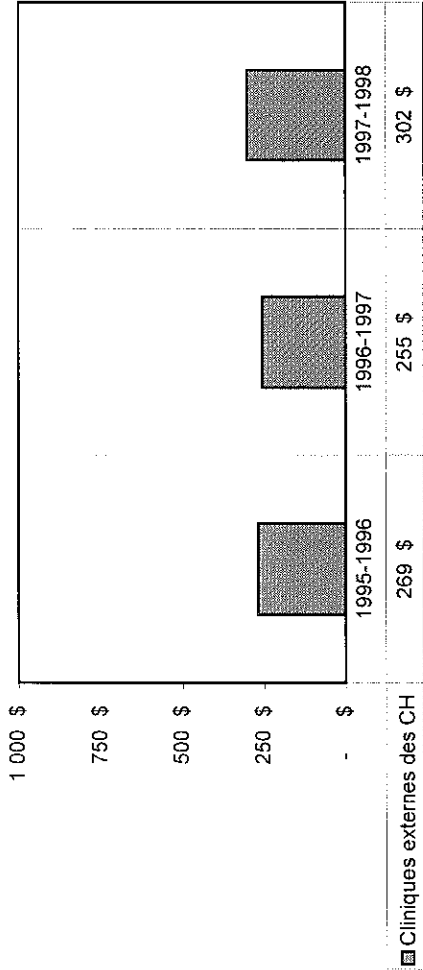


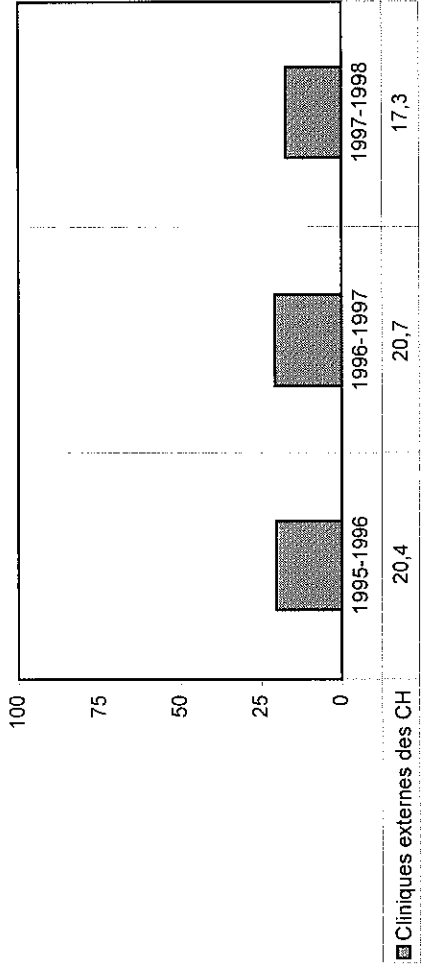
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ
OFFERTS DANS LES CLINIQUES EXTERNES DES CHSGS AVEC PSYCHIATRIE ET LES CHSP DE LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

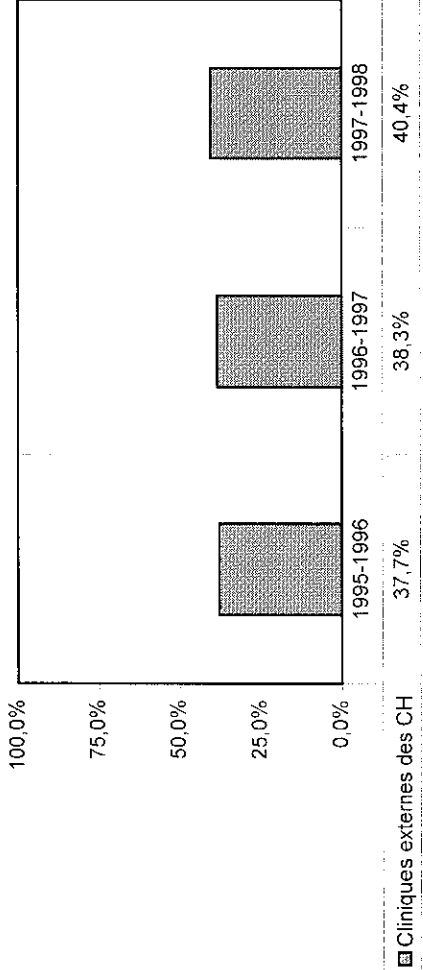
COÛT MOYEN PAR USAGER



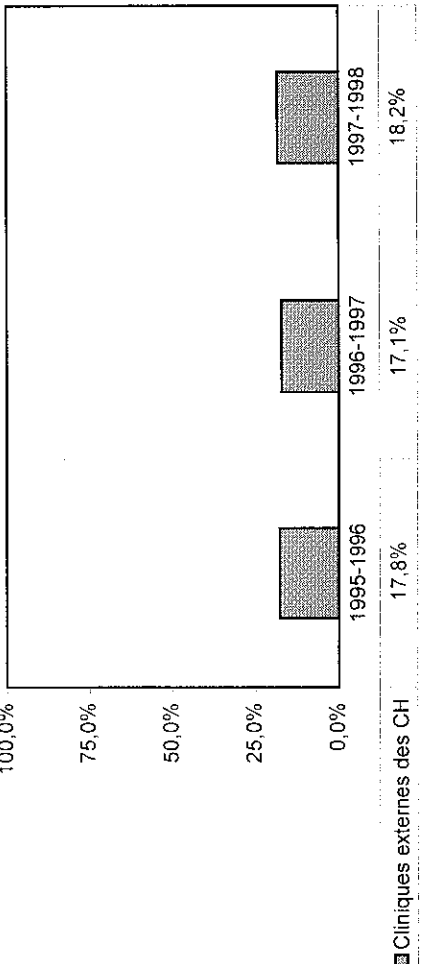
TAUX D'USAGERS (p. 1000) (résidents seulement)



% D'USAGERS AVEC TROUBLES MENTAUX SÉVÈRES ET PERSISTANTS



% D'USAGERS VENANT DE L'EXTÉRIEUR DE LA RÉGION



1. SERVICES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ (suite)

1.2 SERVICES AMBULATOIRES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ PAR LES MÉDECINS PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ (SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES) (SUITE)

PROFIL DE LA CLIENTÈLE DESSERVIE DANS LES URGENCES DES CH ET INDICATEURS ÉVOLUTIFS

En 1997-1998, dans les urgences des CHSGS avec département de psychiatrie et des CHSP, l'essentiel de la clientèle ayant reçu des services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ en lien avec des troubles mentaux est âgée de 18-64 ans (85,5%). On retrouve ainsi très peu d'ainés (10,3 %) ou de jeunes (4,2 %).

Le profil clinique de la clientèle des urgences des CH ressemble à celui des cliniques externes des CH, avec 55,3 % de troubles névrotiques et de la personnalité et 36,7 % de psychoses non organiques.

Plus d'un usager sur cinq vient de l'extérieur de l'île (21,1 %). Deux secteurs de résidence se démarquent ici, soit l'EST (21,0 %) et le CENTRE-EST (18,4 %). Les quatre autres secteurs suivent de loin. La proximité des urgences psychiatriques des trois CHSP situés dans l'EST, de même que la présence de plusieurs ressources résidentielles propres aux personnes présentant des troubles sévères et persistants de santé mentale dans ce secteur peut sans doute expliquer cette tendance.

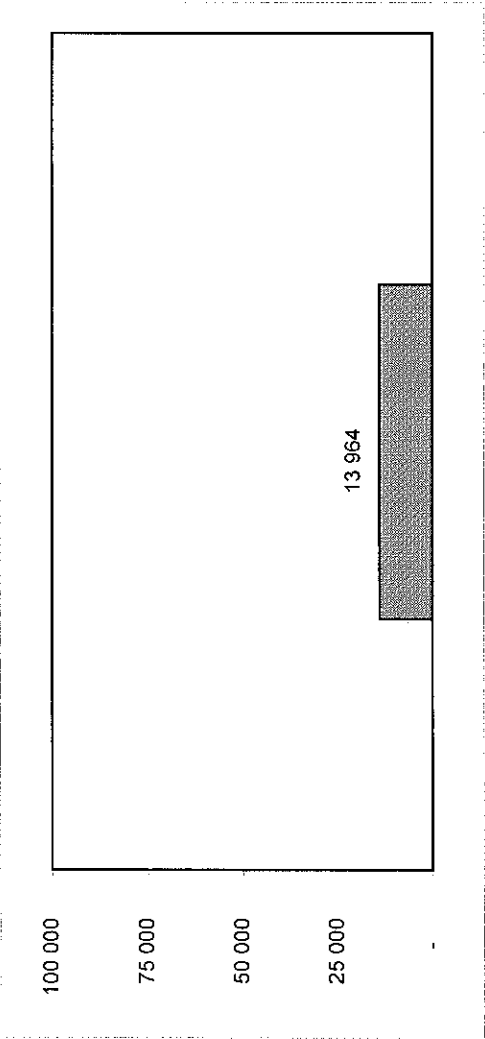
La répartition des usagers différents selon leur âge, leur diagnostic et leur secteur de résidence est disponible également pour les années financières 1995-1996 et 1996-1997.

Que pouvons-nous tirer des quatre indicateurs évolutifs retenus? Le coût moyen par usager augmente régulièrement dans les urgences des CH, passant de 162 \$ en 1995-1996 à 189 \$ en 1997-1998 pour ce qui est des services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ. Le pourcentage d'usagers avec troubles mentaux sévères et persistants demeure relativement stable au fil des ans (autour de 43 %). Il est nettement supérieur à ce qu'on observe dans les cliniques médicales privées. Le pourcentage d'usagers venant de l'extérieur de la région augmente un peu au cours de la période, passant de 19,4 % en 1995-1996 à 21,1 % en 1997-1998. Le taux d'usagers par 1 000 habitants (résidents seulement) fluctue au fil des années comme suit : 6,0 en 1995-1996, 6,6 en 1996-1997 et 5,9 en 1997-1998. Ces taux sont bien plus bas que dans les cliniques médicales privées et les cliniques externes des CH.

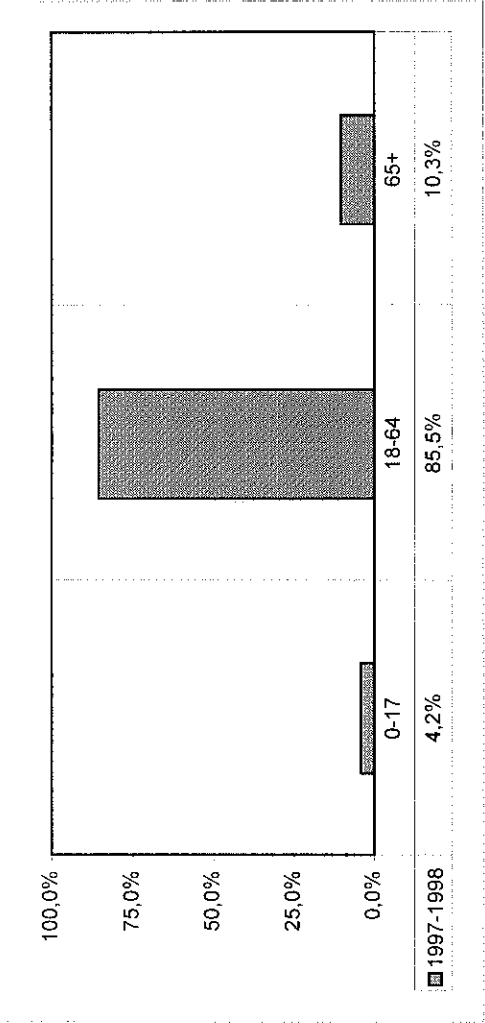
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ
OFFERTS DANS LES URGENCES DES CHSGS AVEC PSYCHIATRIE ET LES CHSP DE LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE
1997-1998

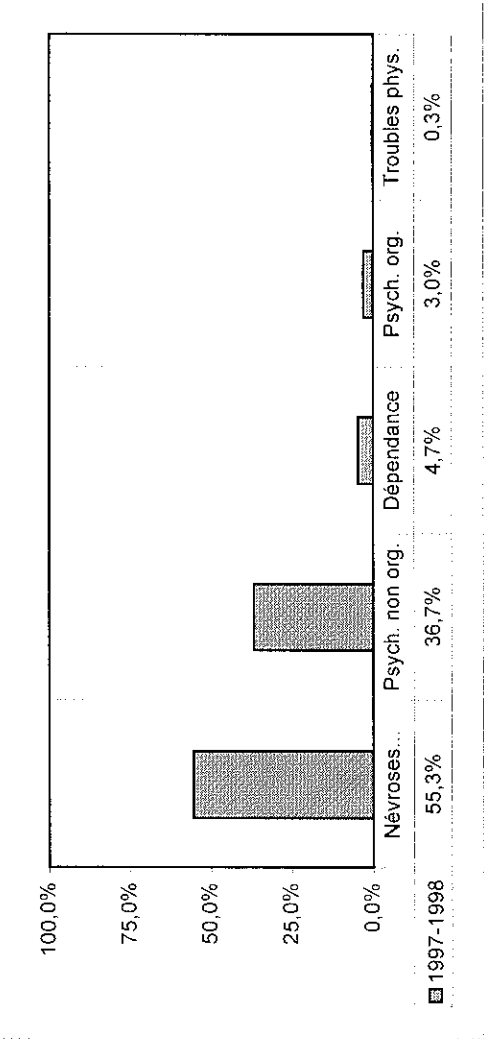
NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS



RÉPARTITION EN % SELON LEUR ÂGE



RÉPARTITION EN % SELON LEUR DIAGNOSTIC



RÉPARTITION EN % SELON LEUR SECTEUR DE RÉSIDENCE

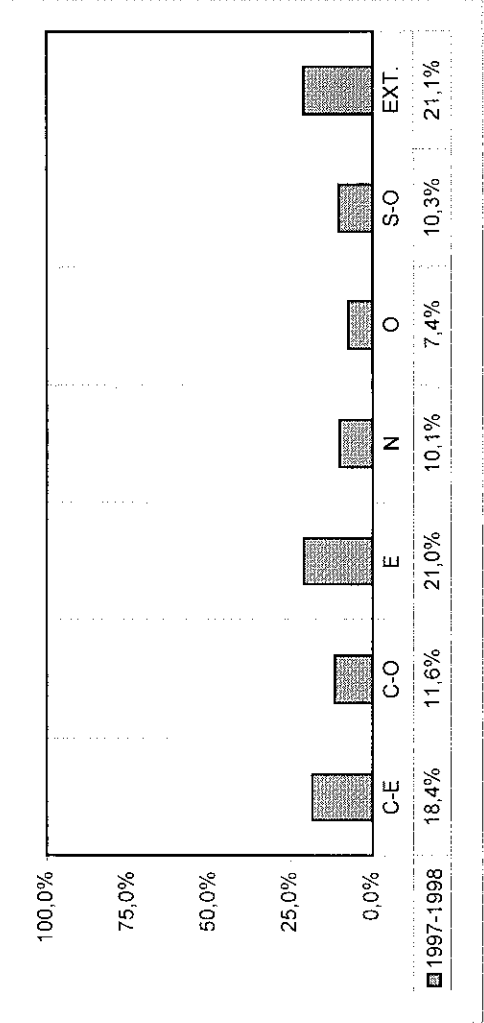
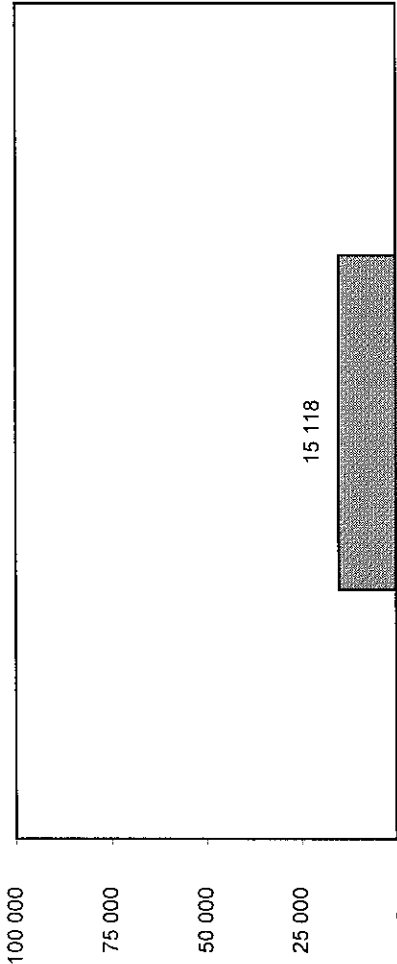


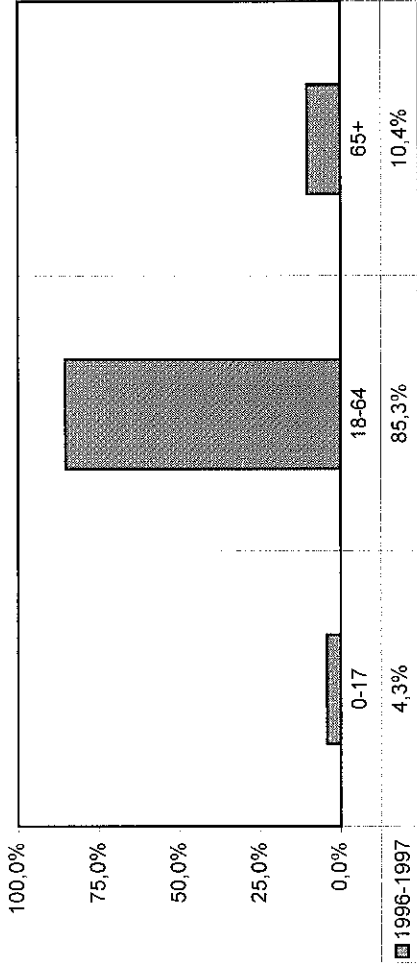
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ
OFFERTS DANS LES URGENCES DES CHSGS AVEC PSYCHIATRIE ET LES CHSP DE LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE
1996-1997

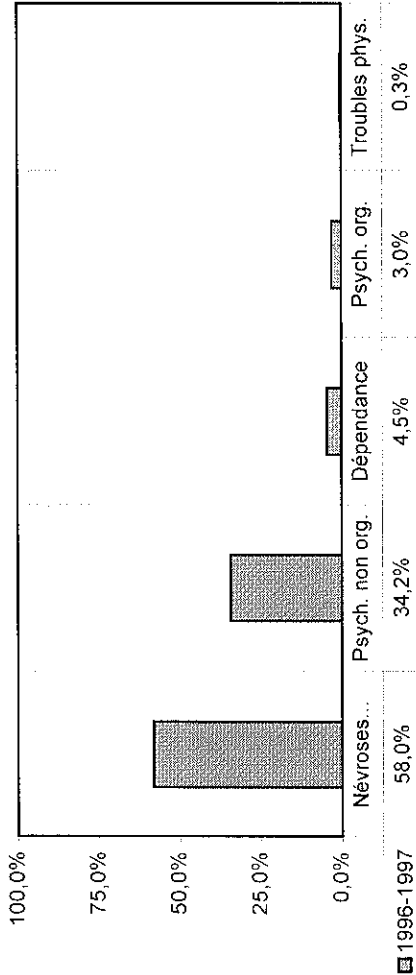
NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS



RÉPARTITION EN % SELON LEUR ÂGE



RÉPARTITION EN % SELON LEUR DIAGNOSTIC



RÉPARTITION EN % SELON LEUR SECTEUR DE RÉSIDENCE

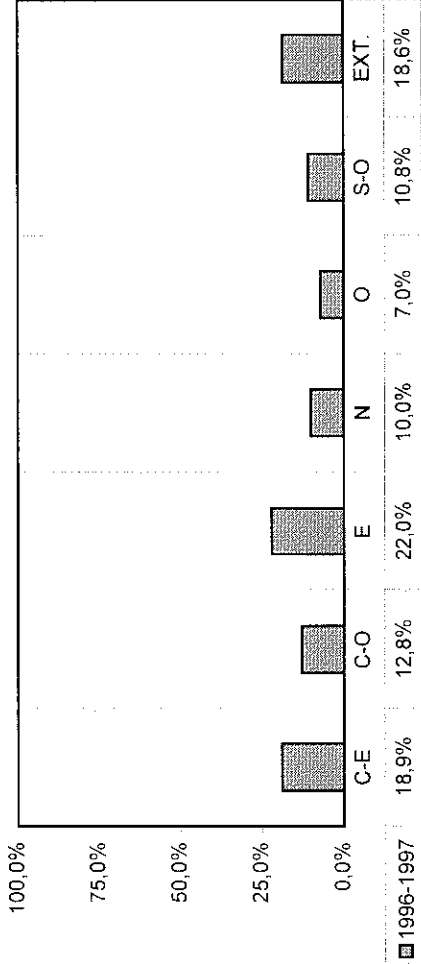
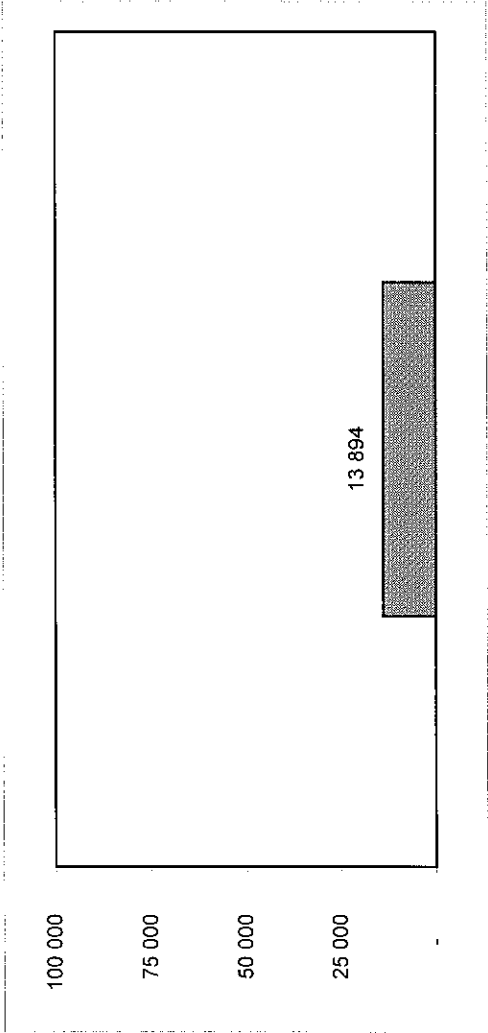


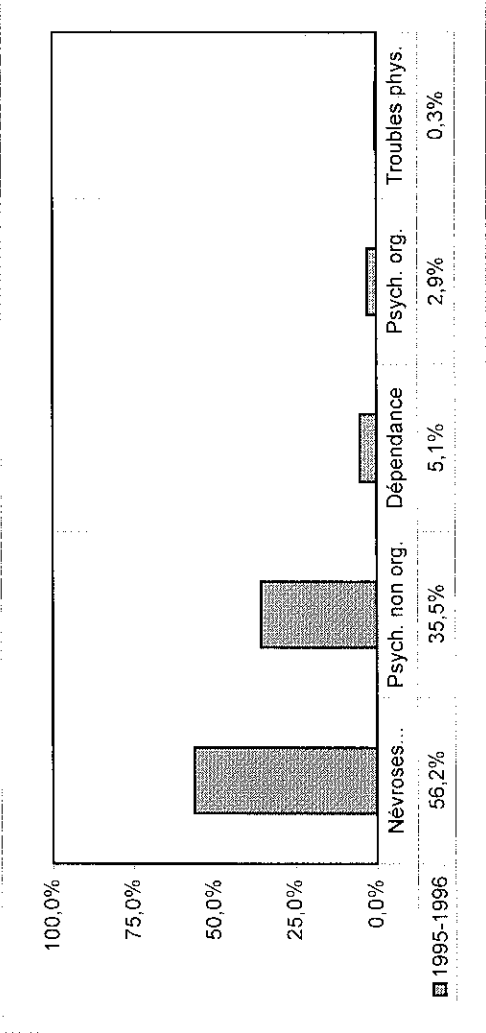
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ
OFFERTS DANS LES URGENCES DES CHSGS AVEC PSYCHIATRIE ET LES CHSP DE LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE
1995-1996

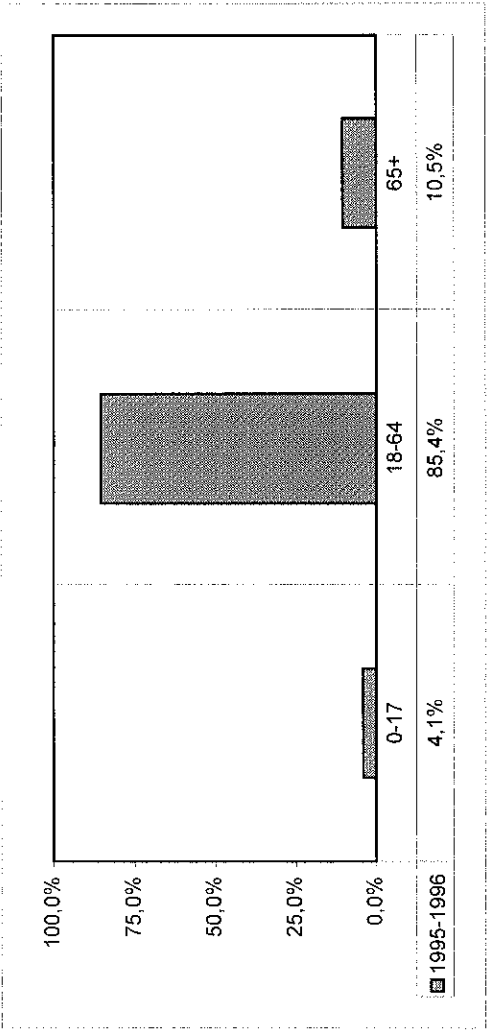
NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS



RÉPARTITION EN % SELON LEUR DIAGNOSTIC



RÉPARTITION EN % SELON LEUR ÂGE



RÉPARTITION EN % SELON LEUR SECTEUR DE RÉSIDENCE

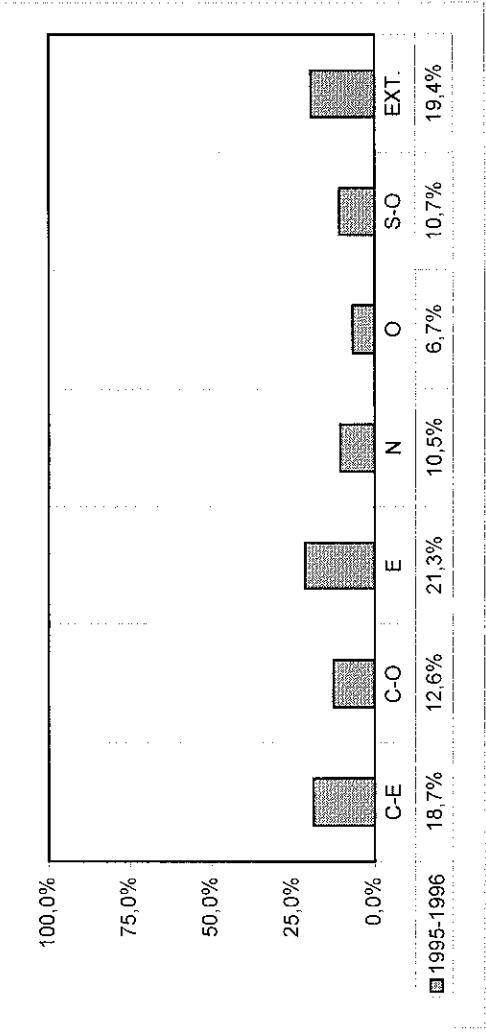
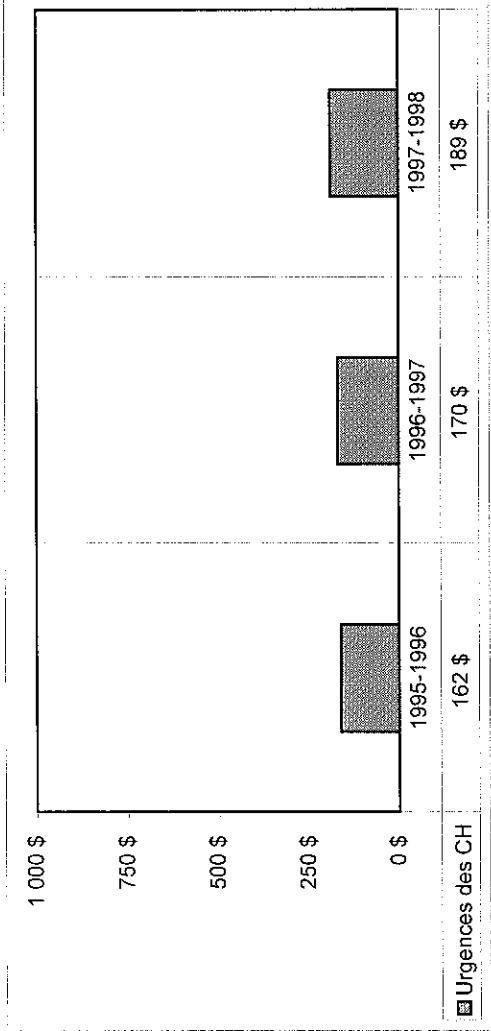


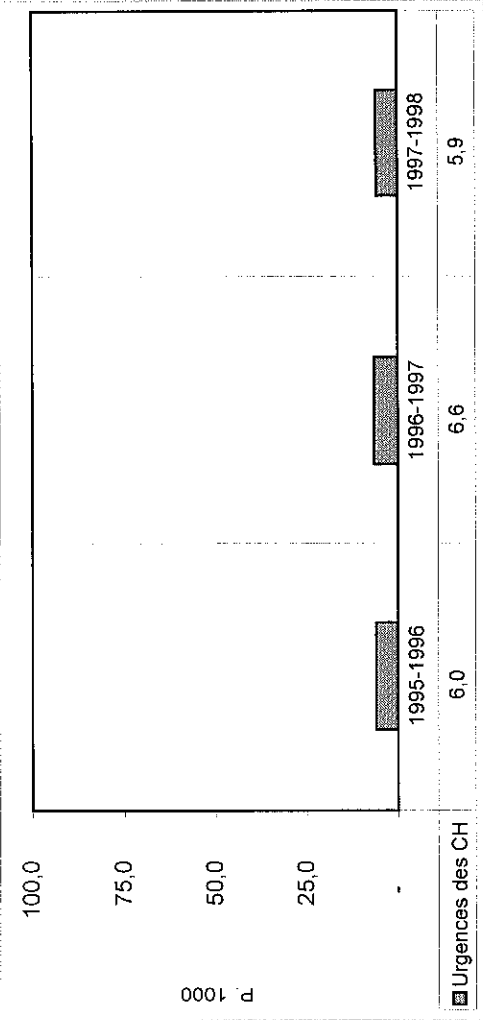
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ
OFFERTS DANS LES URGENCES DES CHSGS AVEC PSYCHIATRIE ET LES CHSP DE LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

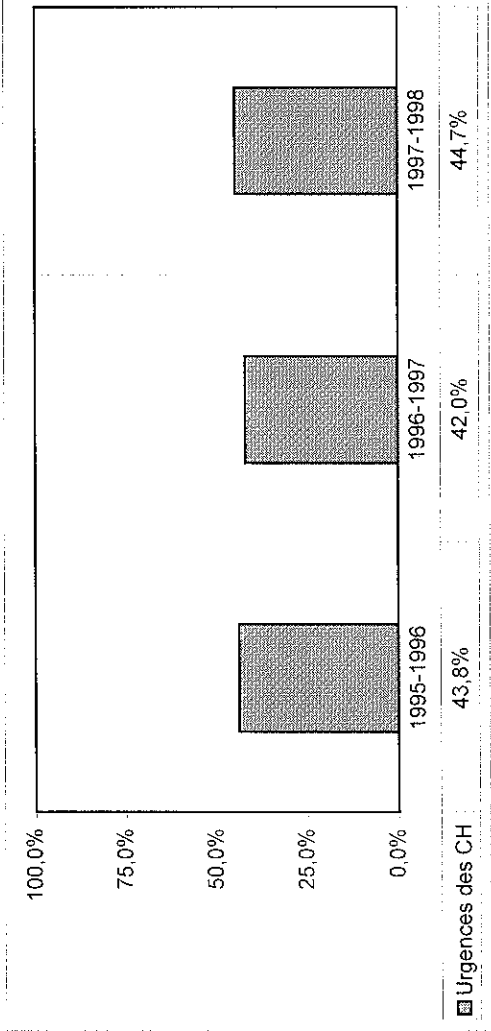
COÛT MOYEN PAR USAGER



TAUX D'USAGERS (p. 1000) (résidents seulement)



% D'USAGERS AVEC TROUBLES MENTAUX SÉVÈRES ET PERSISTANTS



% D'USAGERS VENANT DE L'EXTÉRIEUR DE LA RÉGION

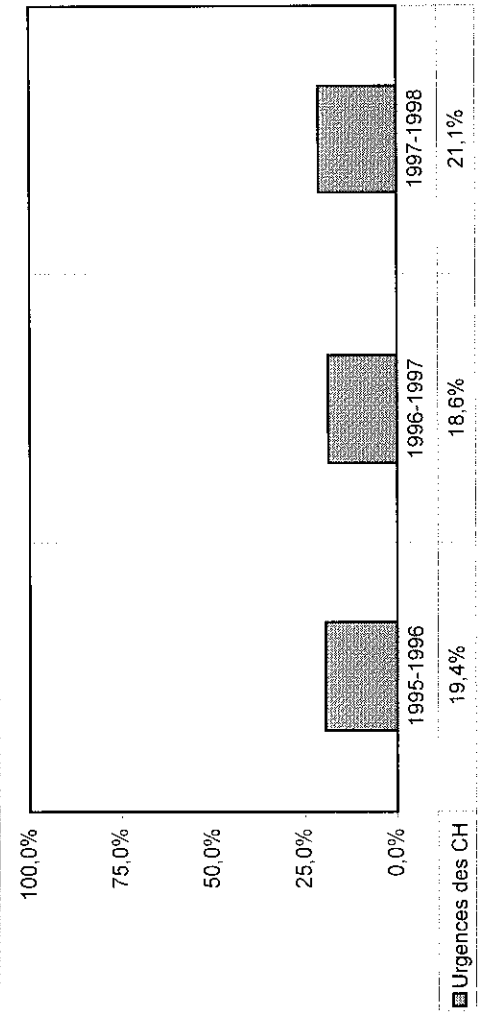


TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

1. SERVICES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ (suite)

1.3 SERVICES D'HÉBERGEMENT OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ PAR LES ÉTABLISSEMENTS ET LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES IMPLIQUÉS EN SANTÉ MENTALE

L'hébergement représente un volet important des services offerts dans la communauté aux personnes présentant des troubles mentaux. Un certain nombre d'organismes communautaires en santé mentale subventionnés par la Régie régionale s'impliquent dans le volet résidentiel. Les CHSGS et les CHSP désignés de la région voient aussi à l'encadrement et au paiement de diverses formes d'hébergement dans la communauté, que ce soit les pavillons en santé mentale, les foyers de groupe en santé mentale, les ressources de type familial, les ressources intermédiaires ou d'autres ressources d'hébergement.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DISPENSATEURS DE SERVICES

Le tableau de bord évolutif en santé mentale permet d'identifier les acteurs impliqués dans les services d'hébergement dans la communauté. Essentiellement, cette fonction est répartie entre les organismes communautaires en santé mentale (N = 13) et un certain nombre de CH désignés à cet effet, que ce soit au niveau de l'encadrement des ressources résidentielles (RI-RTF) (N = 3), du paiement des ressources résidentielles sous forme d'allocations (RTF et autres types de ressources) (N = 4), des foyers de groupe (N = 3) et des pavillons (N = 6) en santé mentale. Au fil des ans, le nombre de dispensateurs de services d'hébergement dans la communauté varie très peu.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

Le nombre de places d'hébergement dans la communauté est relativement bien connu pour ce qui relève des CH désignés³, mais pas pour ce qui est des organismes communautaires impliqués dans l'hébergement en santé mentale⁴. En 1997-1998, on dénombre un minimum de 4 212 places d'hébergement dans la communauté sous la responsabilité des CH désignés, soit 202 places de plus qu'en 1995-1996. (hausse de 5,0 %). Plus de la moitié des places d'hébergement disponibles dans la communauté sont des ressources de type familial (RTF). Leur nombre est passé de 2 199 à 2 369 en trois ans (hausse de 7,7 %). Suivent les autres ressources résidentielles (ressources intermédiaires en grande partie). Leur nombre est également en hausse au fil des ans (de 887 en 1995-1996 à 955 en 1997-1998, soit une augmentation de 7,7 %). Le nombre de places dans les pavillons en santé mentale a toutefois diminué durant la période d'observation, passant de 738 à 682 en trois ans (baisse de 7,5 %). Finalement, les foyers de groupe en santé mentale offrent un petit nombre de places d'hébergement dans la communauté. Leur nombre augmente de 10,8 % de 1995-1996 (186 places) à 1997-1998 (206 places).

³ On a dû estimer le nombre de places d'hébergement à partir de la clientèle desservie en ce qui a trait aux autres ressources d'hébergement (ressources intermédiaires). De plus, un CH désigné a omis de fournir le nombre de places d'hébergement dans ses foyers de groupe.

⁴ Le nombre de places d'hébergement dans la communauté sous la responsabilité des 13 organismes communautaires en santé mentale est mal connu, seuls les rapports annuels d'activités en faisait état d'une manière non comparable. Nous tenterons sous peu une collecte de données standardisées auprès d'eux.

ÉVOLUTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES CONSENTIES

En 1997-1998, les ressources financières consenties par la Régie régionale pour les services d'hébergement dans la communauté s'élevaient à 36,4 M\$, soit 33,0 M\$ pour les CH désignés et 3,4 M\$ de subventions dans le cadre du programme résidentiel des treize organismes communautaires en santé mentale impliqués. On note ici une hausse de 13,0 % des ressources financières consenties à l'ensemble des services d'hébergement dans la communauté depuis 1995-1996 (2,9 M\$ de subventions aux organismes communautaires et 29,3 M\$ d'investissement dans les CH désignés, pour un grand total de 32,2 M\$ en 1995-1996). Les subventions aux organismes communautaires en santé mentale impliqués dans l'hébergement dans la communauté représentent près de 10 % de l'ensemble des ressources financières consenties.

En 1997-1998, de façon plus détaillée, on note que l'essentiel des ressources financières consenties pour l'hébergement dans la communauté est allé aux ressources de type familial (allocations) (9,4 M\$) et aux pavillons en santé mentale (9,8 M\$). Les autres ressources résidentielles (ressources intermédiaires) et les foyers de groupe ont coûté respectivement 6,1 M\$ et 6,2 M\$. Les subventions aux treize organismes communautaires impliqués dans l'hébergement en santé mentale s'élevaient, quant à elles, à 3,3 M\$. Finalement, la somme investie dans l'encadrement des ressources intermédiaires et des ressources de type familial était de 1,4 M\$.

Durant les trois années d'observation, on note que ce sont essentiellement les autres ressources résidentielles (ressources intermédiaires) qui ont bénéficié d'une hausse importante de leur budget (+ 2,3 M\$, soit 61,0 %). Les augmentations sont beaucoup plus modestes en ce qui a trait aux organismes communautaires (+ 0,4 M\$, soit 16,5 %), aux ressources de type familial (+ 1,0 M\$, soit 12,0 %) et aux foyers de groupe en santé mentale (+ 0,7 M\$, soit 11,7 %). À l'inverse, les ressources financières consenties aux pavillons en santé mentale et à l'encadrement des ressources intermédiaires et de type familial ont connu une légère décroissance au cours de la période.

ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE DESSERVIE

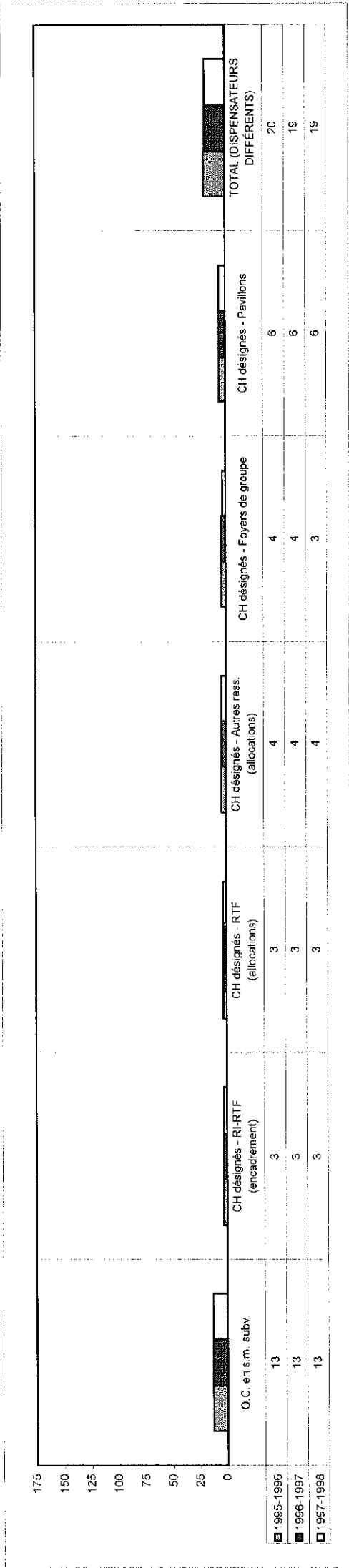
Les données sur la clientèle ayant bénéficié de services d'hébergement dans la communauté offerts par les CH désignés sont tirées des rapports statistiques et financiers annuels des établissements la plupart du temps, sauf en ce qui a trait aux pavillons en santé mentale que nous avons dû estimer grossièrement à partir du nombre de places d'hébergement. Il arrive que ces données soient incomplètes, notamment en ce qui a trait aux foyers de groupe en santé mentale. Nous ignorons également le nombre de personnes hébergées par les services résidentiels des organismes communautaires subventionnés à cet effet par la Régie régionale.

En 1997-1998, on estime qu'un minimum de 4 137 personnes différentes avec troubles mentaux ont été hébergées dans les différentes ressources d'hébergement sous la responsabilité des CH désignés (2 198 dans les RTF, 955 dans les RI, 681 dans les pavillons en santé mentale et 303 dans les foyers de groupe en santé mentale). C'est un peu plus qu'en 1995-1996 (un minimum de 4 015 personnes différentes). Compte tenu de la stabilité de cette clientèle dans les ressources d'hébergement communautaire, le nombre de personnes desservies correspond sensiblement au nombre de places disponibles.

TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES D'HÉBERGEMENT OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ
PAR LES ÉTABLISSEMENTS ET LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES IMPLIQUÉS EN SANTÉ MENTALE DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DISPENSATEURS DE SERVICES



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

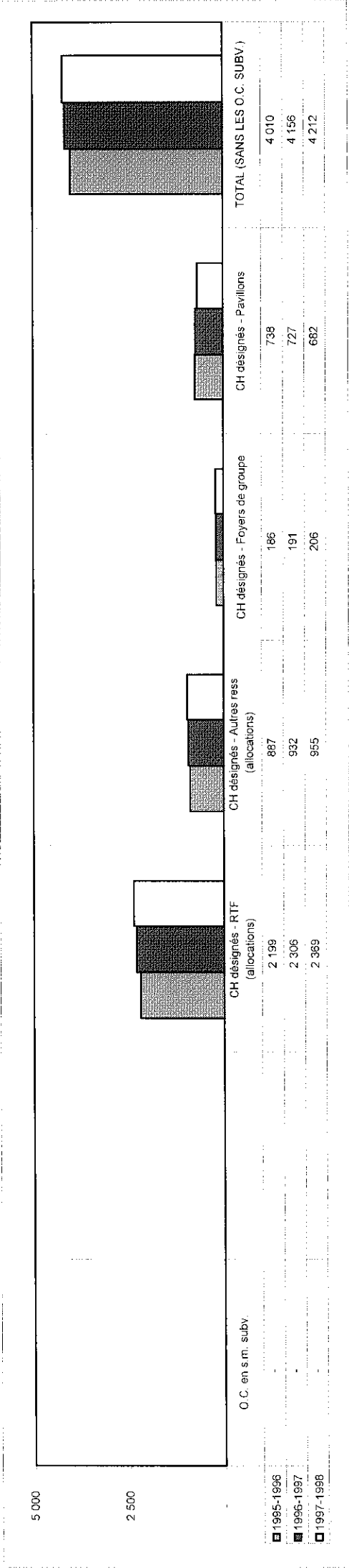
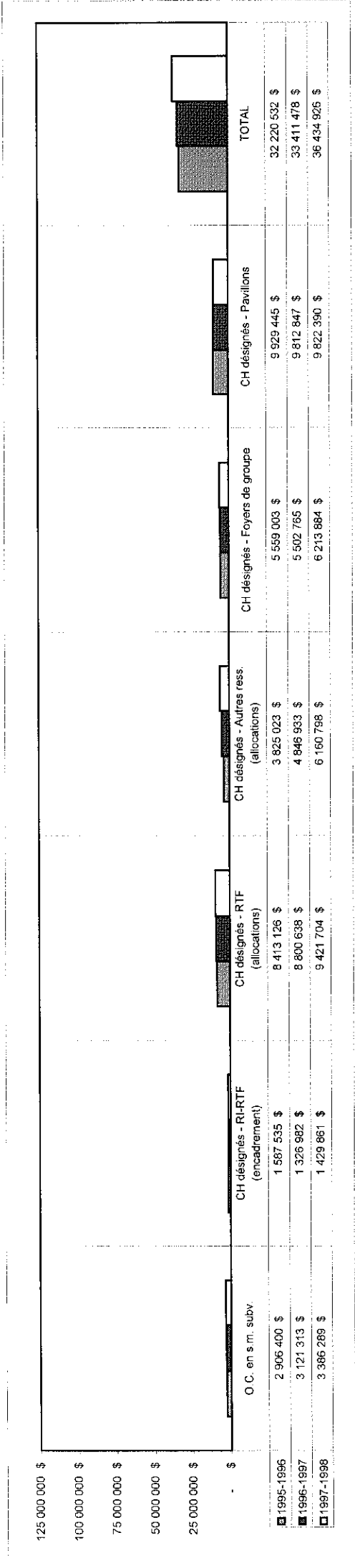


TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES D'HÉBERGEMENT OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ
PAR LES ÉTABLISSEMENTS ET LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES IMPLIQUÉS EN SANTÉ MENTALE DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

ÉVOLUTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES CONSENTIES



ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE DESSERVIE

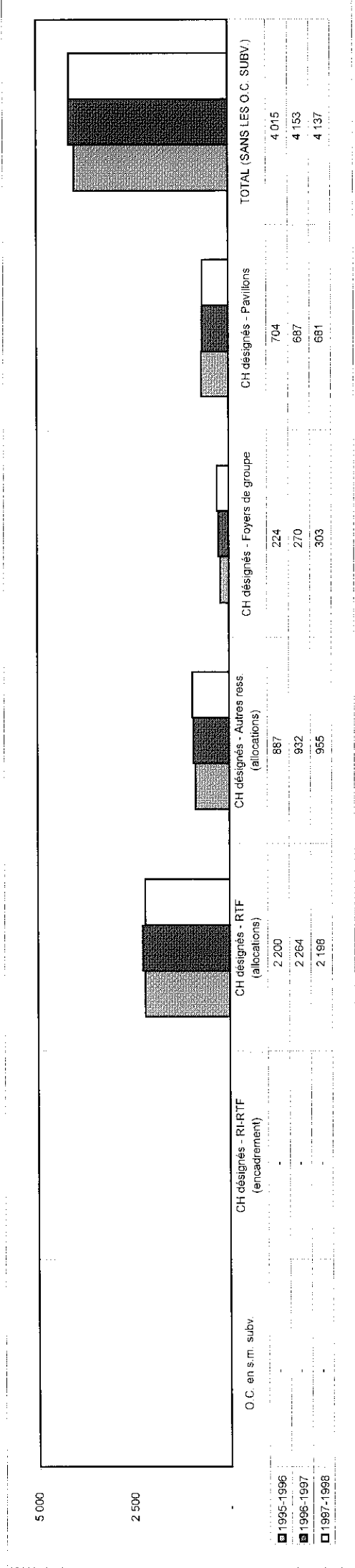


TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

2. SERVICES D'HOSPITALISATION EN PSYCHIATRIE

Nous examinons ici deux catégories de services d'hospitalisation en psychiatrie, soit ceux fournis par les établissements impliqués en santé mentale et ceux fournis par les médecins payés à l'acte par la RAMQ qui offrent des services médicaux psychiatriques dans les sections psychiatriques des CH.

2.1 SERVICES D'HOSPITALISATION EN PSYCHIATRIE OFFERTS PAR LES ÉTABLISSEMENTS IMPLIQUÉS EN SANTÉ MENTALE : CHSGS AVEC DÉPARTEMENT DE PSYCHIATRIE ET CHSP

La gamme des services d'hospitalisation en psychiatrie dans les CHSGS et les CHSP comprend des unités de soins psychiatriques pour enfants, adultes et aînés, de même que la psychiatrie légale et les soins infirmiers pour les personnes en perte d'autonomie avec des problèmes psychiatriques.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DISPENSATEURS DE SERVICES

Dans le cadre de la transformation des services de santé mentale, la Régie régionale a procédé, en 1996-1997, à la fermeture de trois hôpitaux avec département de psychiatrie et à la fusion de trois autres CHSGS. C'est donc dire que le nombre de dispensateurs de services d'hospitalisation en psychiatrie est passé de 21 en 1995-1996 à 16 en 1997-1998. Seuls les dispensateurs de services qui gèrent des unités de soins psychiatriques pour adultes ont baissé au cours de la période, passant de 16 à 10. Partout ailleurs, le nombre de dispensateurs de services est demeuré le même. Comme nous le verrons dans ce qui suit, c'est plutôt le nombre de lits dressés en psychiatrie qui a chuté.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LITS DRESSÉS EN PSYCHIATRIE

Dans ce contexte de fermeture et de fusion d'hôpitaux, il n'est donc pas surprenant de constater, dans les rapports statistiques annuels des établissements, la baisse de l'ordre de 16,1 % du nombre de lits dressés dans les départements de psychiatrie des CHSGS et dans les CHSP entre le 31 mars 1996 (3 016 lits dressés) et le 31 mars 1998 (2 529 lits dressés). Quoique le nombre de lits dressés soit inférieur dans les départements de psychiatrie des CHSGS par rapport à ce qu'on observe dans les CHSP, la diminution est proportionnellement plus drastique dans les départements de psychiatrie des CHSGS. En effet, le nombre de lits dressés est passé de 659 à 479 dans les départements de psychiatrie des CHSGS au cours des trois années observées, soit une baisse de 27,3 % (180 lits dressés de moins). Du côté des CHSP, le nombre de lits dressés a, quant à lui, baissé de 13,0 % durant ces trois années (de 2 357 à 2 050 lits dressés entre le 31 mars 1996 et le 31 mars 1998, soit 307 lits de moins).

Ce sont essentiellement des lits dans les unités de soins psychiatriques pour adultes qui ont été coupés, et ce, tant du côté des départements de psychiatrie des CHSGS que du côté des CHSP (respectivement 182 et 236 lits). En effet, très peu de lits ont été fermés dans les unités de soins psychiatriques pour jeunes (moins d'une dizaine) et dans les unités de soins psychiatriques pour aînés (moins d'une soixantaine). Les changements sont mineurs au cours de la période pour ce qui est des lits dressés en psychiatrie légale et dans les soins infirmiers pour personnes en perte d'autonomie avec des problèmes psychiatriques.

ÉVOLUTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES CONSENTIES

Les rapports financiers annuels des établissements font état des coûts directs bruts de différents centres d'activités, dont les unités de soins psychiatriques pour jeunes, adultes et aînés, la psychiatrie légale et les soins infirmiers pour personnes en perte d'autonomie avec des problèmes psychiatriques.

Globalement, les ressources financières consenties dans les services d'hospitalisation en psychiatrie dans la Région de Montréal-Centre sont passées de 135,4 M\$ en 1995-1996 à 119,1 M\$ en 1997-1998, soit une baisse de 12,1 % en trois ans (16,3 M\$ de moins).

Si on distingue les départements de psychiatrie des CHSGS des CHSP, la baisse dans les ressources financières est loin d'être du même ordre. Elle a été proportionnellement plus demandante dans le premier cas. Du côté des départements de psychiatrie des CHSGS, les sommes investies sont ainsi passées de 35,5 M\$ à 27,9 M\$ au cours de la période, soit une baisse de 21,4 % (7,6 M\$ de moins). Du côté des CHSP, la baisse n'a été que de 8,7 % durant les trois années observées. Les coûts directs bruts qui étaient de 99,9 M\$ en 1995-1996 sont passés à 91,2 M\$ en 1997-1998, soit 8,7 M\$ de moins.

La baisse dans les ressources financières consenties dans les services d'hospitalisation en psychiatrie dans la région a été particulièrement sensible dans les unités de soins psychiatriques pour adultes (8,2 M\$ de moins dans les départements de psychiatrie des CHSGS et 8,0 M\$ de moins du côté des CHSP). Comme nous venons de le voir, ceci a eu un effet direct sur le nombre de lits dressés. L'effet est toutefois moins évident sur la clientèle desservie comme on peut le voir dans ce qui suit.

ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE DESSERVIE

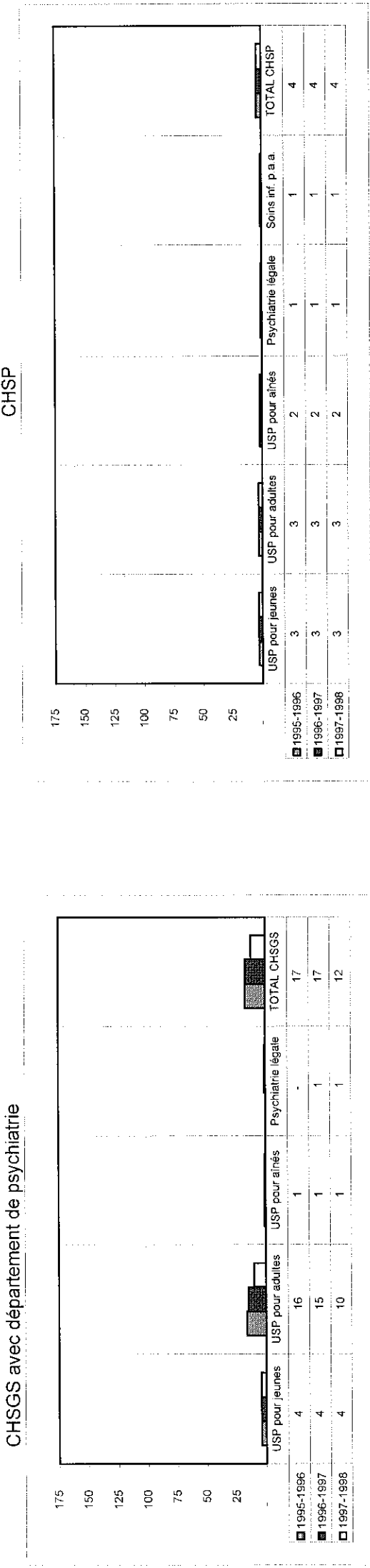
Afin de pouvoir faire la correspondance avec les ressources financières investies par centre d'activités, nous parons ici du nombre d'usagers traités durant l'année (usagers présents au début de l'année plus les admissions en cours d'année) tiré des rapports statistiques annuels fournis par les établissements. À titre indicatif, soulignons qu'un même usager peut avoir séjourné plus d'une fois dans un établissement donné et être passé d'un département de psychiatrie d'un CHSGS à un CHSP et vice versa. Globalement, le nombre d'usagers traités est passé de 14 564 en 1995-1996 à 13 664 en 1997-1998, soit une baisse de 900 personnes (moins 6,2 %). L'essentiel de la chute s'observe dans les départements de psychiatrie des CHSGS (801 usagers traités de moins, soit une baisse de 9,9 %), comparativement aux CHSP (99 usagers traités de moins, soit une baisse de 1,5 %). À première vue, la baisse importante dans les ressources financières au cours de la période ne se traduit donc pas par une diminution du même ordre de la clientèle desservie. C'est que la durée moyenne de séjour a diminué au cours de la période. Des données sur le nombre d'usagers différents pourraient sans doute nous aider à nuancer le tout. C'est ce que nous verrons dans le profil de la clientèle desservie, où le décompte de la clientèle est nettement meilleur grâce au numéro de dossier qui permet de distinguer les usagers différents.

Soulignons ici que dans le cas des CHSP, une partie de la clientèle desservie ici souffre de retard mental, catégorie de diagnostic que nous ne considérons pas dans les troubles mentaux à proprement parler.

TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES D'HOSPITALISATION EN PSYCHIATRIE
OFFERTS PAR LES ÉTABLISSEMENTS IMPLIQUÉS EN SANTÉ MENTALE (CHSGS AVEC PSYCHIATRIE ET CHSP) DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DISPENSATEURS DE SERVICES



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

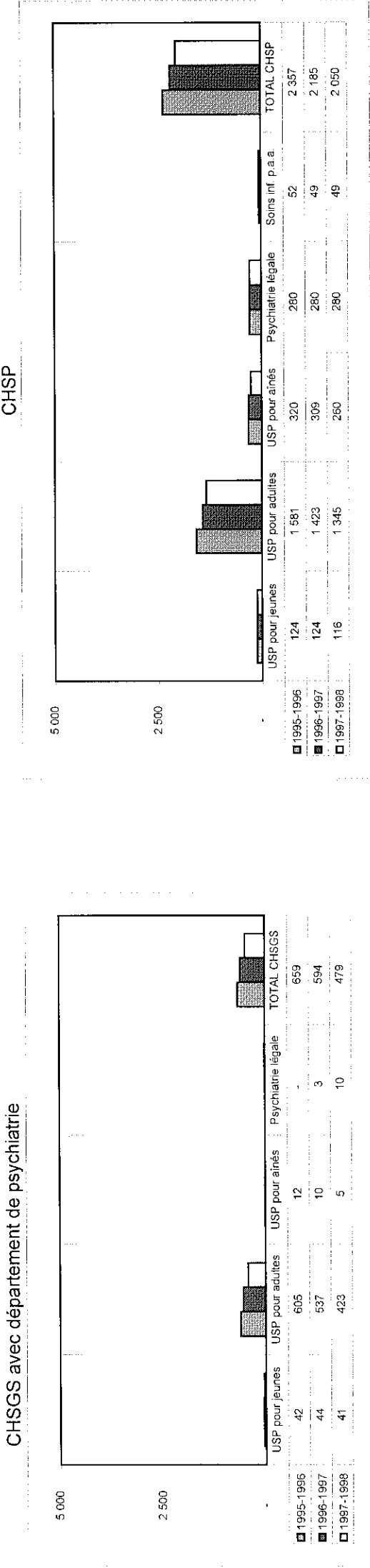
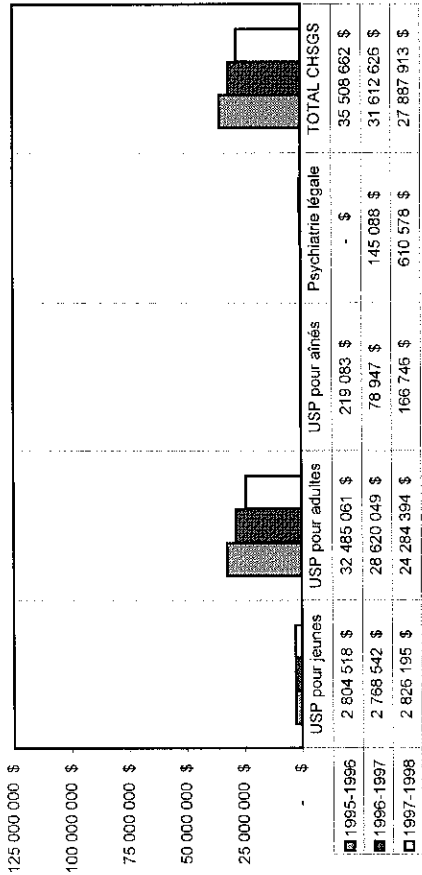


TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

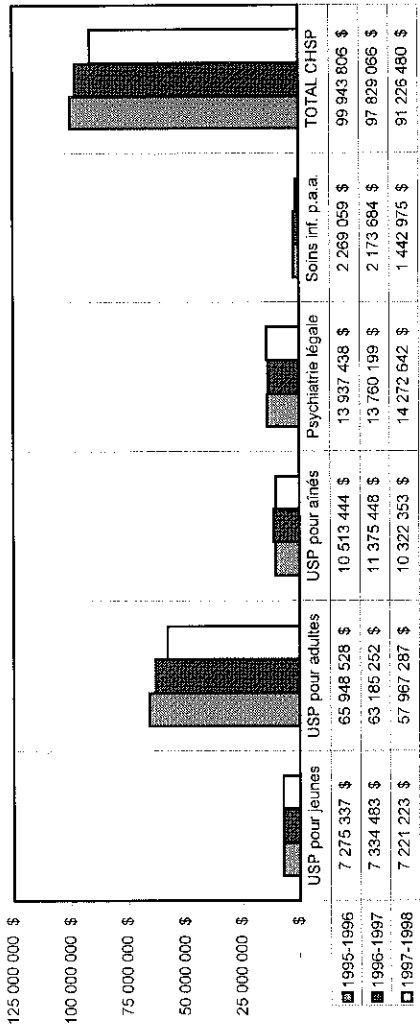
SERVICES D'HOSPITALISATION EN PSYCHIATRIE
OFFERTS PAR LES ÉTABLISSEMENTS IMPLIQUÉS EN SANTÉ MENTALE (CHSGS AVEC PSYCHIATRIE ET CHSP) DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

ÉVOLUTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES CONSENTIES

CHSGS avec département de psychiatrie

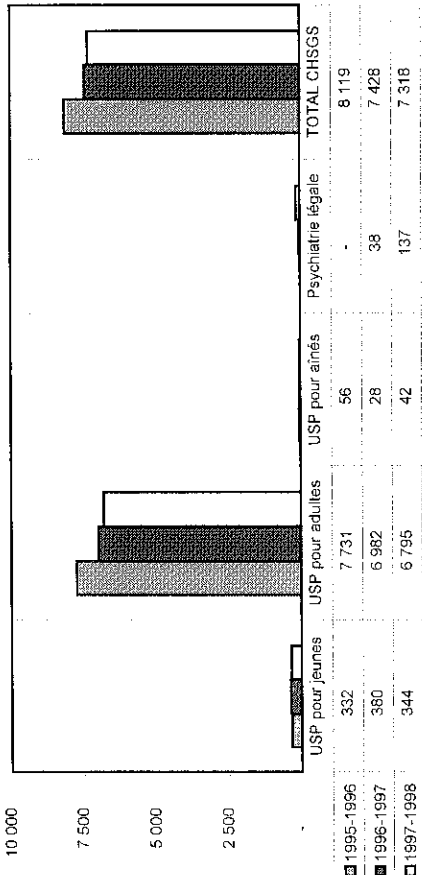


CHSP



ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE DESSERVIE

CHSGS avec département de psychiatrie



CHSP

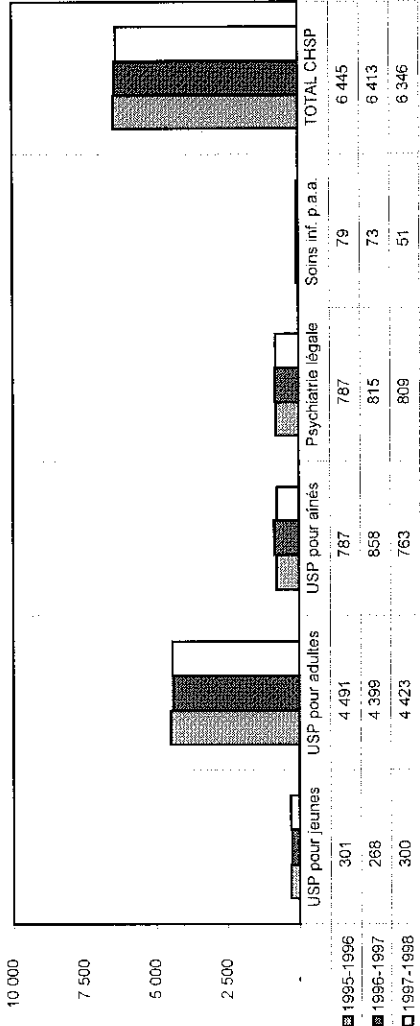


TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

2. SERVICES D'HOSPITALISATION EN PSYCHIATRIE (suite)

2.1 SERVICES D'HOSPITALISATION EN PSYCHIATRIE OFFERTS PAR LES ÉTABLISSEMENTS IMPLIQUÉS EN SANTÉ MENTALE : CHSGS AVEC DÉPARTEMENT DE PSYCHIATRIE ET CHSP (SUITE)

PROFIL DE LA CLIENTÈLE DESSERVIE DANS LES DÉPARTEMENTS DE PSYCHIATRIE DES CHSGS ET INDICATEURS ÉVOLUTIFS

En 1997-1998, grâce au fichier Med-Écho, on dénombre 4 813 usagers différents avec troubles mentaux dans les départements de psychiatrie des CHSGS de la région⁵, soit 4 663 en courte durée et 150 en longue durée. Voici comment ils se répartissent selon leur âge, leur diagnostic et leur secteur de résidence.

Il s'agit essentiellement d'adultes de 18-64 ans (80,5 % en courte durée et 64,7 % en longue durée). La proportion d'ânés de 65 ans et plus est plus importante en longue durée qu'en courte durée (respectivement 31,3 % et 12,7 %). Les jeunes de moins de 18 ans sont très peu nombreux, soit à peine 6,8 % en courte durée et 4,0 % en longue durée.

Les personnes hospitalisées pour troubles mentaux dans les départements de psychiatrie des CHSGS souffrent majoritairement de psychoses non organiques (67,9 % en courte durée et 85,3 % en longue durée) et un peu de troubles névrotiques et de troubles de la personnalité (25,7 % en courte durée et 7,3 % en longue durée). Le profil de la clientèle est donc nettement plus lourd en longue durée.

Environ le sixième des usagers différents desservis dans les départements de psychiatrie des CHSGS proviennent de l'extérieur de la région (15,2 % en courte durée et 18,7 % en longue durée). La répartition des usagers différents selon leur secteur de résidence sur l'île démontre une représentation marquée des résidents du CENTRE-EST, du CENTRE-OUEST et du NORD dans les départements de psychiatrie des CHSGS, et ce, tant en courte durée qu'en longue durée. Loin derrière, on retrouve ceux de l'EST et de l'OUEST. Quant aux résidents du SUD-OUEST, ils ne fréquentent pratiquement pas les départements de psychiatrie des CHSGS. Il faut dire que dans cette sous-région, l'établissement responsable de la prestation des soins psychiatriques est un CHSP (Hôpital Douglas).

En 1996-1997, le nombre d'usagers différents dans les départements de psychiatrie des CHSGS était légèrement supérieur à ce qu'on observe en 1997-1998. Leur nombre est en effet passé de 5 272 à 4 813, soit une baisse de 459 usagers différents en une seule année (8,7 % de moins). Il s'agit, rappelons-le, de la période de fermeture de trois CHSGS avec département de psychiatrie et de la fusion de trois autres.

⁵ Comparativement à 7 318 usagers traités en 1997-1998 dans les départements de psychiatrie des CHSGS selon les rapports statistiques annuels des établissements (admissions au 1^{er} avril plus les admissions en cours d'année), le nombre d'usagers différents comptabilisé ici est nettement inférieur (4 813 usagers différents), ce qui laisse supposer qu'un même usager peut avoir été admis plus d'une fois au cours de l'année dans un même établissement ou être passé d'un hôpital à l'autre.

À titre évolutif, de 1996-1997 à 1997-1998, on note que le coût moyen par usager (courte et longue durée confondues) baisse sensiblement de 1996-1997 à 1997-1998 (respectivement 6 006 \$ et 5 794 \$). Le pourcentage d'usagers avec troubles mentaux sévères et persistants augmente un peu entre ces deux années financières, passant de 72,3 % à 74,8 %. Le pourcentage d'usagers venant de l'extérieur de la région évolue très légèrement à la hausse lui aussi (de 14,5 % à 15,4 %). Pour les résidents montréalais seulement, on note que le taux d'usagers par 1 000 habitants demeure stable à 2,4 au cours des deux années d'observation.

Nous ajoutons ici quatre autres indicateurs évolutifs propres aux usagers traités dans les départements de psychiatrie des CHSGS de 1995-1996 à 1997-1998, soit le coût moyen par usager traité dans les unités de soins psychiatriques pour jeunes, adultes et ânés et en psychiatrie légale. Rappelons qu'il ne s'agit pas ici des usagers différents. Nous utilisons ici les données des rapports statistiques et financiers annuels des établissements où on peut faire ces distinctions en terme de centres d'activités.

Globalement, en 1997-1998, c'est dans les unités de soins psychiatriques pour jeunes que le coût moyen par usager traité est le plus élevé (8 216 \$). Loin derrière, par ordre décroissant, suivent la psychiatrie légale (4 457 \$), les unités de soins psychiatriques pour ânés (3 970 \$) et les unités de soins psychiatriques pour adultes (3 574 \$).

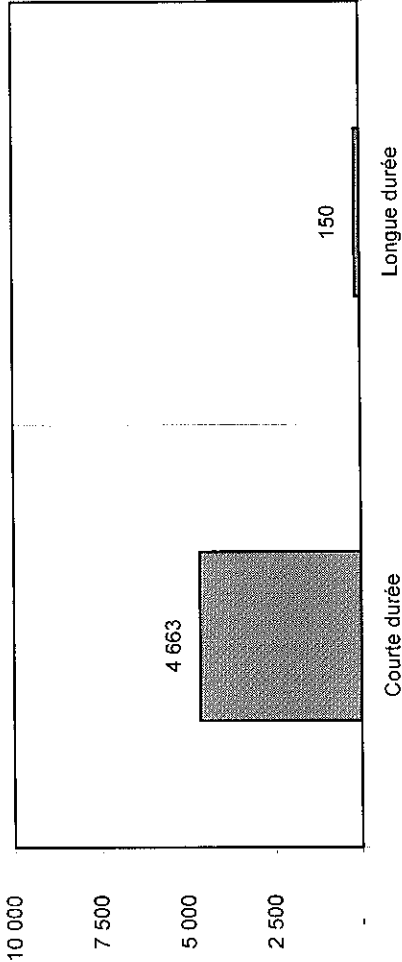
Au fil des ans, on note une diminution sensible du coût moyen par usager traité dans les unités de soins psychiatriques pour adultes (628 \$ de moins en trois ans). On observe une hausse appréciable du coût moyen par usager traité en psychiatrie légale⁶ (639 \$ de plus en deux ans). Quant aux unités de soins psychiatriques pour jeunes et ânés, le coût moyen par usager traité fluctue à la baisse de 1995-1996 à 1996-1997 et à la hausse de 1996-1997 à 1997-1998.

⁶ Il s'agit ici du département de psychiatrie de l'Hôpital Royal-Victoria qui accueille de plus en plus d'usagers en psychiatrie légale (nombre de lits dressés en hausse, de même qu'augmentation du nombre d'usagers traités au fil des ans).

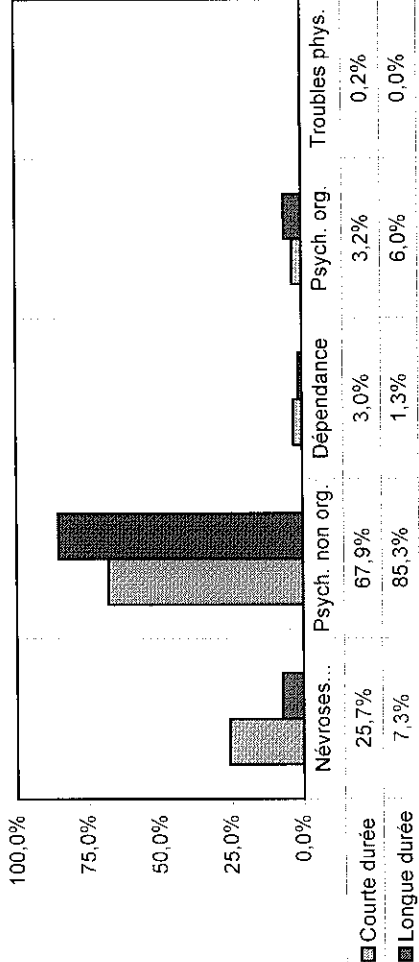
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES D'HOSPITALISATION
OFFERTS DANS LES DÉPARTEMENTS DE PSYCHIATRIE DES CHSGS DE LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE
1997-1998

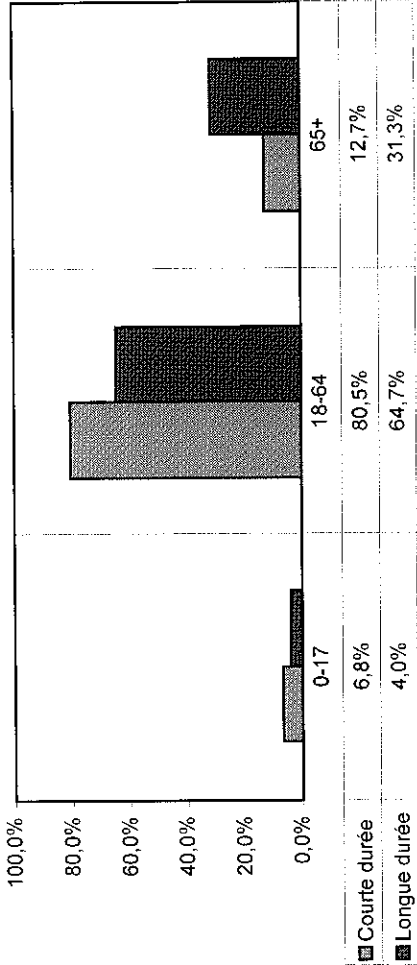
NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS



RÉPARTITION EN % SELON LEUR DIAGNOSTIC



RÉPARTITION EN % SELON LEUR ÂGE



RÉPARTITION EN % SELON LEUR SECTEUR DE RÉSIDENCE

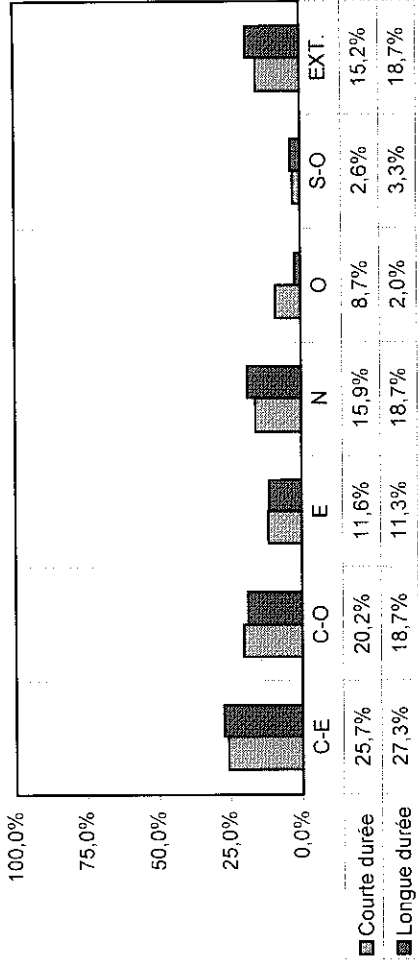
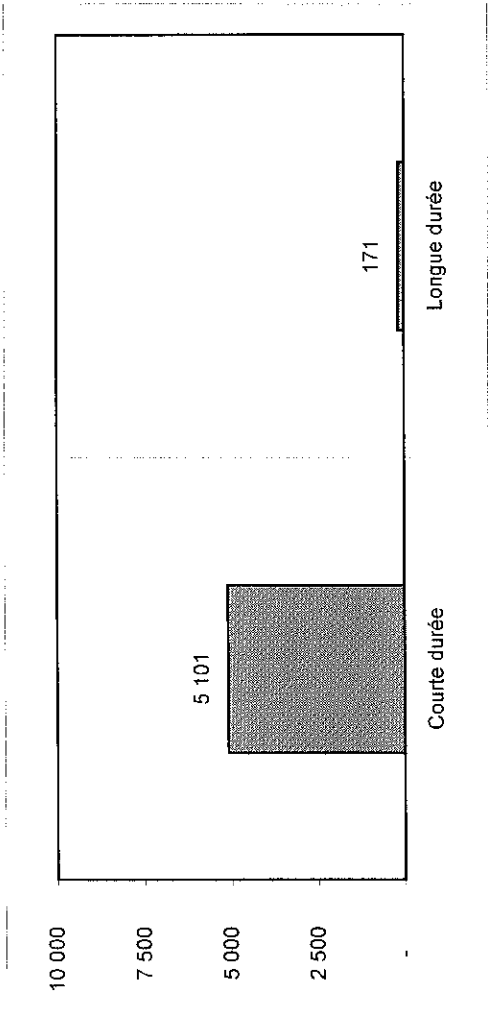


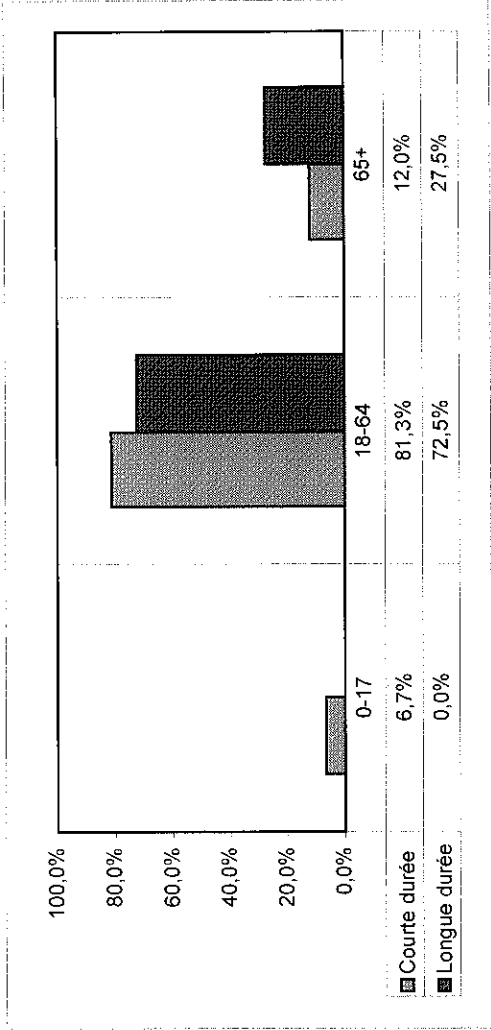
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES D'HOSPITALISATION
OFFERTS DANS LES DÉPARTEMENTS DE PSYCHIATRIE DES CHSGS DE LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE
1996-1997

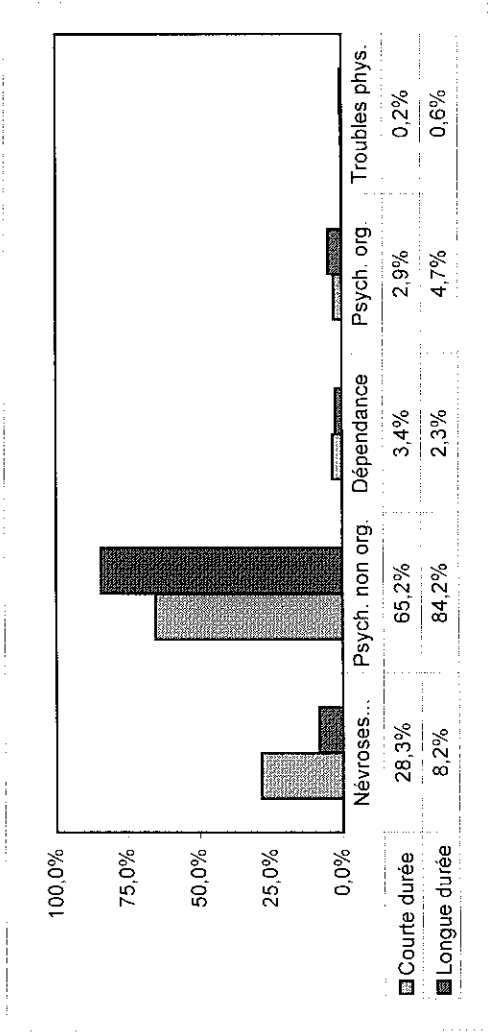
NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS



RÉPARTITION EN % SELON LEUR ÂGE



RÉPARTITION EN % SELON LEUR DIAGNOSTIC



RÉPARTITION EN % SELON LEUR SECTEUR DE RÉSIDENCE

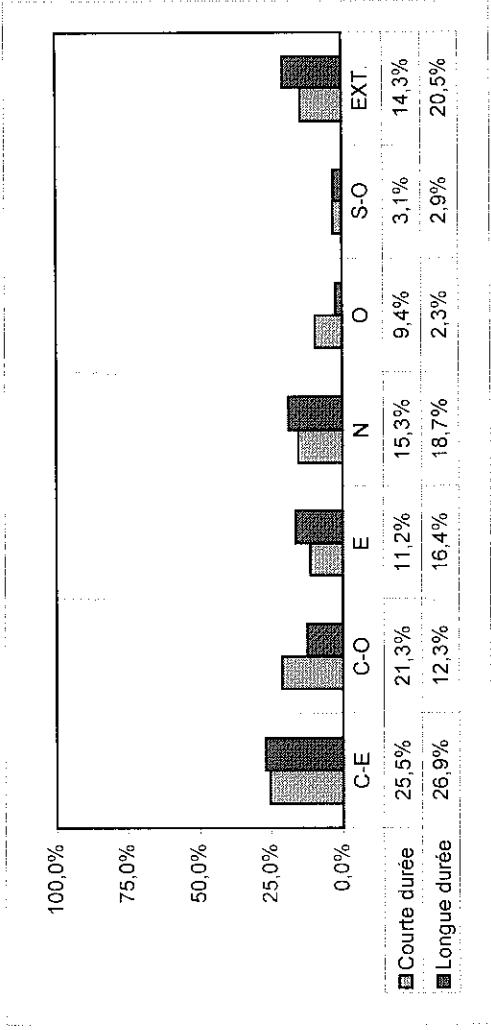
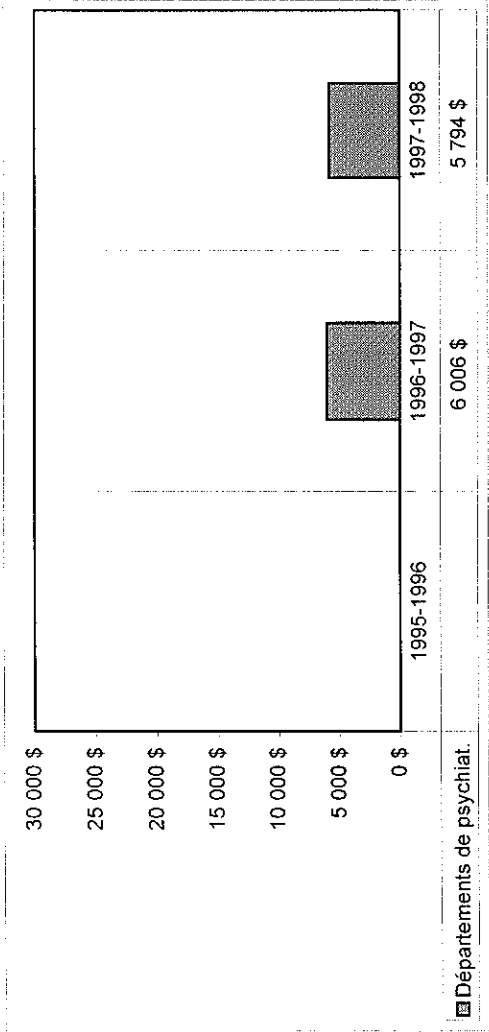


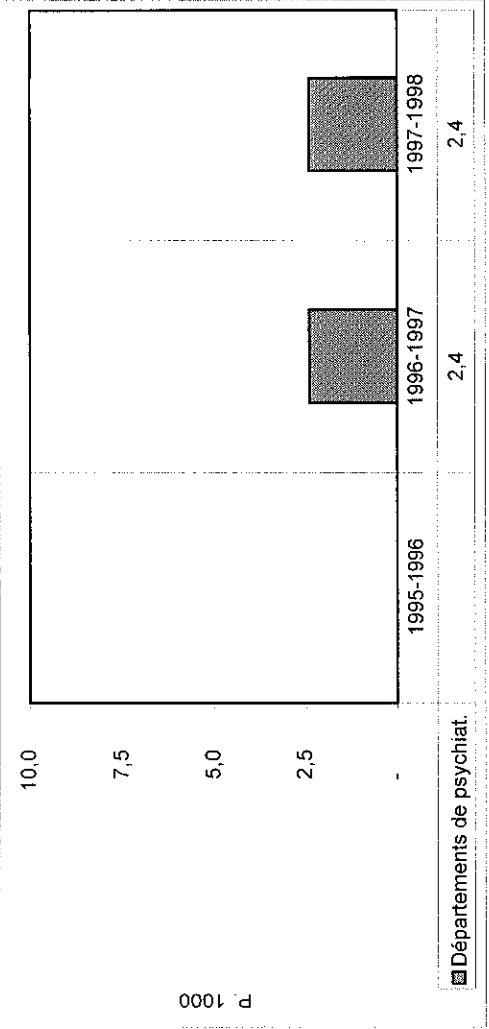
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES D'HOSPITALISATION
OFFERTS DANS LES DÉPARTEMENTS DE PSYCHIATRIE DES CHSGS DE LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

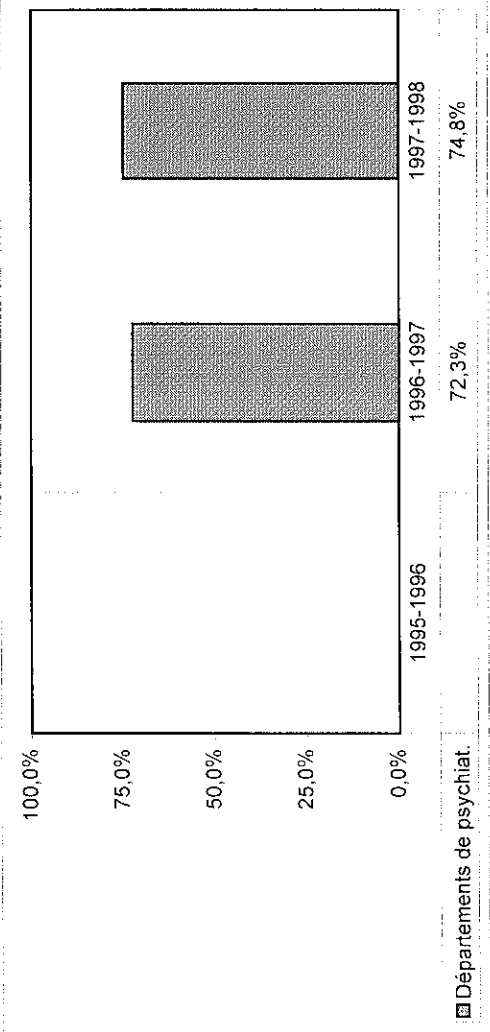
COÛT MOYEN PAR USAGER



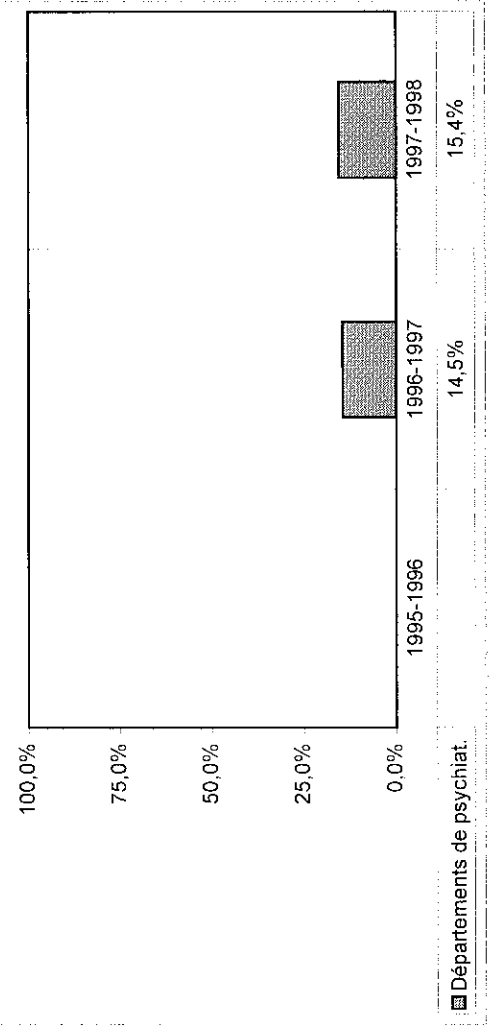
TAUX D'USAGERS (p. 1000) (résidents seulement)



% D'USAGERS AVEC TROUBLES MENTAUX SÉVÈRES ET PERSISTANTS



% D'USAGERS VENANT DE L'EXTÉRIEUR DE LA RÉGION

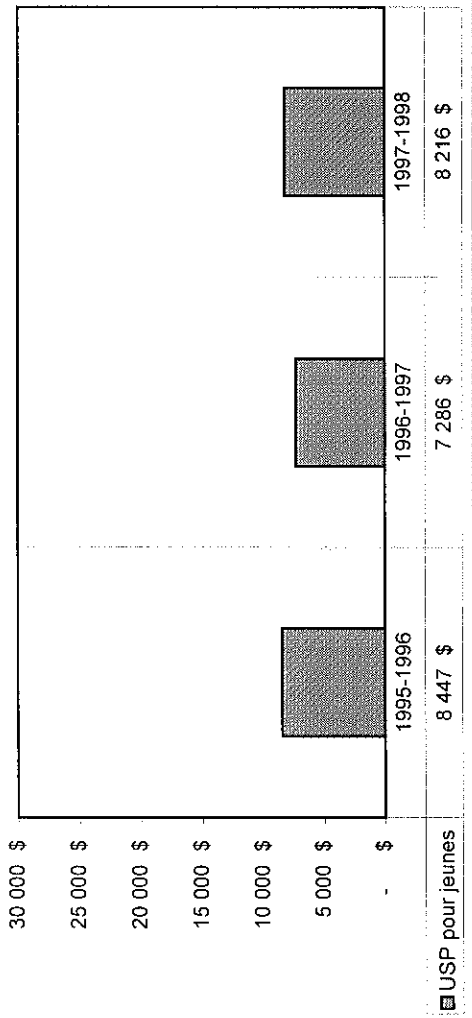


N.B. : COURTE ET LONGUE DURÉE COMBINÉES (principalement courte durée)

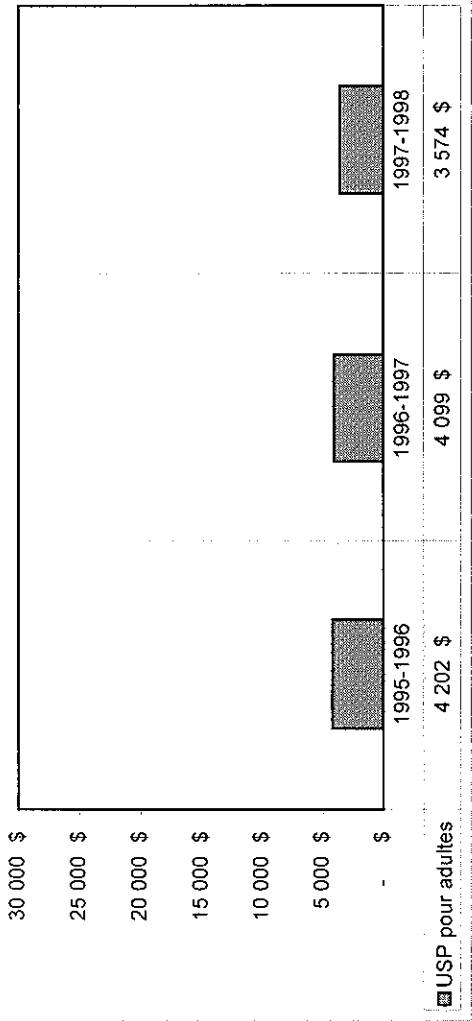
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES D'HOSPITALISATION
OFFERTS DANS LES DÉPARTEMENTS DE PSYCHIATRIE DES CHSGS DE LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

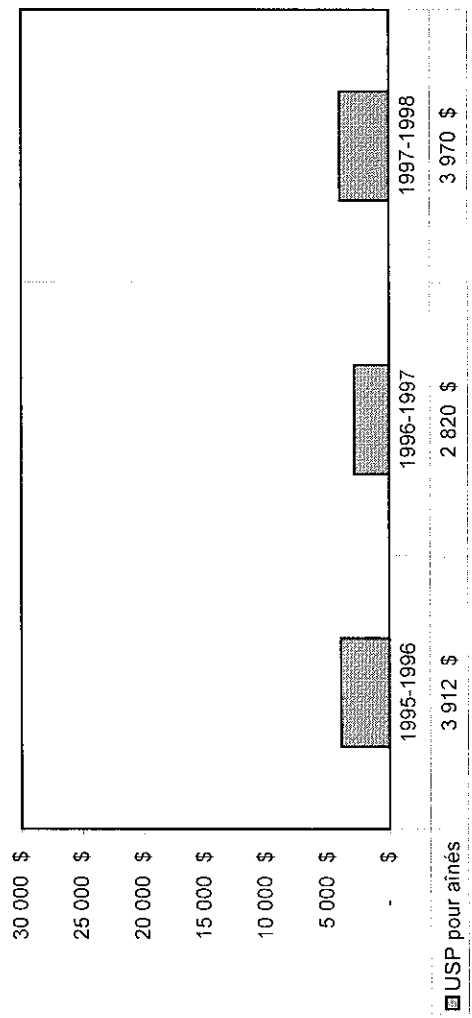
COÛT MOYEN PAR USAGER TRAITÉ - USP POUR JEUNES



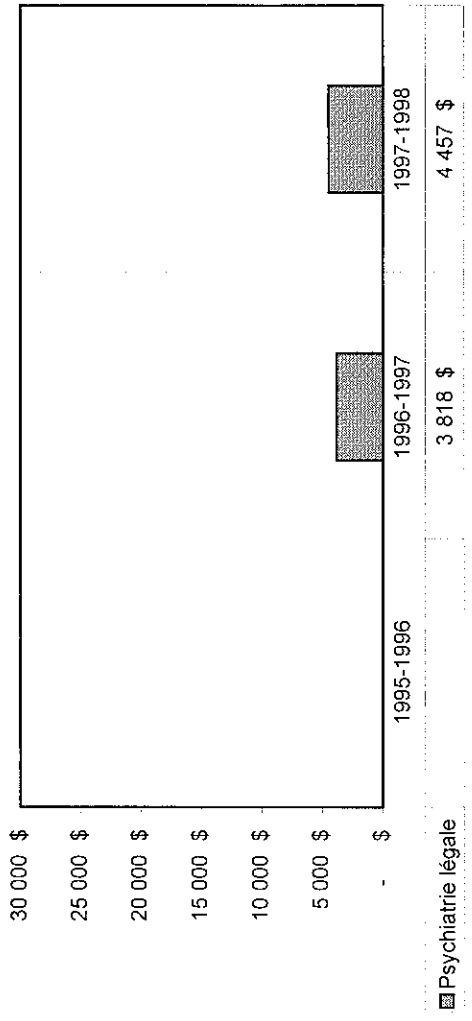
COÛT MOYEN PAR USAGER TRAITÉ - USP POUR ADULTES



COÛT MOYEN PAR USAGER TRAITÉ - USP POUR ÂÎNÉS



COÛT MOYEN PAR USAGER TRAITÉ - PSYCHIATRIE LÉGALE



2. SERVICES D'HOSPITALISATION EN PSYCHIATRIE (suite)

2.1 SERVICES D'HOSPITALISATION EN PSYCHIATRIE OFFERTS PAR LES ÉTABLISSEMENTS IMPLIQUÉS EN SANTÉ MENTALE : CHSGS AVEC DÉPARTEMENT DE PSYCHIATRIE ET CHSP (SUITE)

PROFIL DE LA CLIENTÈLE DESSERVIE DANS LES CHSP ET INDICATEURS ÉVOLUTIFS

En 1997-1998, grâce au fichier d'hygiène mentale (et parfois du fichier Med-Écho pour ce qui est de la courte durée dans un des établissements), il est possible de faire le décompte des usagers différents avec troubles mentaux dans les CHSP (n'incluant pas le retard mental). Dans les quatre CHSP de la région, leur nombre s'élève à 3 913⁷, dont 1 840 en courte durée (moins de 120 jours) et 2 073 en longue durée (120 jours et plus). C'est sensiblement le même nombre d'usagers que l'on observait en 1996-1997 (3 932 usagers différents, dont 1 804 en courte durée et 2 128 en longue durée).

Voici comment les usagers différents desservis dans les CHSP en 1997-1998 se répartissent selon leur âge, leur diagnostic et leur région de résidence⁸.

Les adultes de 18-64 ans forment l'essentiel de la clientèle psychiatrique dans les CHSP, tant en courte durée qu'en longue durée (respectivement 82,7 % et 77,6 %). Environ un usager sur huit est âgé de 65 ans et plus (12,1 % en courte durée et 11,1 % en longue durée). Quant aux jeunes de moins de 18 ans, ils sont relativement peu nombreux en courte durée (5,2 %). Par contre, en longue durée, leur proportion augmente (11,3 %).

Tout comme dans les départements de psychiatrie des CHSGS, la clientèle des CHSP a un profil diagnostic relativement lourd avec une majorité de psychoses non organiques (63,5 % en courte durée et 75,9 % en longue durée) et un peu de troubles névrotiques et de troubles de la personnalité (28,5 % en courte durée et 17,3 % en longue durée). La clientèle en longue durée présente un profil plus lourd au plan des diagnostics psychiatriques.

En courte durée, la très grande majorité de la clientèle réside sur l'île de Montréal, avec à peine 9,2 % d'usagers différents hors-région. Par contre, en longue durée, la clientèle venant de l'extérieur de la région correspond à près du quart des usagers différents (24,6 %).

⁷ Comparativement à 6 346 usagers traités en 1997-1998 dans les CHSP selon les rapports statistiques annuels des établissements (admissions au 1^{er} avril plus les admissions en cours d'année), le nombre d'usagers différents comptabilisé ici est nettement inférieur (3 913 usagers différents), ce qui laisse supposer qu'un même usager peut avoir été admis plus d'une fois au cours de l'année dans un même établissement ou être passé d'un hôpital à l'autre. De plus, dans le cas des CHSP, les données tirées des rapports statistiques et financiers annuels des établissements ne font pas la distinction entre les usagers avec troubles mentaux et les usagers avec du retard mental, ce que permet le fichier d'hygiène mentale.

⁸ Comme plusieurs patients séjourneront depuis plusieurs années dans un CHSP donné, le secteur de résidence de la clientèle n'apparaît pas dans le fichier d'hygiène mentale. Nous n'avons que la région de provenance de la clientèle.

Les données ne nous permettent pas de distinguer la clientèle selon sa sous-région de résidence, sauf pour ce qui est de la clientèle en courte durée à l'Hôpital Douglas⁹. Cette dernière vient essentiellement du SUD-OUEST (483 personnes sur 677, soit 71,3 %). C'est que dans le cadre de la sectorisation en santé mentale, les résidents du SUD-OUEST n'ont accès qu'à un CHSP dans leur sous-région, aucun département de psychiatrie en CHSGS n'étant disponible. C'est ce qui explique leur sous-représentation dans les départements de psychiatrie des CHSGS.

Les indicateurs évolutifs retenus disponibles pour 1996-1997 et 1997-1998 (courte et longue durée combinées) indiquent une baisse du coût moyen par usager, celui-ci étant passé de 22 341 \$ à 20 823 \$. Mentionnons ici que nous avons dû inclure les usagers avec retard mental dans le calcul. En effet, nous ne pouvions distinguer le budget propre aux troubles mentaux du budget propre au retard mental. Pour les trois autres indicateurs, seuls les usagers présentant des troubles mentaux sont retenus. Le pourcentage des usagers avec troubles mentaux sévères et persistants est demeuré sensiblement le même au cours des deux années d'observation (78,0 % en 1996-1997 et 77,5 % en 1997-1998). Il en est de même pour le pourcentage d'usagers venant de l'extérieur de la région (17,1 % en 1996-1997 et 17,3 % en 1997-1998). Si on ne retient que les résidents de l'île, le taux d'usagers par 1 000 habitants a diminué entre 1996-1997 et 1997-1998, passant de 1,8 à 1,2 usager par 1 000 habitants.

Nous ajoutons ici quatre autres indicateurs évolutifs propres aux usagers traités dans les CHSP de 1995-1996 à 1997-1998, soit le coût moyen par usager traité dans les unités de soins psychiatriques pour jeunes, adultes et aînés et en psychiatrie légale. Rappelons qu'il ne s'agit pas ici des usagers différents et que le retard mental est inclus. Nous utilisons ici les données des rapports statistiques et financiers annuels des établissements où l'on peut faire ces distinctions en terme de centres d'activités.

En 1997-1998, ce sont les unités de soins psychiatriques pour jeunes qui coûtent le plus cher par usager traité (24 071 \$), suivies de loin par la psychiatrie légale (17 642 \$), les unités de soins psychiatriques pour adultes (13 529 \$) et les unités de soins psychiatriques pour aînés (13 106 \$).

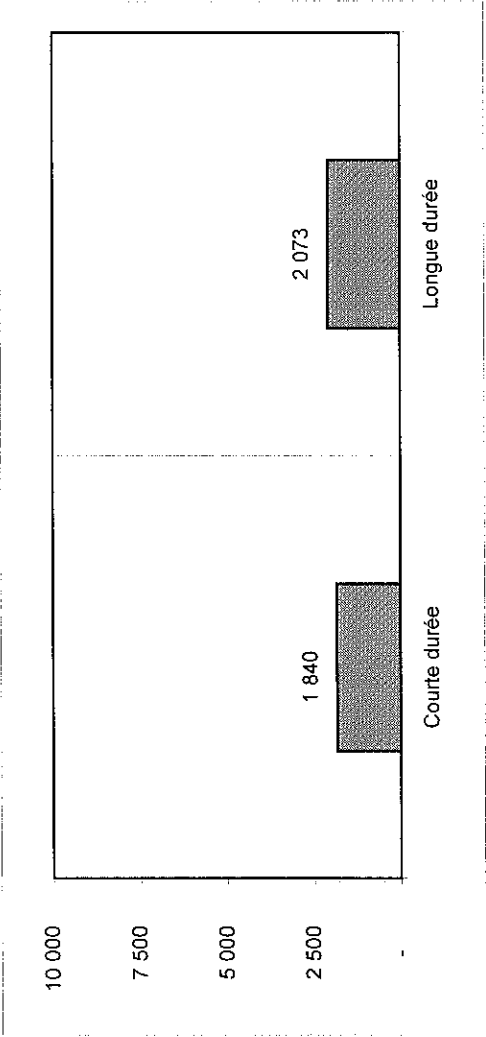
En termes d'évolution, on note que le coût moyen par usager traité a baissé régulièrement dans les unités de soins psychiatriques pour aînés (baisse de 1 582 \$ en trois ans). Il fluctue à la baisse pour remonter l'année suivante dans le cas des unités de soins psychiatriques pour adultes et en psychiatrie légale. Dans le cas des unités de soins psychiatriques pour jeunes, le coût moyen par usager traité a augmenté considérablement entre 1995-1996 et 1996-1997, pour baisser l'année suivante.

⁹ Les données tirées du fichier Med-Écho nous permettent de faire la répartition des 677 usagers en courte durée desservis en 1997-1998 à l'Hôpital Douglas selon leur secteur de résidence comme suit : 16 usagers du CENTRE-EST (2,3 %), 39 usagers du CENTRE-OUEST (5,7 %), 11 usagers de l'EST (1,6 %), 6 usagers du NORD (0,8 %), 65 usagers de l'OUEST (9,6 %), 483 usagers du SUD-OUEST (71,3 %) et 57 usagers venant de l'extérieur de l'île (8,4 %).

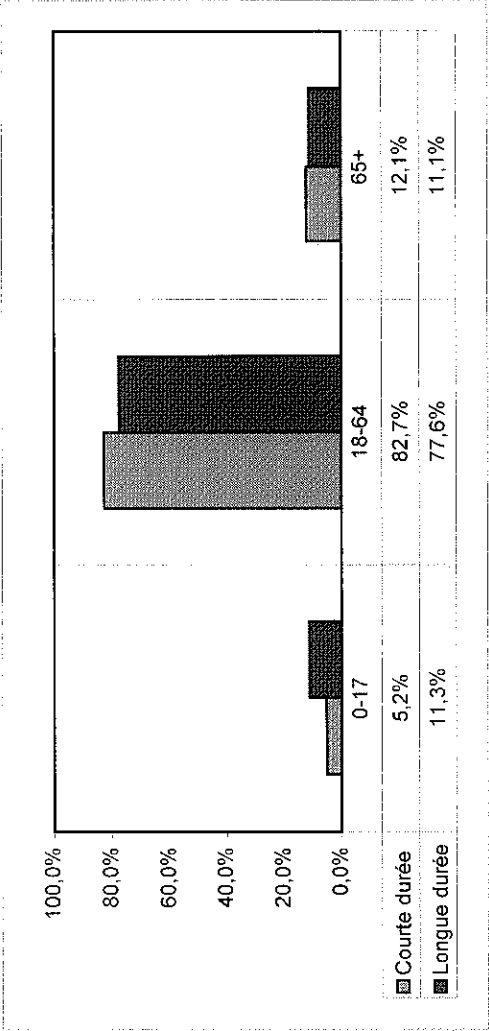
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES D'HOSPITALISATION
OFFERTS DANS LES CHSP DE LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE
1997-1998

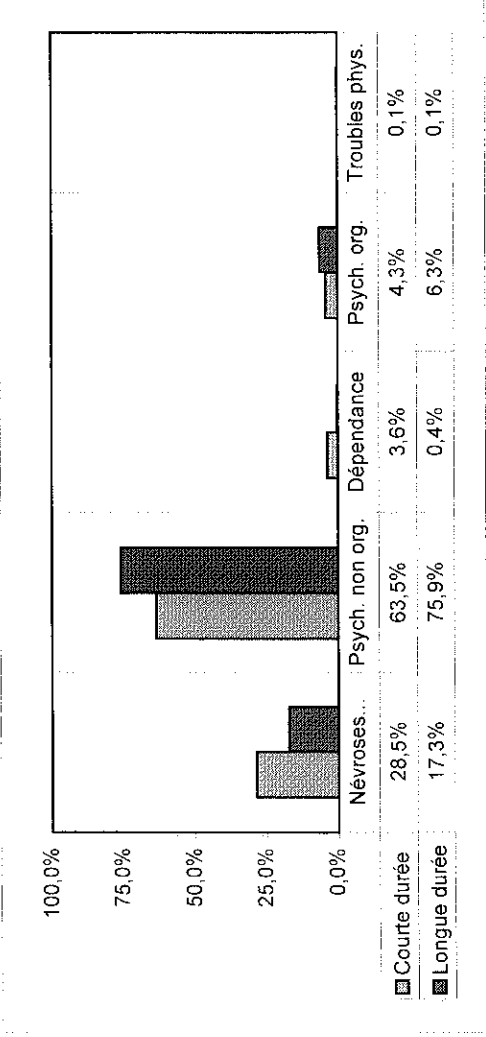
NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS



RÉPARTITION EN % SELON LEUR ÂGE



RÉPARTITION EN % SELON LEUR DIAGNOSTIC



RÉPARTITION EN % SELON LEUR SECTEUR DE RÉSIDENCE

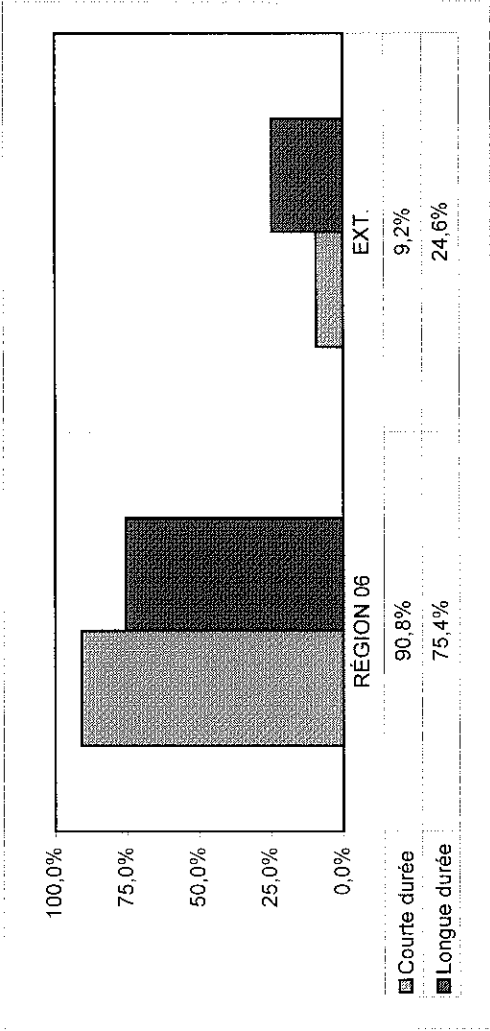
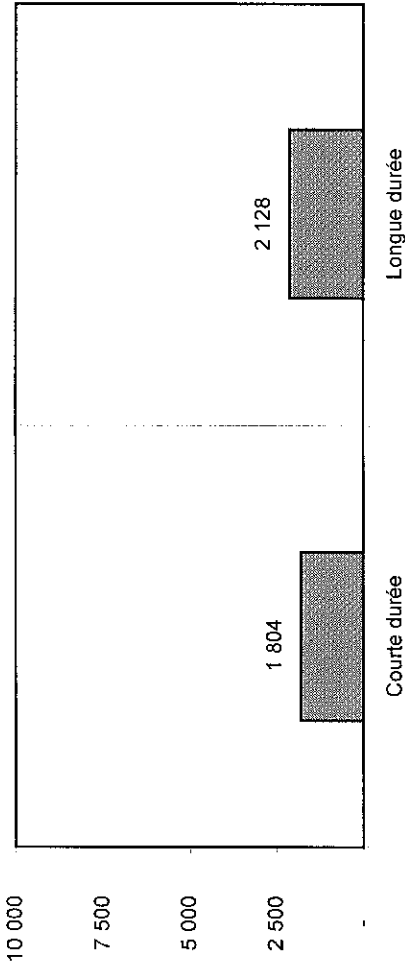


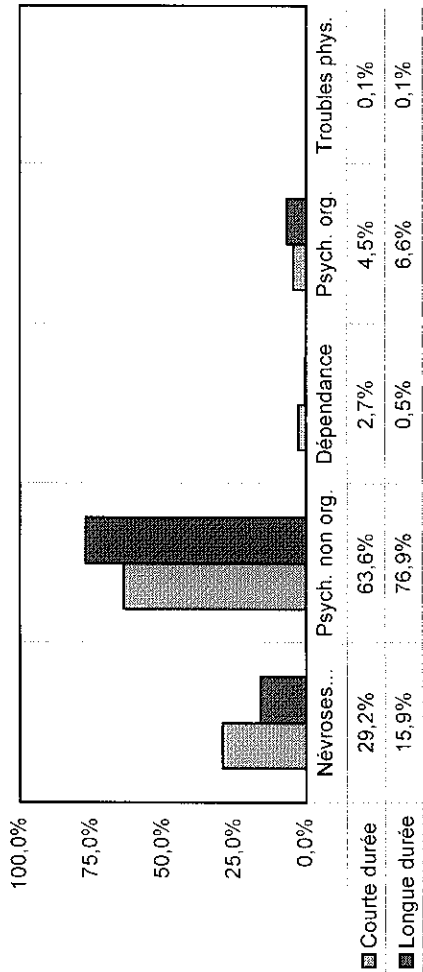
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES D'HOSPITALISATION
OFFERTS DANS LES CHSP DE LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE
1996-1997

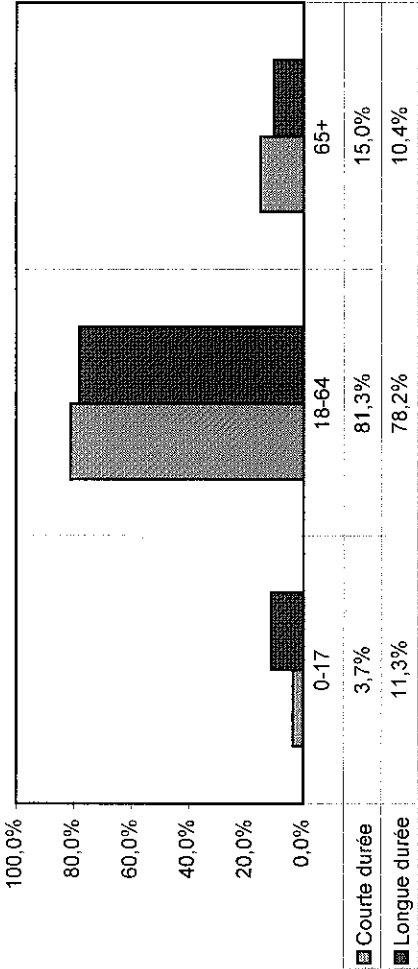
NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS



RÉPARTITION EN % SELON LEUR DIAGNOSTIC



RÉPARTITION EN % SELON LEUR ÂGE



RÉPARTITION EN % SELON LEUR SECTEUR DE RÉSIDENCE

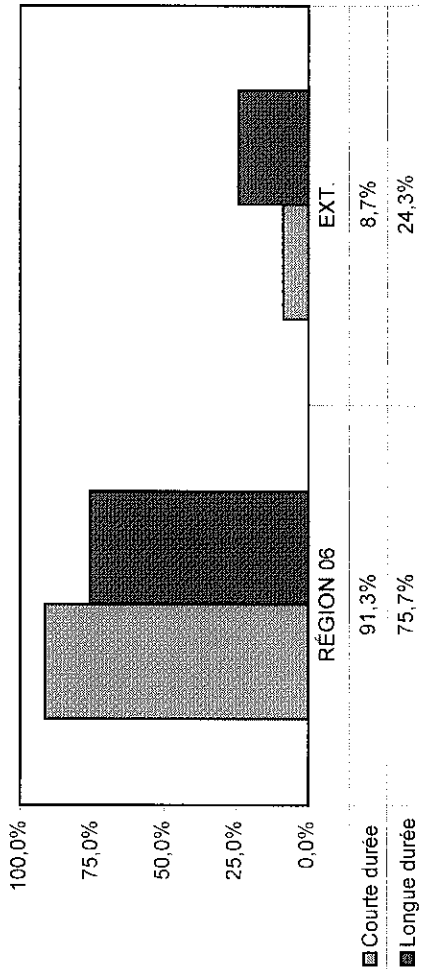
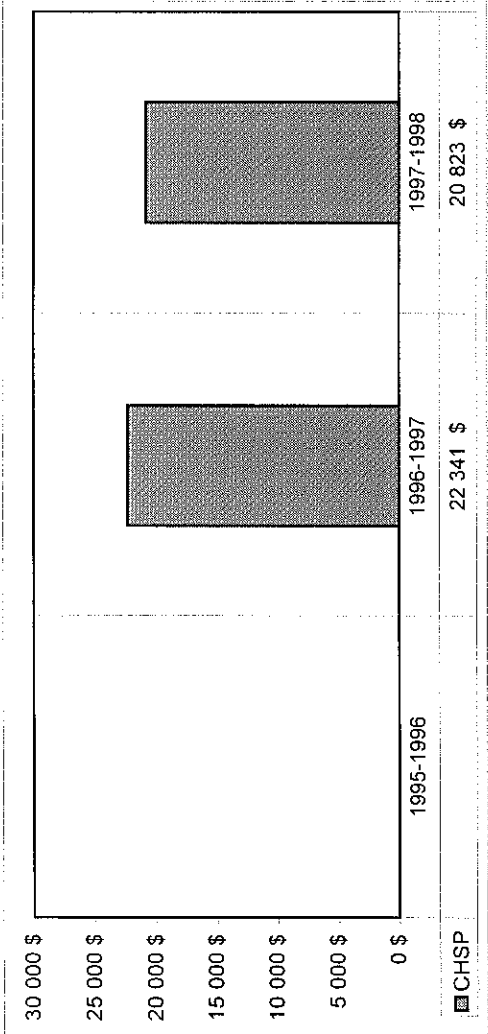


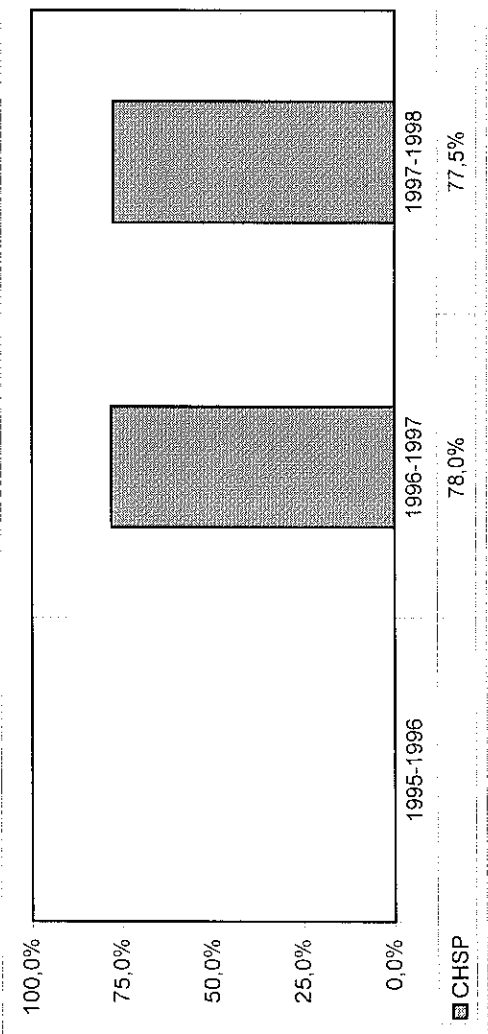
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES D'HOSPITALISATION
OFFERTS DANS LES CHSP DE LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

COÛT MOYEN PAR USAGER

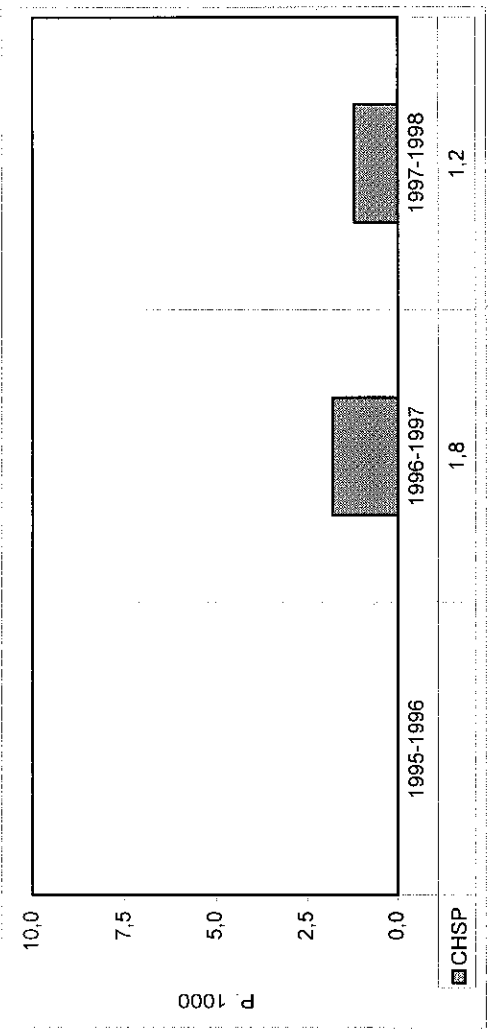


% D'USAGERS AVEC TROUBLES MENTAUX SÉVÈRES ET PERSISTANTS

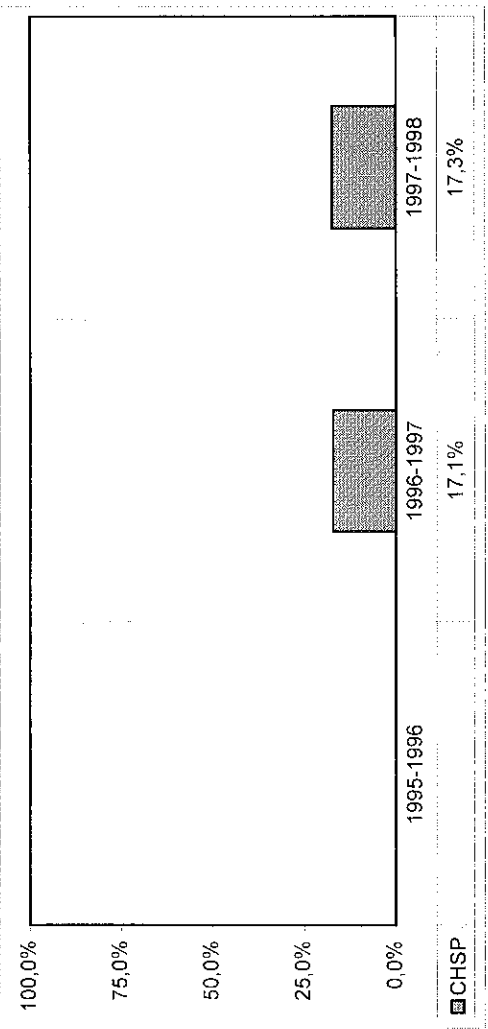


N.B. : COURTE ET LONGUE DURÉE COMBINÉES

TAUX D'USAGERS (p. 1000) (résidents seulement)



% D'USAGERS VENANT DE L'EXTÉRIEUR DE LA RÉGION

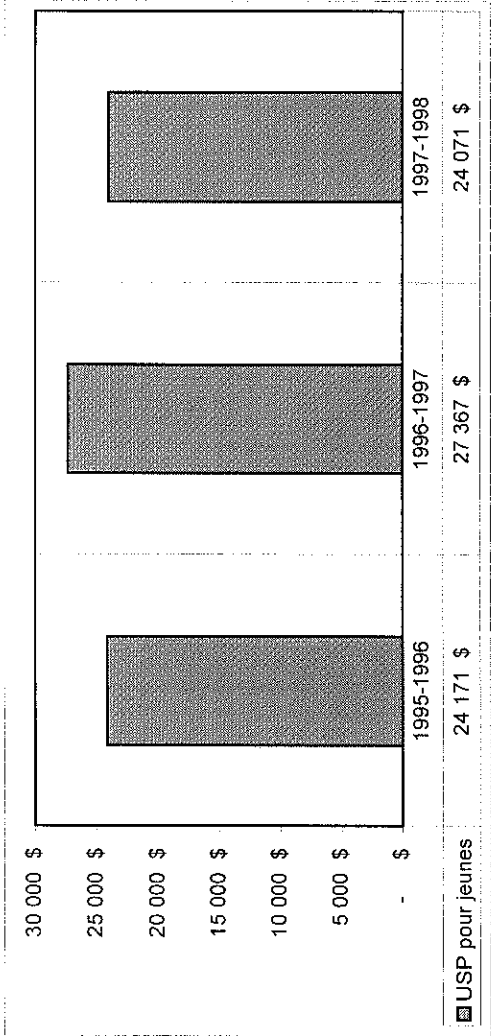


N.B. : LE COÛT MOYEN PAR USAGER COMPREND LE RETARD MENTAL

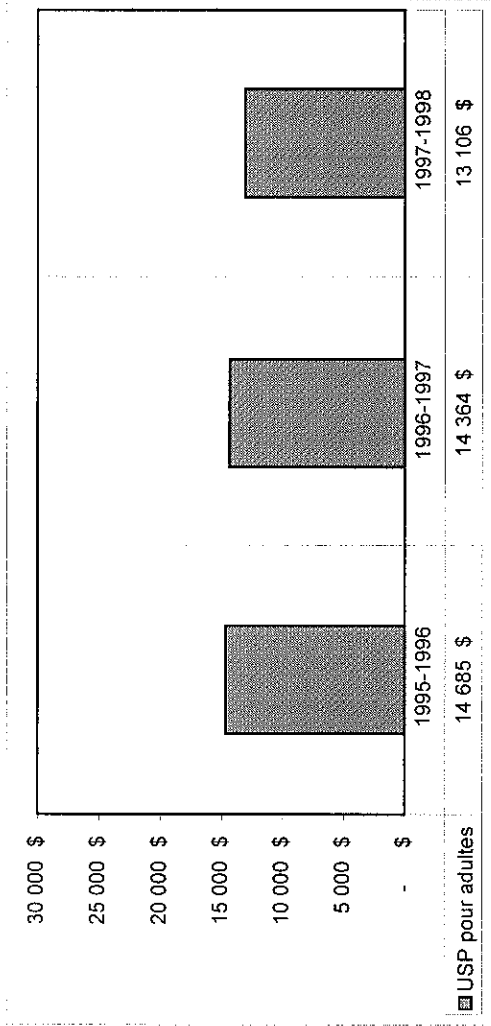
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES D'HOSPITALISATION
OFFERTS DANS LES CHSP DE LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

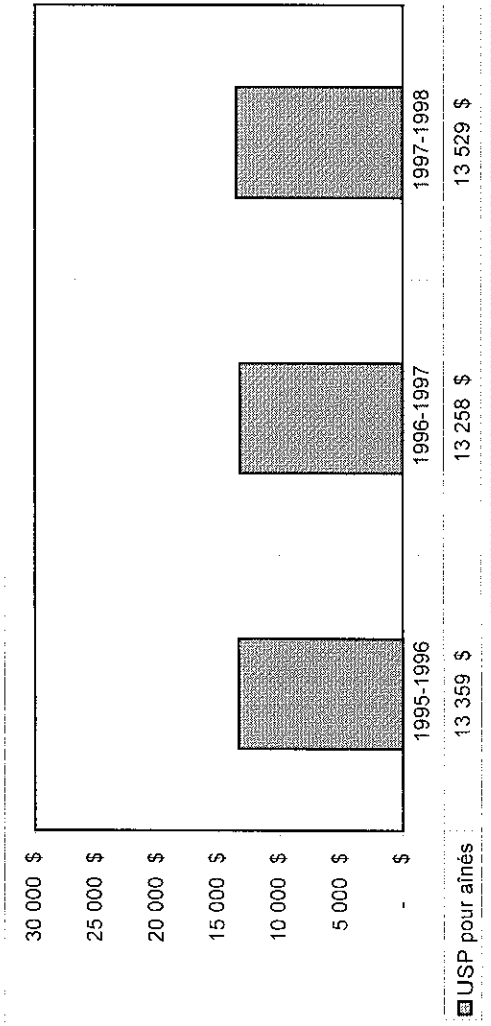
COÛT MOYEN PAR USAGER TRAITÉ - USP POUR JEUNES



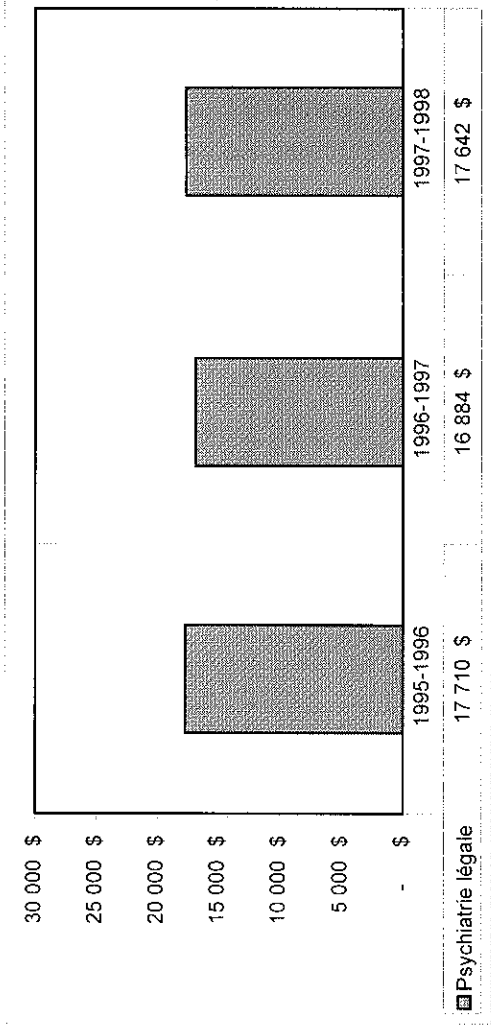
COÛT MOYEN PAR USAGER TRAITÉ - USP POUR ADULTES



COÛT MOYEN PAR USAGER TRAITÉ - USP POUR ÂÎNÉS



COÛT MOYEN PAR USAGER TRAITÉ - PSYCHIATRIE LÉGALE



2. SERVICES D'HOSPITALISATION EN PSYCHIATRIE (suite)

2.2 SERVICES D'HOSPITALISATION EN PSYCHIATRIE OFFERTS PAR LES MÉDECINS PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ (SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES)

Les données fournies par la RAMQ nous permettent de faire aussi le décompte des usagers différents présentant des troubles mentaux ayant reçu des services médicaux psychiatriques de la part des médecins (omnipraticiens et spécialistes) payés à l'acte par la RAMQ et œuvrant dans les **sections psychiatriques des CH** montréalais (CHSGS et CHSP). Le profil de cette clientèle est connu en termes d'âge, de diagnostic et de secteur de résidence. Des données sur le coût de ces services sont également disponibles. Ne sont pas inclus ici les services médicaux psychiatriques rémunérés sous une autre forme par la RAMQ (à salaire, à vacation, à forfait).

ÉVOLUTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES INVESTIES

En 1997-1998, les services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ offerts aux personnes présentant des troubles mentaux dans les **sections psychiatriques des CH** ont coûté 4,9 M\$ à l'État, soit 0,8 M\$ de moins qu'en 1995-1996. Cette baisse dans les ressources financières est de l'ordre de 14,0 %. La fermeture de lits en psychiatrie en 1996-1997 est évidente ici.

ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE DESSERVIE

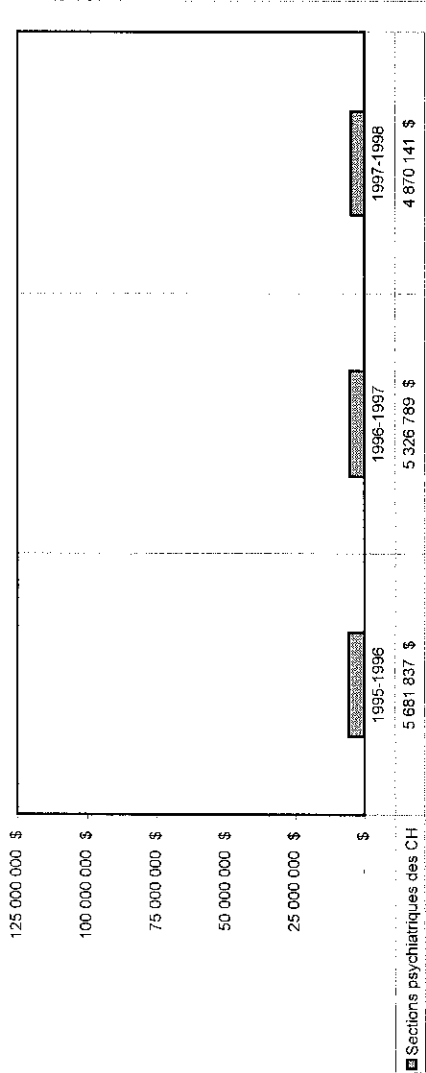
Le nombre d'usagers différents desservis par des médecins payés à l'acte par la RAMQ dans les **sections psychiatriques des CH** est ainsi passé de 8 034 à 7 034 de 1995-1996 à 1997-1998, soit une baisse de 12,4 %. Grâce au numéro d'assurance-maladie encrypté, le décompte des usagers différents est relativement plus sûr ici¹⁰.

¹⁰ Le décompte de la clientèle grâce aux fichier Med-Écho et Hygiène mentale arrivait à 8 726 usagers différents en 1997-1998. La différence s'explique par le fait qu'un usager qui passe d'un département de psychiatrie d'un CHSGS à un CHSP est compté deux fois.

TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES D'HOSPITALISATION EN PSYCHIATRIE
OFFERTS PAR LES MÉDECINS PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ (SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES) DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

ÉVOLUTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES CONSENTIES



ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE DESSERVIE

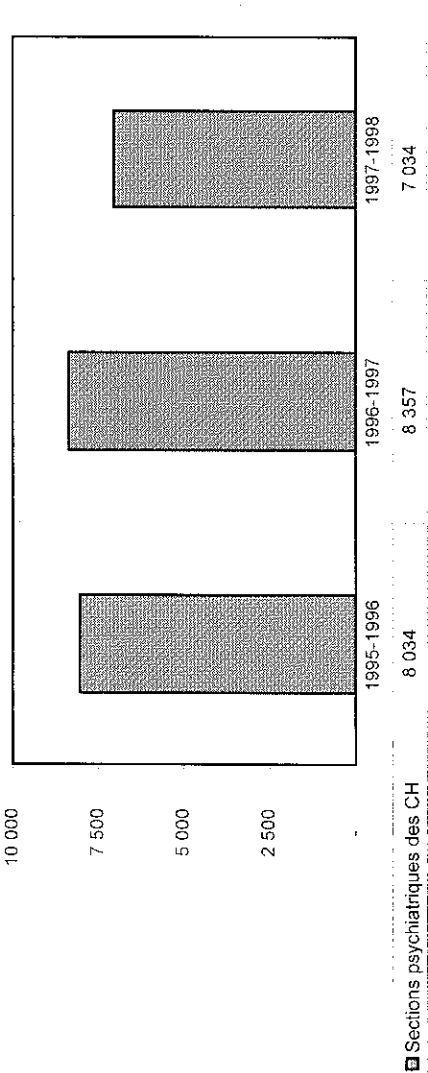


TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

2. SERVICES D'HOSPITALISATION EN PSYCHIATRIE (suite)

2.2 SERVICES D'HOSPITALISATION EN PSYCHIATRIE OFFERTS PAR LES MÉDECINS PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ (SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES) (SUITE)

PROFIL DE LA CLIENTÈLE DESSERVIE DANS LES SECTIONS PSYCHIATRIQUES DES CH ET INDICATEURS ÉVOLUTIFS

En 1997-1998, on observe que les 7 034 usagers différents desservis dans les départements de psychiatrie des CH et dans les CHSP se répartissent comme suit selon leur âge, leur diagnostic et leur secteur de résidence.

Encore là, ce sont essentiellement des adultes de 18-64 ans (78,8 %), suivis de loin par des aînés de 65 ans et plus (16,0 %) et par des jeunes de moins de 18 ans (5,3 %). Les jeunes sont encore relativement sous-représentés ici, notamment parce que les médecins hésitent à poser un diagnostic clair de troubles psychiatriques quand il s'agit de jeunes. Des jeunes auraient pu recevoir des services médicaux psychiatriques sans diagnostic de troubles mentaux et ils ne seraient pas comptabilisés ici.

Le profil diagnostic des usagers ayant reçu des services médicaux psychiatriques de la part des médecins payés à l'acte par la RAMQ dans les sections psychiatriques des CH montréalais est relativement lourd : 58,3 % avec des psychoses non organiques et 36,1 % avec des troubles névrotiques et des troubles de la personnalité. Toutefois, il semble que les médecins payés à l'acte par la RAMQ desservent une clientèle un peu moins lourde que les autres médecins travaillant dans les départements de psychiatrie des CHSGS et les CHSP de la région, à en juger par la différence observée entre les données de la RAMQ et celles provenant des fichiers Med-Écho et Hygiène mentale.

La répartition des usagers différents ayant reçu des services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ dans les sections psychiatriques des CH de la région selon leur secteur de résidence est possible ici, nous permettant d'aller un peu plus loin qu'avec les données du fichier d'Hygiène mentale. Près d'un usager sur cinq vient de l'extérieur de la région (18,9 %). Les résidents de l'EST et du CENTRE-EST sont proportionnellement plus nombreux que ceux des autres secteurs (respectivement 23,4 % et 18,8 %). Suivent de loin, les résidents du CENTRE-OUEST (13,2 %), du SUD-OUEST (9,8 %), du NORD (9,4 %) et de l'OUEST (6,4 %).

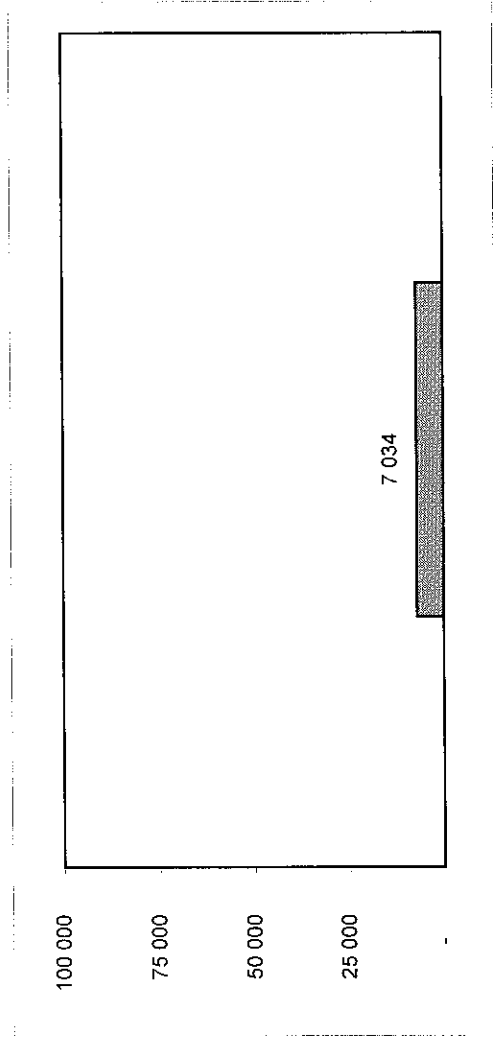
La répartition des usagers différents selon leur âge, leur diagnostic et leur secteur de résidence est disponible également pour les années financières 1995-1996 et 1996-1997.

Nous présentons ici quatre indicateurs évolutifs. Le coût moyen par usager fluctue au fil des ans : 707 \$ en 1995-1996, 637 \$ en 1996-1997 et 692 \$ en 1997-1998. Après avoir connu une baisse entre 1995-1996 et 1996-1997 (de 64,0 % à 61,5 %), le pourcentage d'usagers avec troubles mentaux sévères et persistants remonte en 1997-1998 (63,9 %). Le pourcentage d'usagers venant de l'extérieur de la région augmente plus particulièrement depuis 1996-1997 (16,6 %, 16,8 % et 18,9 %). En ne retenant que les résidents montréalais, nous observons que le taux d'usagers par 1 000 habitants a lui aussi connu une diminution de 1996-1997 à 1997-1998 (3,6 en 1995-1996, 3,7 en 1996-1997 et 3,1 en 1997-1998).

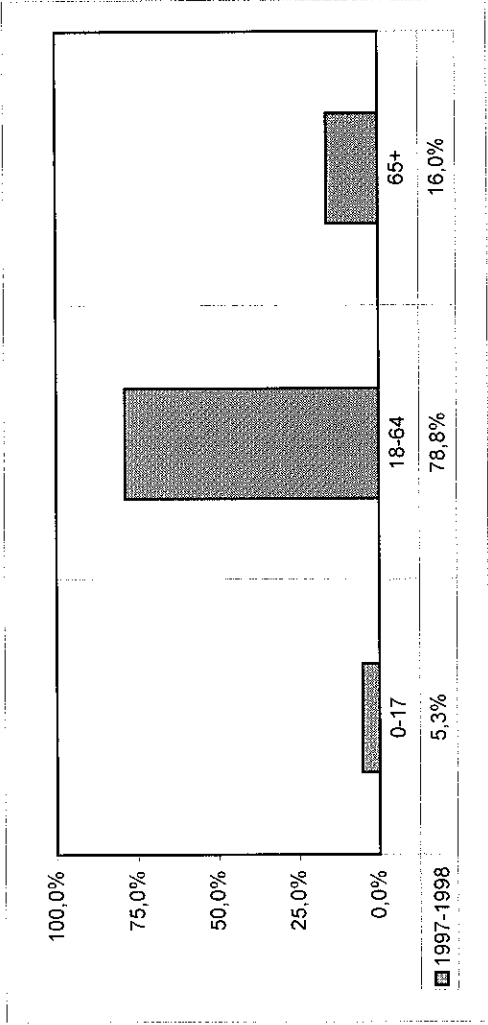
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ
OFFERTS DANS LES SECTIONS PSYCHIATRIQUES DES CHSGS AVEC PSYCHIATRIE ET LES CHSP DE LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE
1997-1998

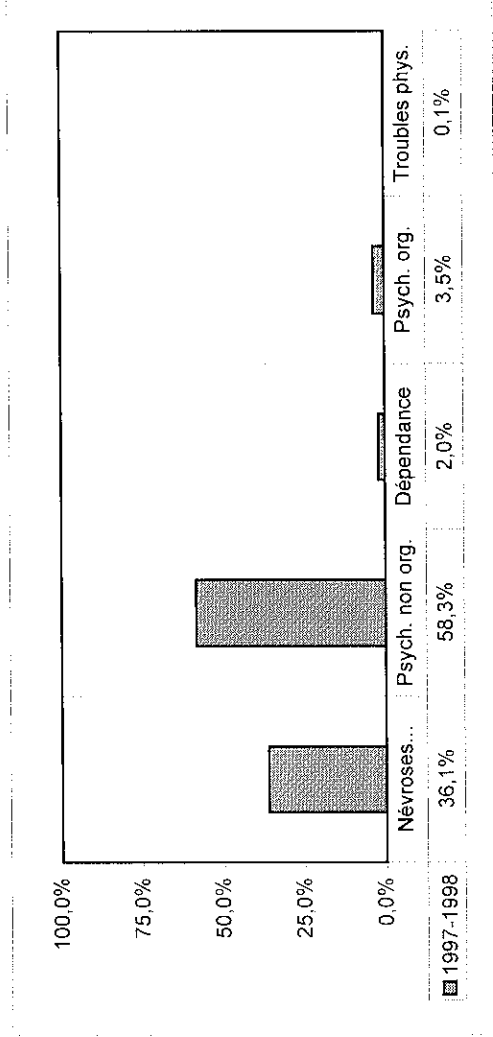
NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS



RÉPARTITION EN % SELON LEUR ÂGE



RÉPARTITION EN % SELON LEUR DIAGNOSTIC



RÉPARTITION EN % SELON LEUR SECTEUR DE RÉSIDENCE

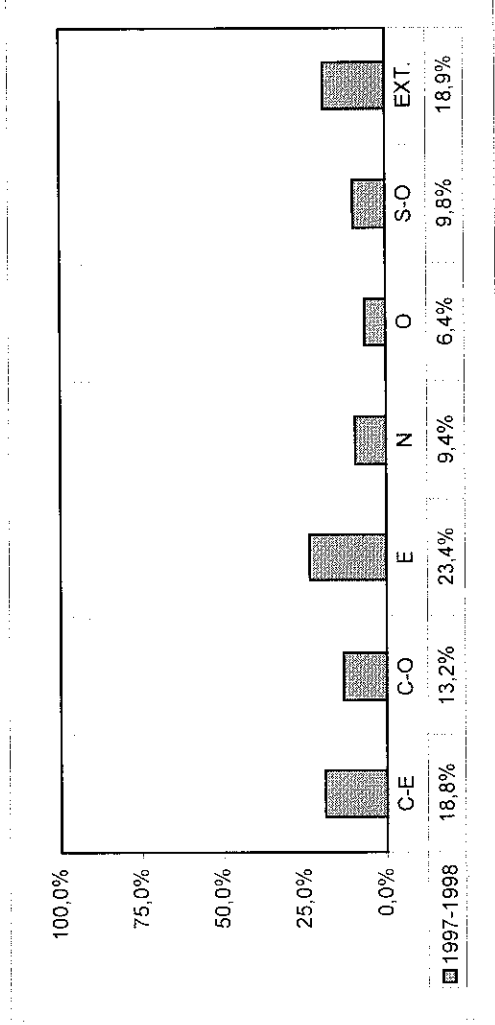
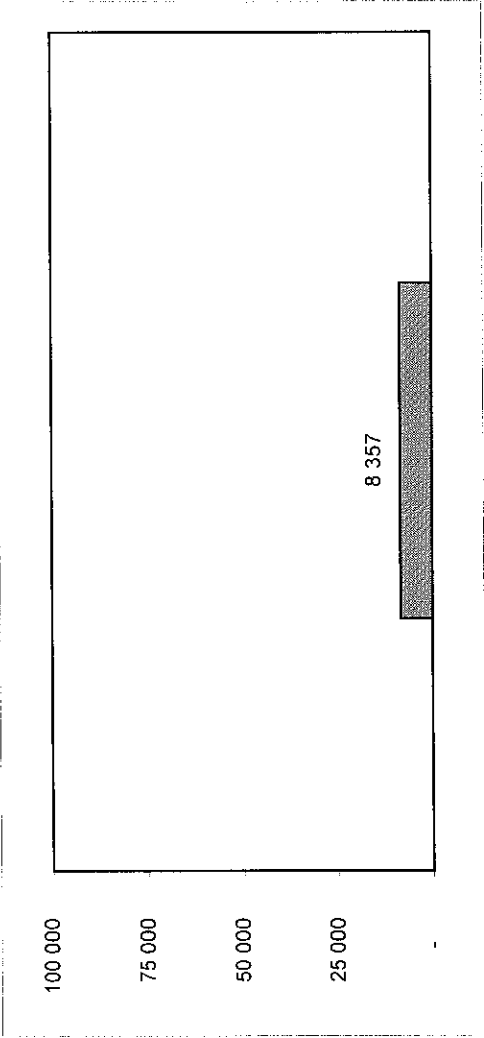


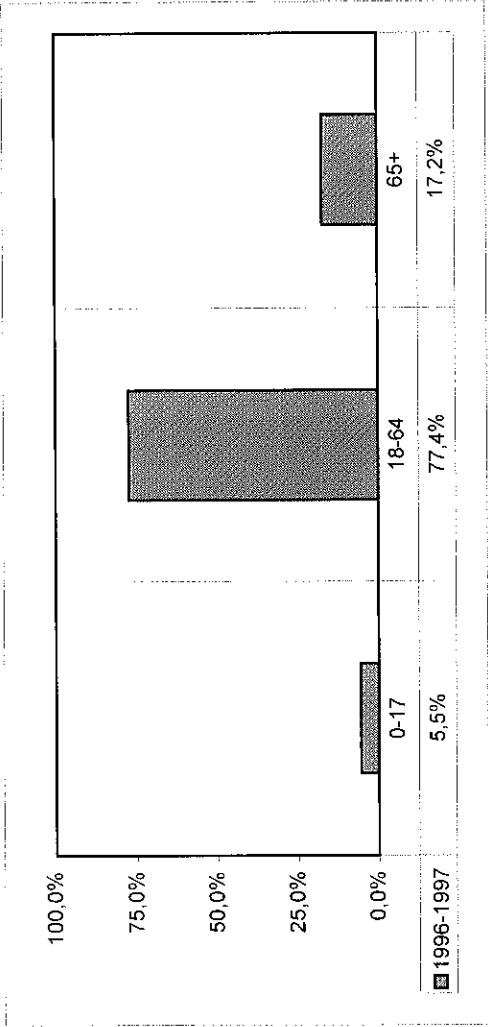
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ
OFFERTS DANS LES SECTIONS PSYCHIATRIQUES DES CHSGS AVEC PSYCHIATRIE ET LES CHSP DE LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE
1996-1997

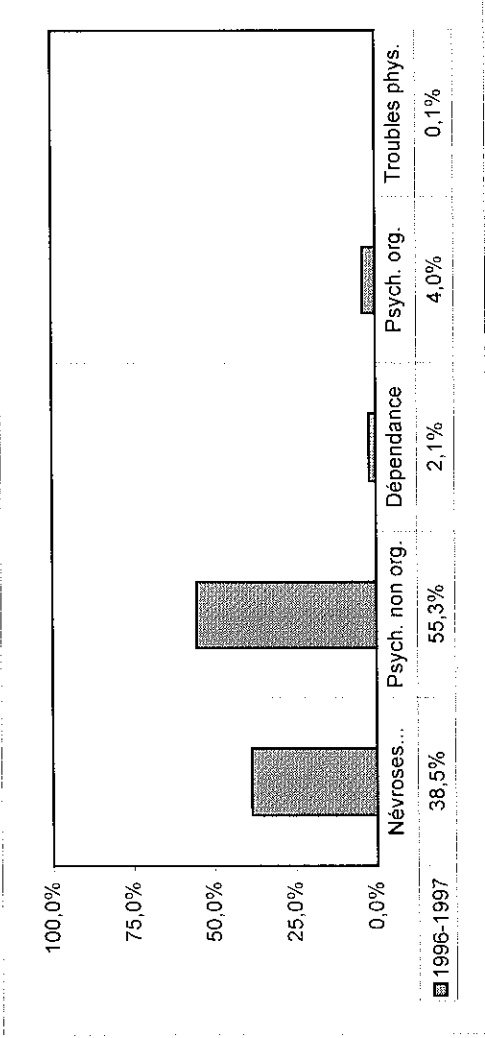
NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS



RÉPARTITION EN % SELON LEUR ÂGE



RÉPARTITION EN % SELON LEUR DIAGNOSTIC



RÉPARTITION EN % SELON LEUR SECTEUR DE RÉSIDENCE

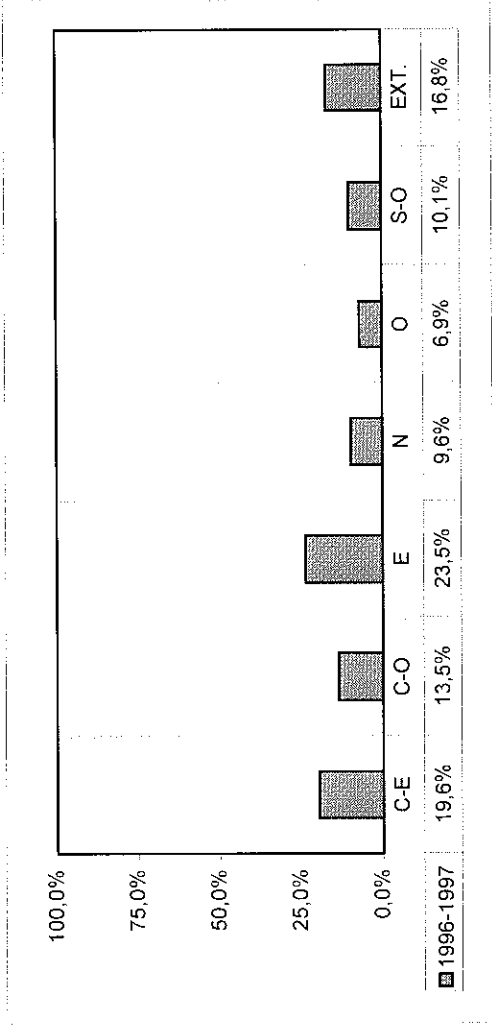
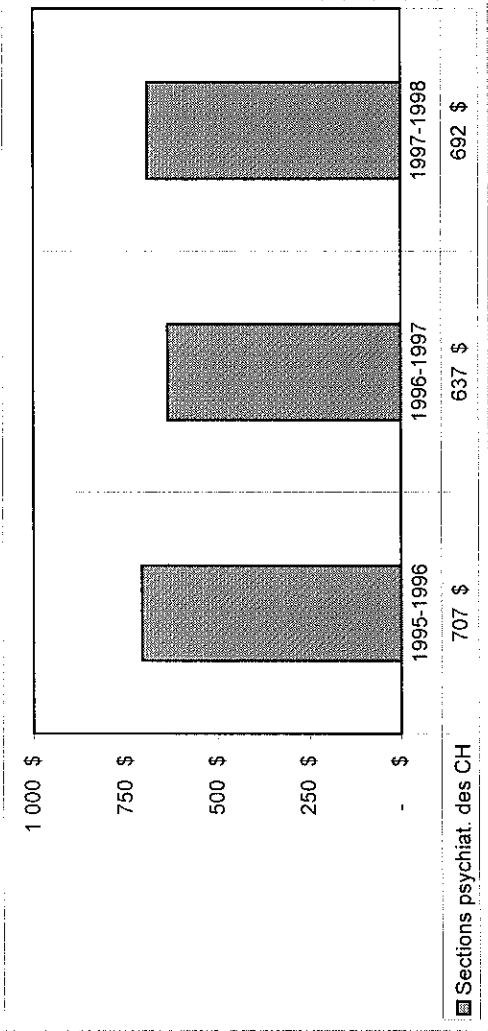


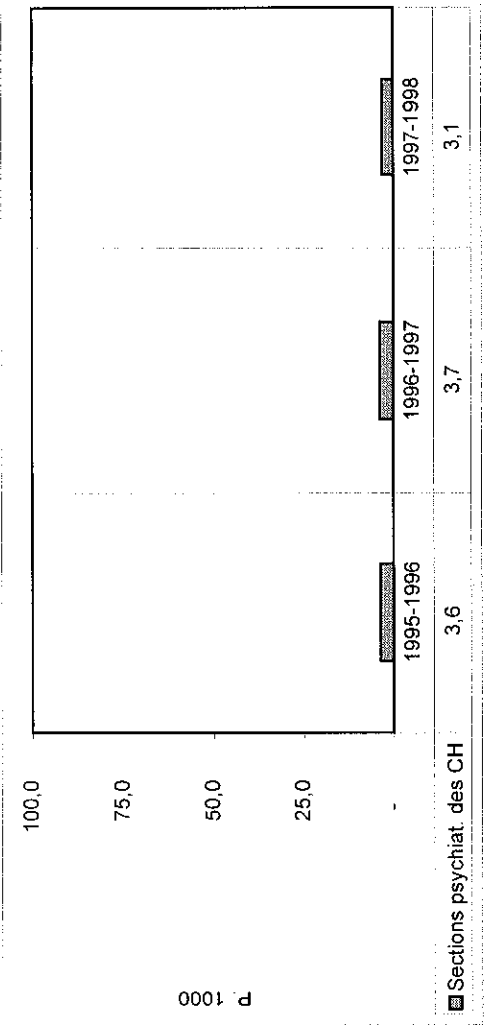
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ
OFFERTS DANS LES SECTIONS PSYCHIATRIQUES DES CHSGS AVEC PSYCHIATRIE ET LES CHSP DE LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

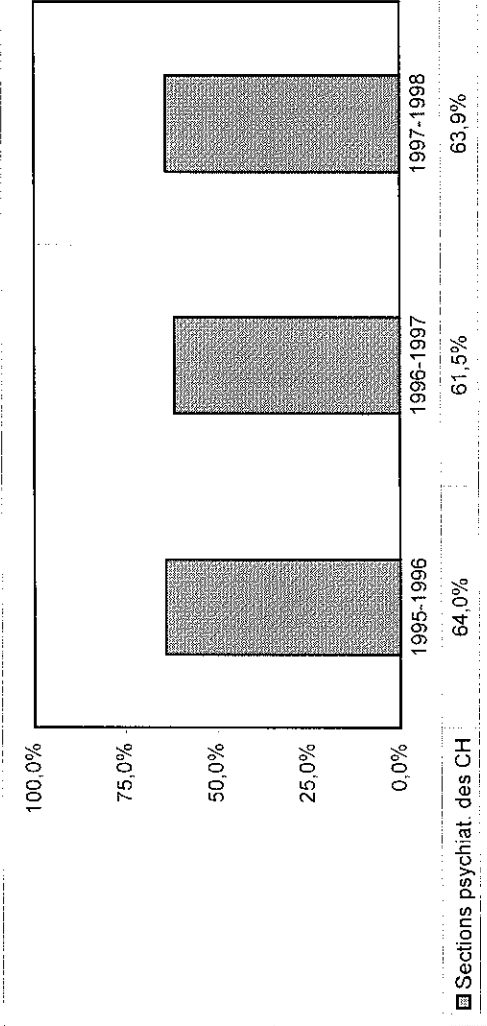
COÛT MOYEN PAR USAGER



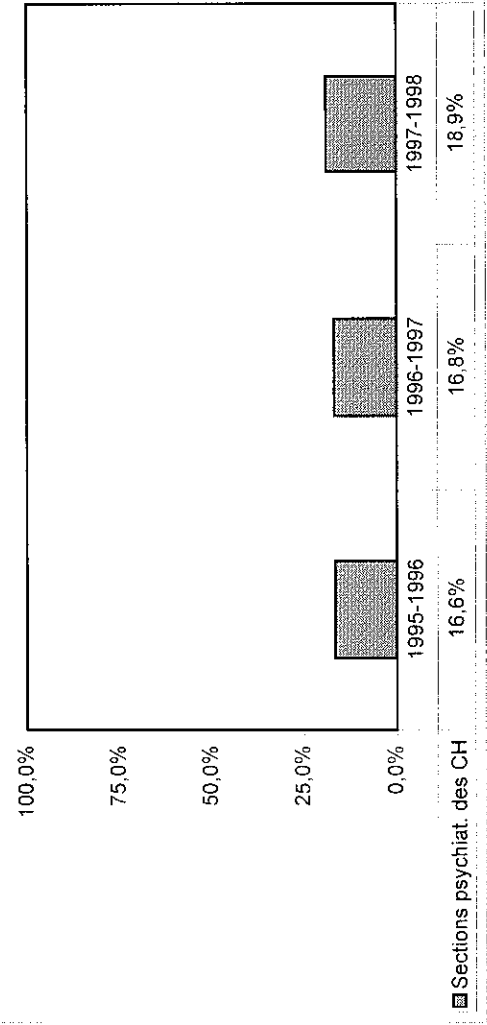
TAUX D'USAGERS (p. 1000) (résidents seulement)



% D'USAGERS AVEC TROUBLES MENTAUX SÉVÈRES ET PERSISTANTS



% D'USAGERS VENANT DE L'EXTÉRIEUR DE LA RÉGION



3. SYNTHÈSE

Après cette analyse détaillée du tableau de bord évolutif en santé mentale, quelles sont les grandes lignes que l'on peut en tirer?

Nous présentons ici quatre tableaux globaux faisant état de l'évolution du nombre de dispensateurs de services en santé mentale dans la Région de Montréal-Centre entre 1995-1996 et 1997-1998, des places disponibles, des ressources financières consenties et de la clientèle desservie, distinguant toujours les services offerts dans la communauté des services d'hospitalisation en psychiatrie.

De plus, pour avoir une vue d'ensemble, nous croyons utile de comparer le nombre d'utilisateurs desservis, le coût moyen par usager, le pourcentage d'utilisateurs avec troubles mentaux sévères et persistants, le pourcentage d'utilisateurs venant de l'extérieur de la région et le taux d'utilisateurs par 1 000 habitants selon certains services, distinguant là encore les services offerts dans la communauté (cliniques médicales privées, services externes des CH, urgences des CH) et les services d'hospitalisation en psychiatrie (sections psychiatriques des CH, départements de psychiatrie des CHSGS et CHSP).

TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

3. SYNTHÈSE (suite)

SYNTHÈSE DU NOMBRE DE DISPENSATEURS DE SERVICES

Du côté des services offerts dans la communauté, de 1995-1996 à 1997-1998, on note dans la région une augmentation du nombre de dispensateurs de services ambulatoires (de 125 à 130 en trois ans) et une légère diminution du nombre de dispensateurs de services d'hébergement dans la communauté (de 20 à 19 en trois ans). Le nombre de cliniques médicales privées n'est pas connu.

Quant aux dispensateurs de services d'hospitalisation en psychiatrie, le nombre de CHSGS avec département de psychiatrie a diminué de 5 en 1996-1997, passant à 12 en 1997-1998. Trois CHSGS ont ainsi fermé leurs portes (Sainte-Jeanne-d'Arc, Reddy Memorial et Reine-Élizabeth) et trois autres ont été fusionnés en un seul établissement (Notre-Dame, Saint-Luc et Hôtel-Dieu sont devenus le CHUM). Les quatre CHSP de la région continuent d'offrir des services d'hospitalisation en psychiatrie. Alors qu'on disposait de 21 dispensateurs de services d'hospitalisation en santé mentale en 1995-1996, on se retrouve avec 16 en 1997-1998.

SYNTHÈSE DU NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

Parmi les services ambulatoires en santé mentale, certains dispensateurs de services ont un nombre de places limitées. C'est ainsi que les centres d'intervention de crise offrent une cinquantaine de places pour de l'hébergement de crise. Les urgences des CH offrent également une cinquantaine de civières propres aux personnes qui souffrent de problèmes psychiatriques. Quant aux centres de jour et aux hôpitaux de jour, le nombre de places disponibles sera connu sous peu, une enquête en ce sens ayant cours présentement.

Seules les données propres aux CH responsables de la gestion et de l'encadrement des ressources d'hébergement dans la communauté en santé mentale sont connues. Les données relatives aux treize organismes communautaires impliqués dans l'hébergement en santé mentale le seront plus tard. On note une hausse de 5 % du nombre de places d'hébergement dans la communauté en santé mentale, leur nombre étant passé de 4 010 à 4 212 en trois ans.

À l'inverse, le nombre de lits dressés dans les départements de psychiatrie et les CHSP a connu une baisse de l'ordre de 16,1 % entre 1995-1996 et 1997-1998. La baisse a été beaucoup plus drastique dans les départements de psychiatrie des CHSGS que dans les CHSP (respectivement 27,3 % et 13,0 % de réduction en trois ans).

SYNTHÈSE DES RESSOURCES FINANCIÈRES CONSENTIES

De 1995-1996 à 1997-1998, on observe globalement une hausse des ressources financières consenties dans les services offerts dans la communauté, tant les services ambulatoires (+ 10,0 M\$) et les services d'hébergement dans la communauté (+ 2,2 M\$) sous la responsabilité des établissements du réseau de la santé que dans les services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ offerts dans les cliniques médicales privées, les cliniques externes et les urgences des CH (+ 0,5 M\$).

Du côté des services d'hospitalisation en psychiatrie, on observe plutôt une diminution des ressources financières consenties, et ce, tant dans les départements de psychiatrie des CHSGS (- 7,6 M\$) que dans les CHSP (- 8,7 M\$). Même le coût des services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ offerts dans les sections psychiatriques des CH (- 0,8 M\$) a baissé.

Si l'on ne retient que ce qui relève de la Régie régionale (donc exclusion du financement de la RAMQ), la part relative des services offerts dans la communauté par rapport à l'ensemble des ressources financières consenties en santé mentale dans la région est ainsi passée de 41,0 %¹¹ en 1995-1996 à 47,6 %¹² en 1997-1998, allant dans le sens attendu. En effet, le MSSS propose que 60 % du budget total consacré à la santé mentale soit désormais dévolu aux services dans la communauté. En trois ans, la Régie régionale a parcouru environ le tiers du chemin. À ce rythme, l'objectif pourrait être atteint d'ici l'an 2005.

SYNTHÈSE DE LA CLIENTÈLE DESSERVIE

Quand il s'agit des services ambulatoires en santé mentale, le suivi de la clientèle est plutôt difficile. En effet, comme les individus peuvent circuler librement d'un dispensateur de services à l'autre, on ne peut faire tout simplement la somme des usagers de chacun des dispensateurs de services¹³. Il serait beaucoup trop risqué de les compter plus d'une fois. Il faut faire l'analyse service par service. De plus, plusieurs données-clientèles sont incomplètes dans le présent tableau de bord. L'année de référence ne peut être 1995-1996, ce qui enlève toute perspective longitudinale. L'année de référence est plutôt 1997-1998 dans le cas des services ambulatoires en santé mentale. Du côté des services d'hébergement dans la communauté (n'incluant pas l'apport des organismes communautaires), on note une hausse de 3,0 % de la clientèle hébergée au cours de la période. Quant aux données sur les services médicaux psychiatriques, on note une augmentation substantielle de la clientèle qui fréquente les cliniques médicales privées, mais pas celle des cliniques externes et des urgences des CH.

De 1996-1997 à 1997-1998, la clientèle hospitalisée a diminué sensiblement dans les départements de psychiatrie des CHSGS de la région (baisse de 8,6 %), alors qu'elle est demeurée relativement stationnaire dans les CHSP.

¹¹ Soit 94,2 M\$ divisés par 229,6 M\$.

¹² Soit 108,4 M\$ divisés par 227,5 M\$.

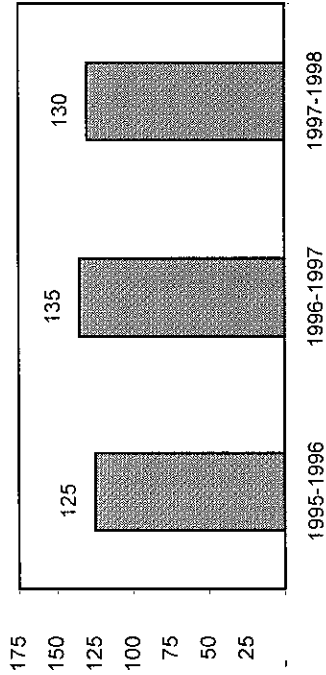
¹³ C'est d'ailleurs ce qu'on observe avec les données fournies par la RAMQ pour qui l'on a le numéro d'assurance-maladie encrypté, ce qui permet de ne compter qu'une seule fois un même usager. En 1997-1998, par exemple, on dénombre 142 397 personnes différentes qui ont reçu des services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ dans la Région de Montréal-Centre, et ce, peu importe le lieu de dispensation des services (cliniques médicales, cliniques externes des CH, urgences des CH, sections psychiatriques des CH et d'autres lieux moins fréquentés). Le nombre de personnes différentes dans certains lieux de dispensation de services se présente comme suit: 94 475 dans les cliniques médicales privées, 39 203 dans les cliniques externes des CH, 13 964 dans les urgences des CH et 7034 dans les sections psychiatriques des CH, etc. Le total des usagers ayant fréquenté les cliniques médicales privées, les cliniques externes et les urgences des CH (147 642) dépasse à lui seul le total des usagers différents (142 397).

SYNTHÈSE DU NOMBRE DE DISPENSATEURS DE SERVICES EN SANTÉ MENTALE

SERVICES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ

SERVICES AMBULATOIRES EN S.M. (RRSSS)

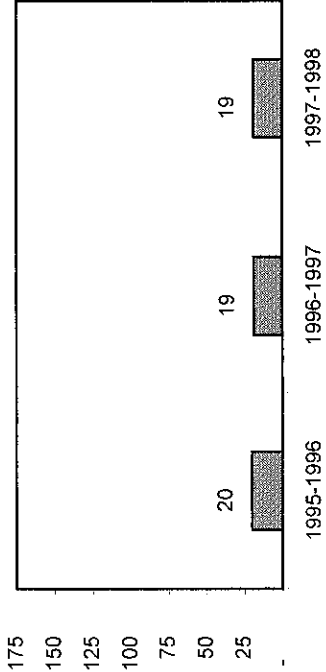
(O.C., CIC, CLSC, divers services ambulatoires des CH)



En hausse de 4,0 % (+ 5)

SERVICES D'HÉBERGEMENT EN S.M. (RRSSS)

(O.C., RI-RTF, foyers de groupe, pavillons, autres ressources résidentielles)



Dont 13 organismes communautaires subventionnés par la Régie

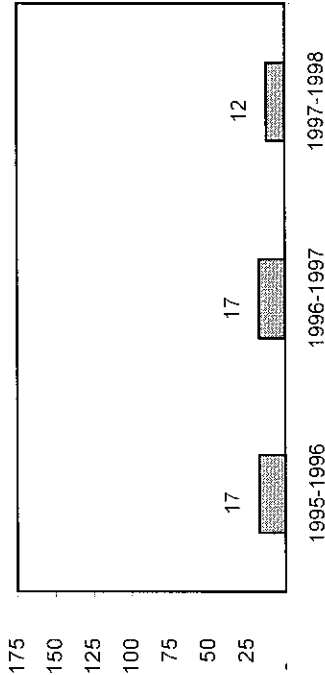
SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES (RAMQ)

(cliniques médicales privées, cliniques externes et urgences des CH)

DONNÉES NON DISPONIBLES

DÉPARTEMENTS DE PSYCHIATRIE DES CHSGS

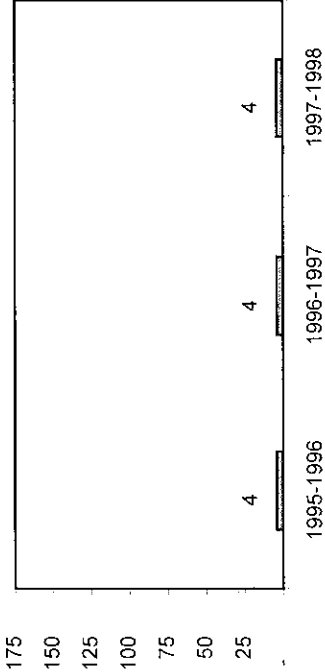
(USP pour jeunes, adultes et aînés, psychiatrie légale)



En baisse de 29,4 % (- 5)

SERVICES D'HOSPITALISATION EN PSYCHIATRIE

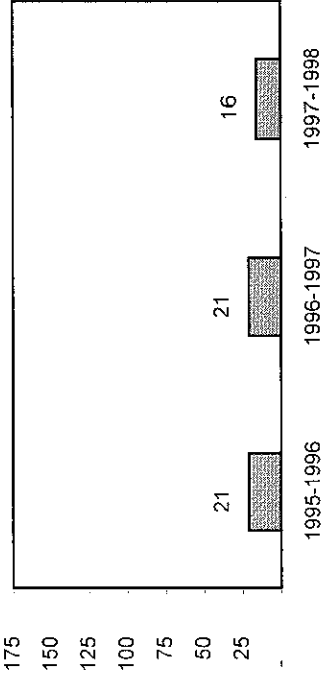
(USP pour jeunes, adultes et aînés, psychiatrie légale, soins inf. p.a.a.)



Stable au cours des trois années

SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES (RAMQ)

(sections psychiatriques des CH)



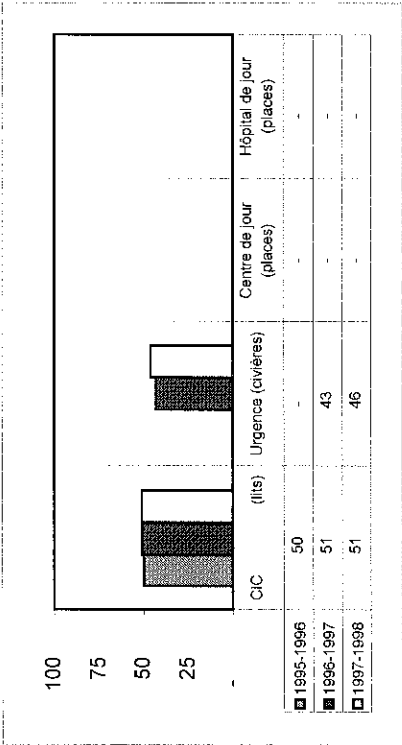
En baisse de 23,8 % (- 5)

TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SYNTHÈSE DU NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES EN SANTÉ MENTALE

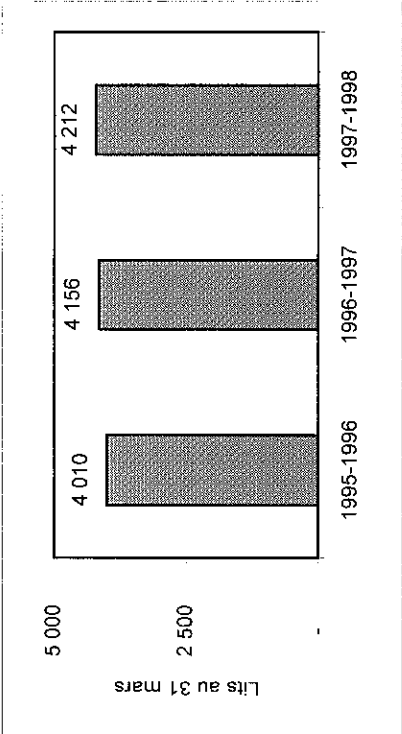
SERVICES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ

SERVICES AMBULATOIRES EN S.M. (RRSSS)



SERVICES D'HÉBERGEMENT EN S.M. (RRSSS)

(RI-RTF, foyers de groupe, pavillons, autres ressources résidentielles)



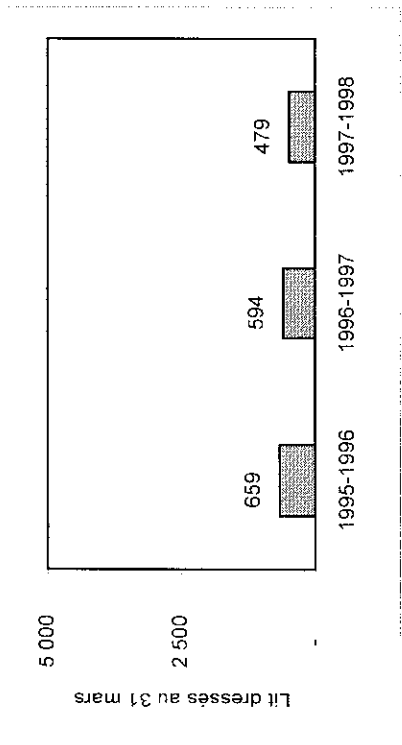
SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES (RAMQ)

(cliniques médicales privées, cliniques externes et urgences des CH)



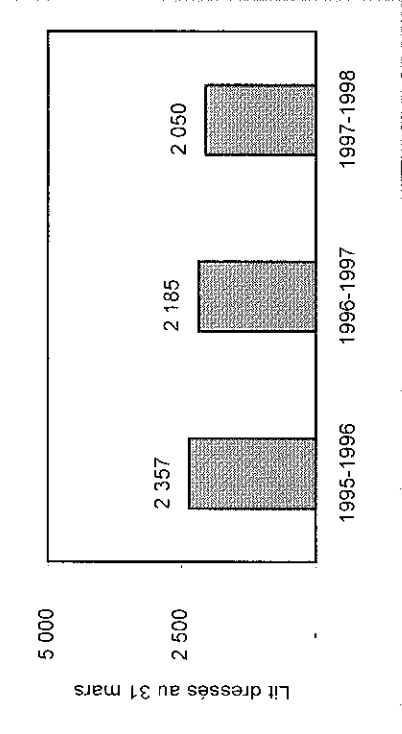
DÉPARTEMENTS DE PSYCHIATRIE DES CHSGS

(USP pour jeunes, adultes et aînés, psychiatrie légale)



CHSP

(USP pour jeunes, adultes et aînés, psychiatrie légale, soins inf. p.a.a.)



SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES (RAMQ)

(sections psychiatriques des CH) (CHSGS + CHSP)

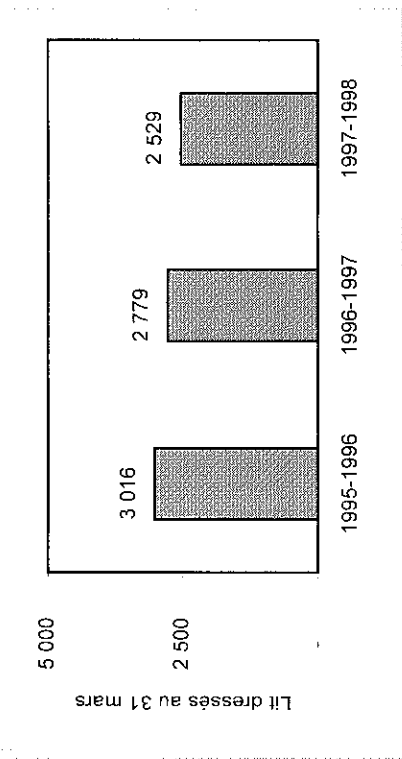


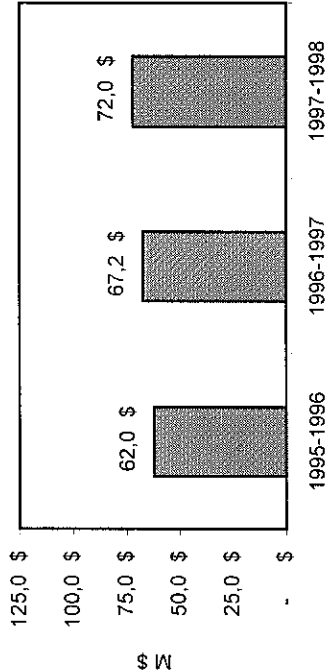
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SYNTHÈSE DES RESSOURCES FINANCIÈRES CONSENTIES EN SANTÉ MENTALE (en millions de \$)

SERVICES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ

SERVICES AMBULATOIRES EN S.M. (RRSSS)

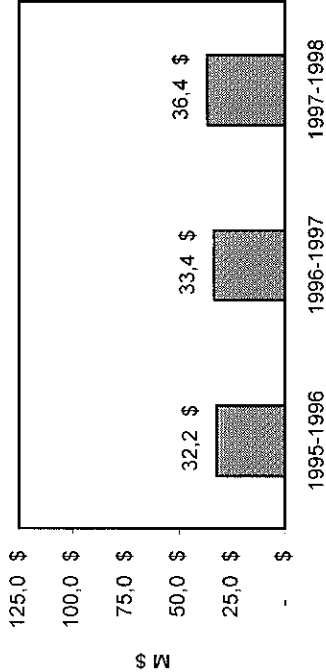
(O.C., C.I.C, CLSC, divers services ambulatoires des CH)



En hausse de 16,1 % (+ 10,0 M \$)

SERVICES D'HÉBERGEMENT EN S.M. (RRSSS)

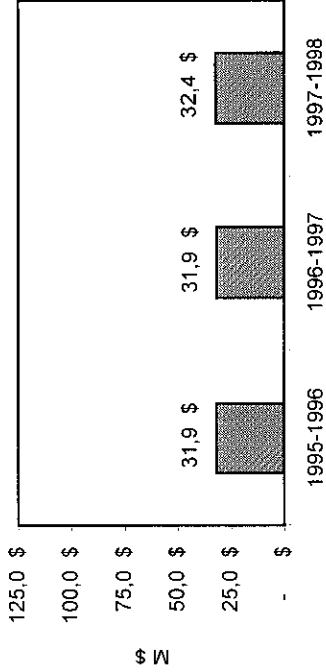
(O.C., RI-RTF, foyers de groupe, pavillons, autres ressources résidentielles)



En hausse de 13,0 % (+ 2,2 M \$)

SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES (RAMQ)

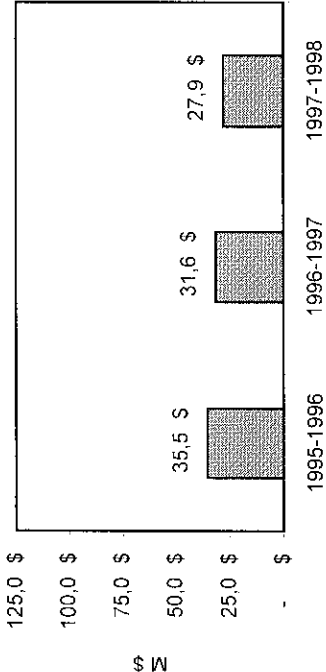
(cliniques médicales privées, cliniques externes et urgences des CH)



En hausse de 1,6 % (+ 0,5 M \$)

DÉPARTEMENTS DE PSYCHIATRIE DES CHSGS

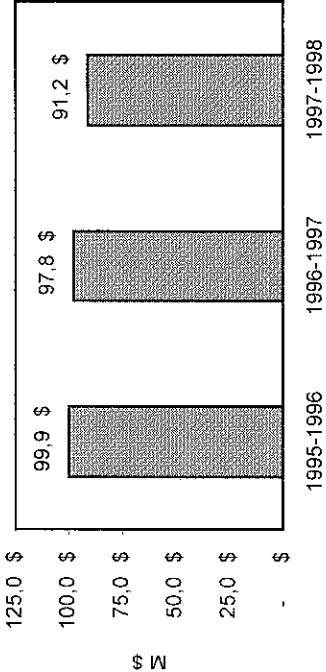
(USP pour jeunes, adultes et aînés, psychiatrie légale)



En baisse de 21,4 % (- 7,6 M \$)

CHSP

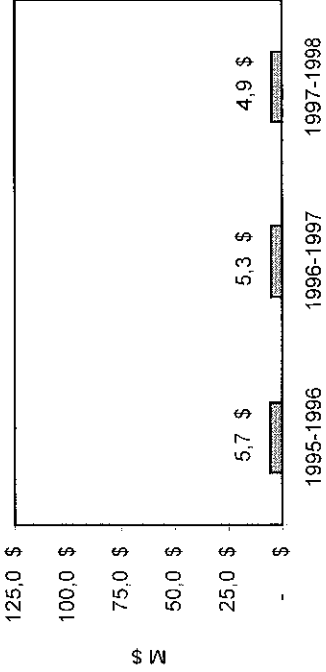
(USP pour jeunes, adultes et aînés, psychiatrie légale, soins inf. p.a.a.)



En baisse de 8,7 % (- 8,7 M \$)

SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES (RAMQ)

(sections psychiatriques des CH)



En baisse de 14,0 % (- 0,8 M \$)

TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

SYNTHÈSE DE LA CLIENTÈLE DESSERVIE EN SANTÉ MENTALE

SERVICES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ

SERVICES AMBULATOIRES EN S.M. (RRSSS)

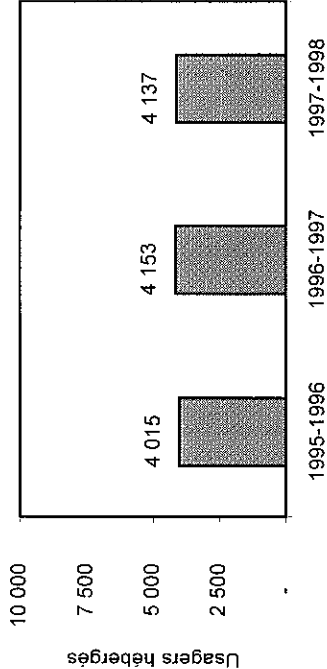
(O.C., C.I.C, CLSC, divers services ambulatoires des CH)

O.C. subv. en s.m.	données partielles en 1995-1996	16 108
C.I.C.	hausse de 30,0 % (+ 1 057) en 3 ans	4 572
CLSC (programme de s.m.)	données partielles en 1997-1998	29 100
CLSC (psychogériatrie)	hausse de 12,7 % (+ 100) en 3 ans	887
CH (soins à domicile en s.m.)	baisse de 19,7 % (- 23) en 3 ans	94
CH (réinsertion sociale en s.m.)	baisse de 34,4 % (- 217) en 3 ans	414
CH (serv. ext. en psychiatrie)	données partielles sur 2 ans - stable	57 920
CH (centres de jour en s.m.)	hausse de 16,5 % (+ 71) en 3 ans	501
CH (hôpitaux de jour en s.m.)	hausse de 47,6 % (+ 223) en 3 ans	691
CH (urgences psychiatriques)	données partielles sur 2 ans - stable	15 453

VOIR LES DONNÉES DÉTAILLÉES À LA SECTION 1.1

SERVICES D'HÉBERGEMENT EN S.M. (RRSSS)

(RI-RTF, foyers de groupe, pavillons, autres ressources résidentielles)

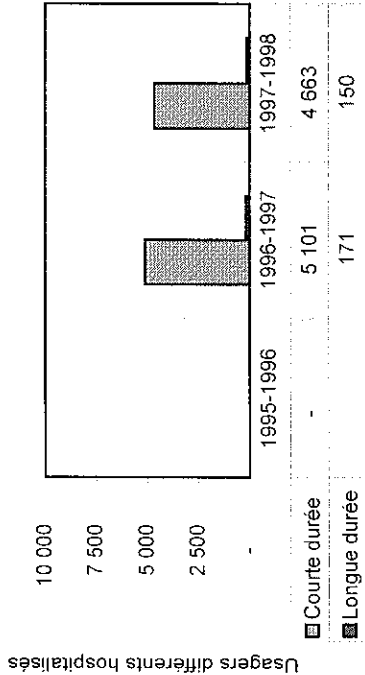


N.B. : Comme les usagers circulent, on ne peut en faire la somme ici

En hausse de 3,0 % (+ 122) N'incluant pas les O.C.

DÉPARTEMENTS DE PSYCHIATRIE DES CHSG

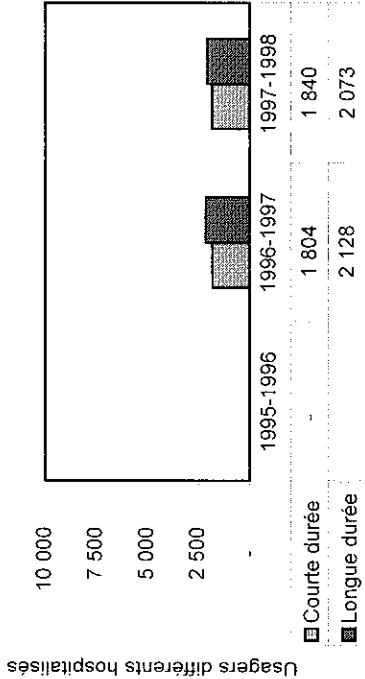
(Med-Écho)



Courte durée : En baisse de 8,6 % (- 438)

CHSP

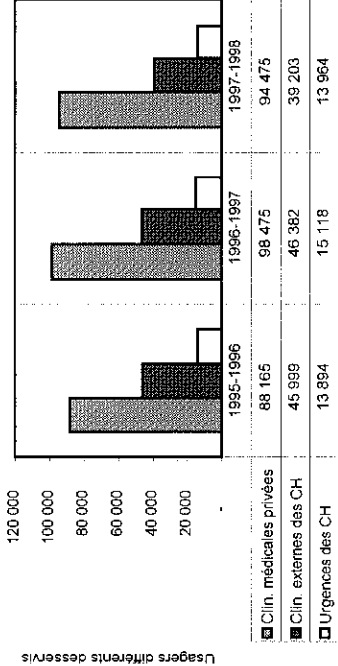
(Hygiène mentale)



Relativement stable

SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES (RAMQ)

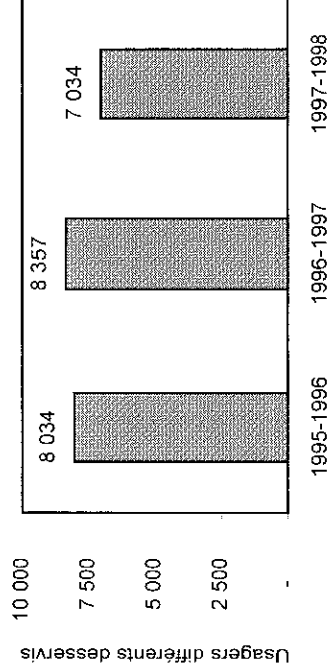
(cliniques médicales privées, cliniques externes et urgences des CH)



N.B. : Comme les usagers circulent, on ne peut en faire la somme ici

SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES (RAMQ)

(sections psychiatriques des CH)



En baisse de 12,4 % (- 1000)

TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

3. SYNTHÈSE (suite)

COMPARAISON DU NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS SELON CERTAINS SERVICES

Les cliniques médicales privées sont la porte d'entrée dans le réseau de la santé mentale montréalais avec autour de 95 000 personnes rejointes en 1997-1998. Suivent les cliniques externes des CH avec environ 40 000 personnes desservies en 1997-1998. Les urgences des CH accueillent, quant à elles, près de 14 000 personnes en 1997-1998. Il s'agit ici des services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ offerts dans la communauté aux personnes présentant des troubles mentaux. Seule la clientèle dans les cliniques médicales privées augmente au fil des ans.

Quant aux services d'hospitalisation en psychiatrie, on observe une baisse des usagers desservis entre 1995-1996 et 1997-1998, leur nombre étant passé d'environ 8 000 à 7 000 (services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ dans les sections psychiatriques des CH). Toutefois, il n'y a que dans les départements de psychiatrie des CHSGS que la clientèle diminue, celle des CHSP étant restée relativement stable. Mentionnons que la longue durée en psychiatrie se concentre essentiellement dans les CHSP.

COMPARAISON DU COÛT MOYEN PAR USAGER SELON CERTAINS SERVICES

Plus les services sont spécialisés, plus ils coûtent cher par usager. C'est ainsi que les services offerts dans la communauté aux personnes présentant des troubles mentaux sont relativement économiques en 1997-1998 : 189 \$ par usager dans les cliniques médicales privées, 302 \$ par usager dans les cliniques externes des CH et 189 \$ par usager dans les urgences des CH, du moins pour ce qui est des services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ.

Toujours en 1997-1998, les services d'hospitalisation en psychiatrie sont nettement plus élevés, que ce soit pour des services médicaux psychiatriques offerts dans les sections psychiatriques des CH par les médecins payés à l'acte par la RAMQ (692 \$ par usager) ou pour des services d'hospitalisation en psychiatrie offerts par les établissements (5 794 \$ par usager dans les départements de psychiatrie des CHSGS et 20 823 \$¹⁴ par usager dans les CHSP). La longue durée étant concentrée dans les CHSP, il n'est donc pas surprenant de voir qu'il en coûte nettement plus cher pour desservir un usager.

Au fil des ans, le coût moyen par usager augmente dans les cliniques externes des CH et les urgences des CH. Par contre, il baisse dans les cliniques médicales privées et les services d'hospitalisation en psychiatrie.

¹⁴ Incluant le retard mental ici.

COMPARAISON DU POURCENTAGE D'USAGERS AVEC TROUBLES MENTAUX SÉVÈRES ET PERSISTANTS SELON CERTAINS SERVICES

On note une nette progression de la lourdeur de la clientèle selon le degré de spécialisation des services. C'est ainsi que dans les services offerts dans la communauté en 1997-1998 par les médecins payés à l'acte par la RAMQ qui rendent des services médicaux psychiatriques à des personnes présentant des troubles mentaux, le profil de la clientèle desservie est nettement plus léger dans les cliniques médicales privées (11,0 %) que dans les cliniques externes et les urgences des CH (respectivement 40,0 % et 44,7 %).

Dans les services d'hospitalisation en psychiatrie offerts dans la région en 1997-1998, le profil clinique de la clientèle desservie est nettement plus lourd, que ce soit les usagers desservis par les médecins payés à l'acte par la RAMQ pour des services médicaux psychiatriques offerts dans les sections psychiatriques des CH (63,9 %), les départements de psychiatrie des CHSGS (74,8 %) ou les CHSP (77,5 %).

Sauf en ce qui a trait aux cliniques externes des CH et dans les départements de psychiatrie des CHSGS où la clientèle s'alourdit, le pourcentage d'usagers avec troubles mentaux sévères et persistants est demeuré relativement stable au fil des ans dans les autres types de services observés.

COMPARAISON DU POURCENTAGE D'USAGERS VENANT DE L'EXTÉRIEUR DE LA RÉGION SELON CERTAINS SERVICES

On observe que les services de santé mentale offerts dans la Région de Montréal-Centre attirent passablement d'usagers des autres régions. En fait, en 1997-1998, c'est près d'un usager sur cinq qui vient de l'extérieur dans les services offerts dans la communauté : 19,3 % dans les cliniques médicales privées, 18,2 % dans les cliniques externes des CH et 21,1 % dans les urgences des CH. Dans les départements de psychiatrie des CHSGS et les CHSP, la clientèle hors-région est proportionnellement moins nombreuse (respectivement 15,4 % et 17,3 %). Le tout reste relativement stable au fil des ans.

COMPARAISON DU TAUX D'USAGERS PAR 1 000 HABITANTS SELON CERTAINS SERVICES

Si l'on ne considère que les résidents montréalais parmi l'ensemble des usagers desservis, on observe que le taux d'usagers par 1 000 habitants diminue sensiblement au fur et à mesure que les services se spécialisent. C'est ainsi qu'en 1997-1998, sur 1 000 habitants, 41,0 individus ont consulté un médecin pour des services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ dans les cliniques médicales privées, 17,3 individus ont fait de même dans les cliniques externes des CH et 5,9 individus se sont rendus dans les urgences des CH.

Dans les services d'hospitalisation, le nombre d'usagers par 1 000 habitants est encore plus faible, à savoir 2,4 dans les départements de psychiatrie des CHSGS et 1,2 dans les CHSP. Tous les CH confondus, on obtient 3,1 usagers par 1 000 habitants sans double-compte.

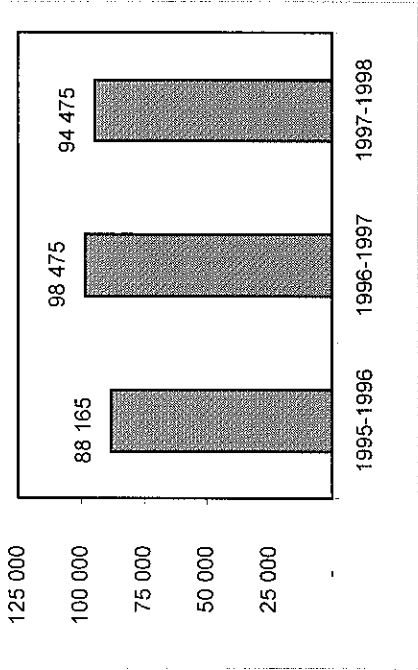
Au fil des ans, on note une augmentation sensible des taux d'usagers par 1 000 habitants dans les cliniques médicales privées, une stagnation dans les urgences des CH et les départements de psychiatrie des CHSGS et une diminution dans les cliniques externes des CH et les CHSP.

TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

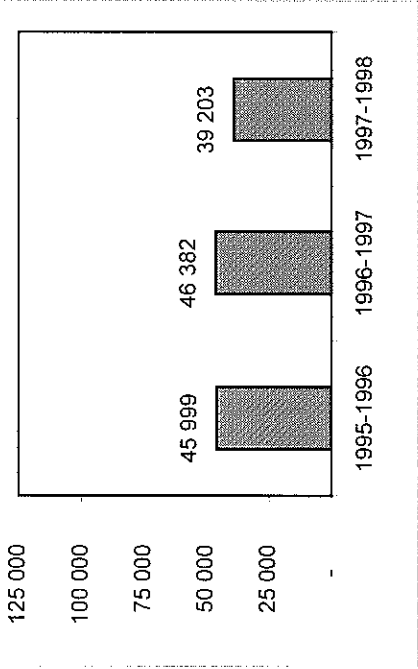
COMPARAISON DU NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESERVIS SELON CERTAINS SERVICES

SERVICES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ (services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ)

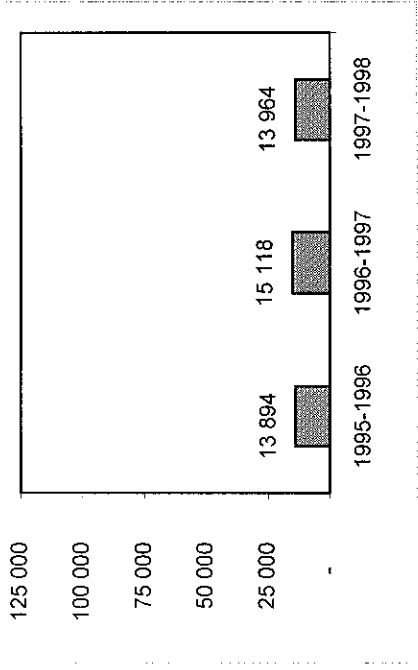
CLINIQUES MÉDICALES PRIVÉES (RAMQ)



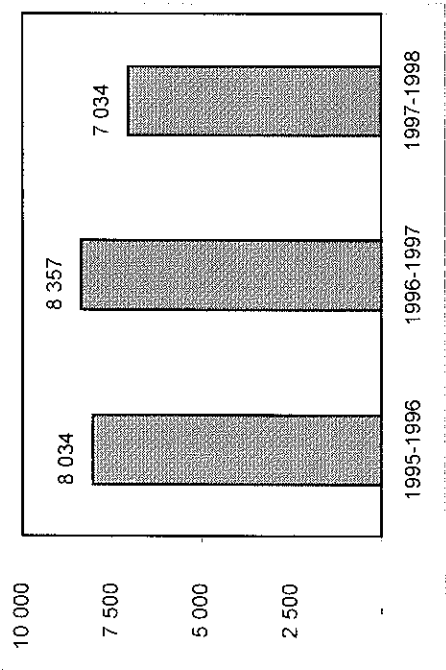
CLINIQUES EXTERNES DES CH (RAMQ)



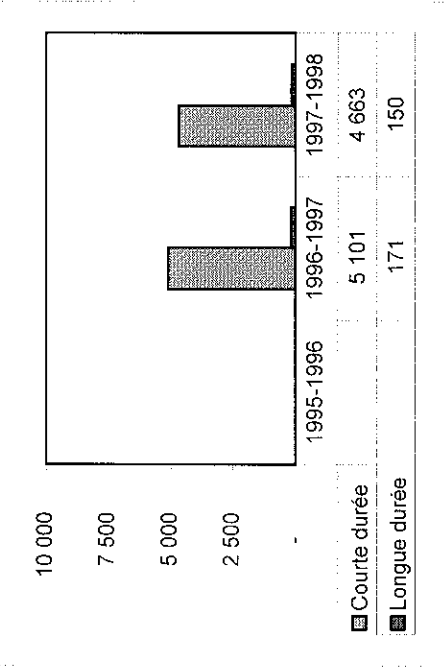
URGENCES DES CH (RAMQ)



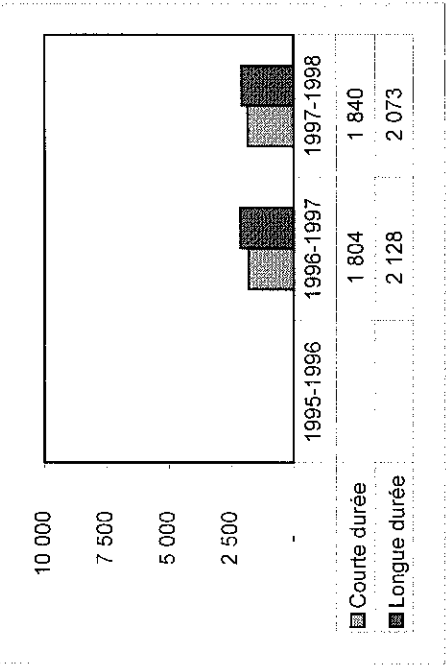
SECTIONS PSYCHIATRIQUES DES CH (RAMQ)



DÉPARTEMENTS DE PSYCHIATRIE DES CHSGS



CHSP



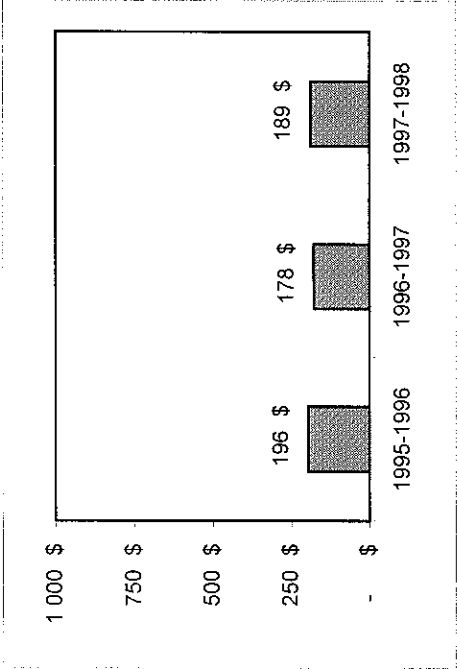
SERVICES D'HOSPITALISATION (services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ et Régie régionale)

TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

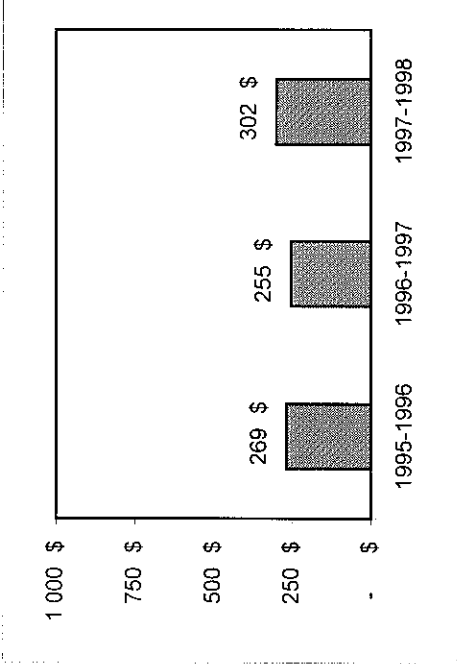
COMPARAISON DU COÛT MOYEN PAR USAGER SELON CERTAINS SERVICES

SERVICES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ (services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ)

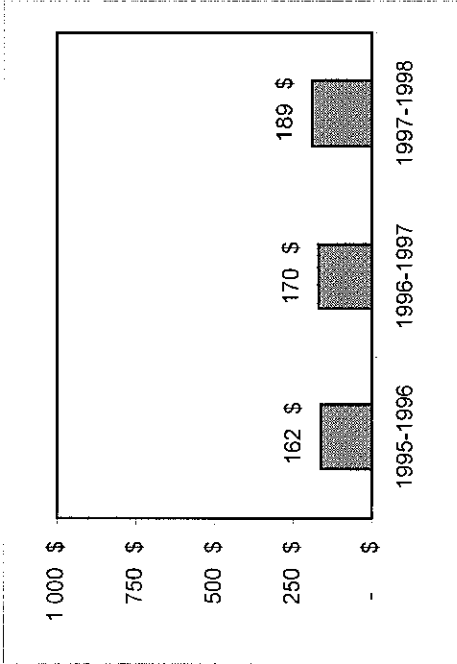
CLINIQUES MÉDICALES PRIVÉES (RAMQ)



CLINIQUES EXTERNES DES CH (RAMQ)

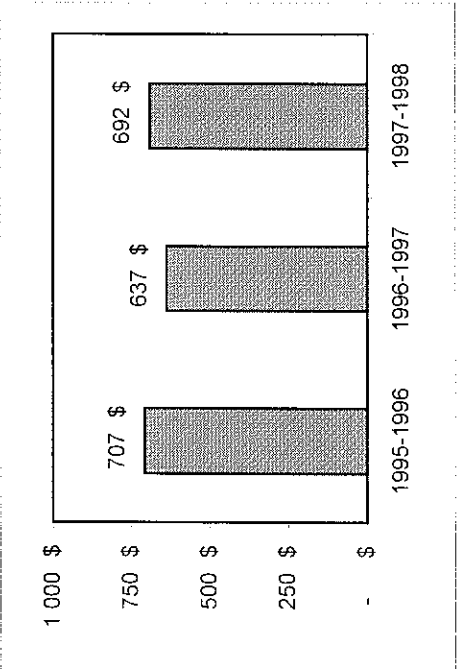


URGENCES DES CH (RAMQ)

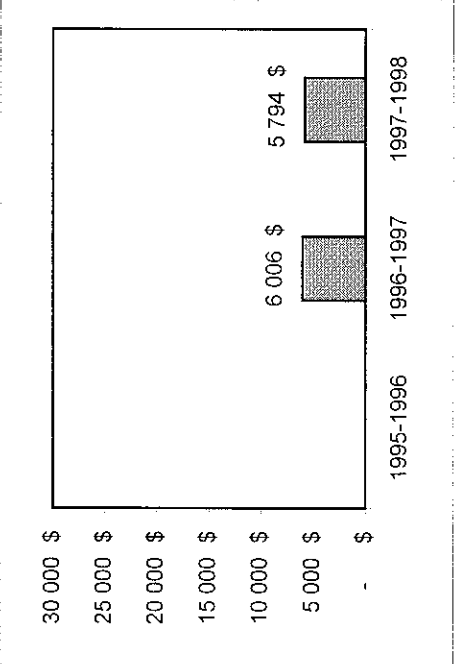


SERVICES D'HOSPITALISATION (services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ et Régie régionale)

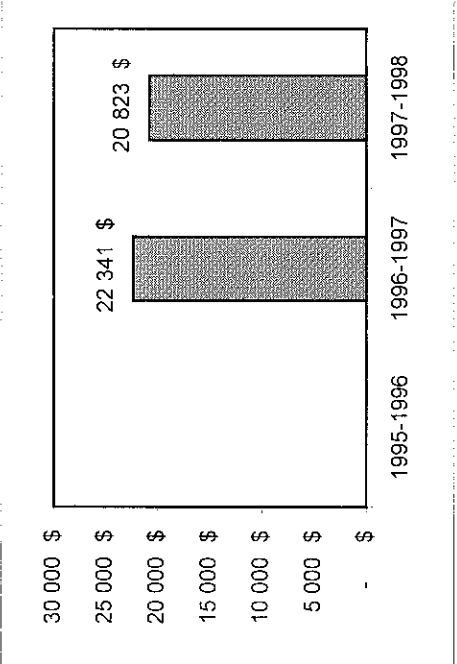
SECTIONS PSYCHIATRIQUES DES CH (RAMQ)



DÉPARTEMENTS DE PSYCHIATRIE DES CHSGS



CHSP



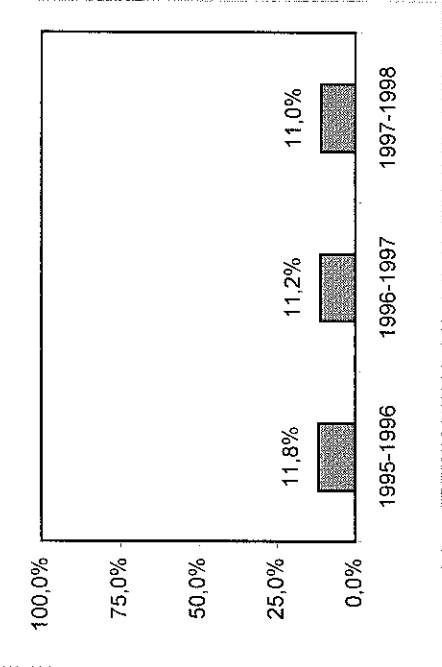
Comprend le retard mental ici

TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

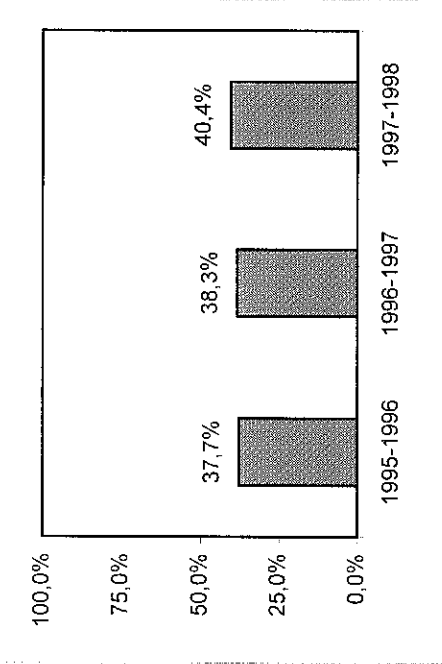
COMPARAISON DU % D'USAGERS AVEC TROUBLES MENTAUX SEVÈRES ET PERSISTANTS SELON CERTAINS SERVICES

SERVICES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ (services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ)

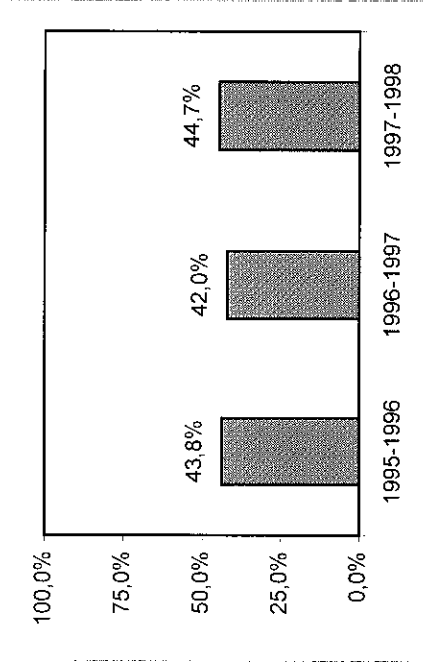
CLINIQUES MÉDICALES PRIVÉES (RAMQ)



CLINIQUES EXTERNES DES CH (RAMQ)

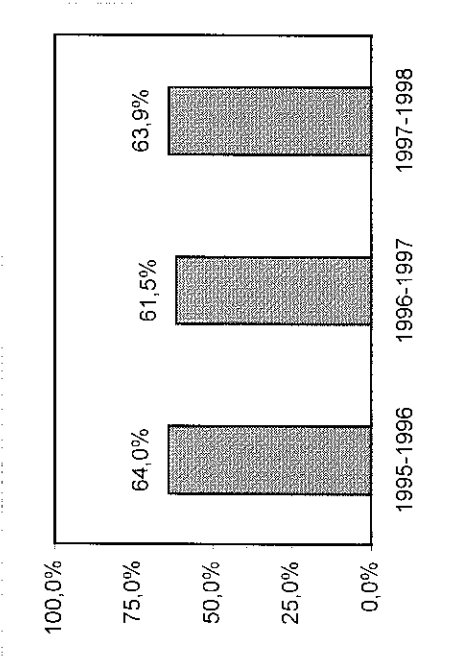


URGENCES DES CH (RAMQ)

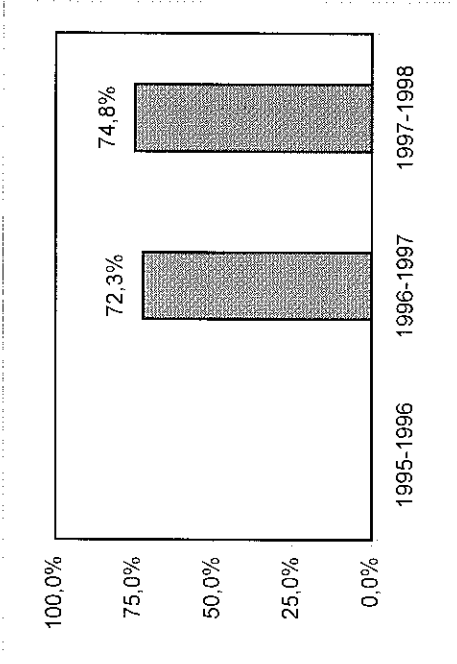


SERVICES D'HOSPITALISATION (services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ et Régie régionale)

SECTIONS PSYCHIATRIQUES DES CH (RAMQ)



DÉPARTEMENTS DE PSYCHIATRIE DES CHSGS



CHSP

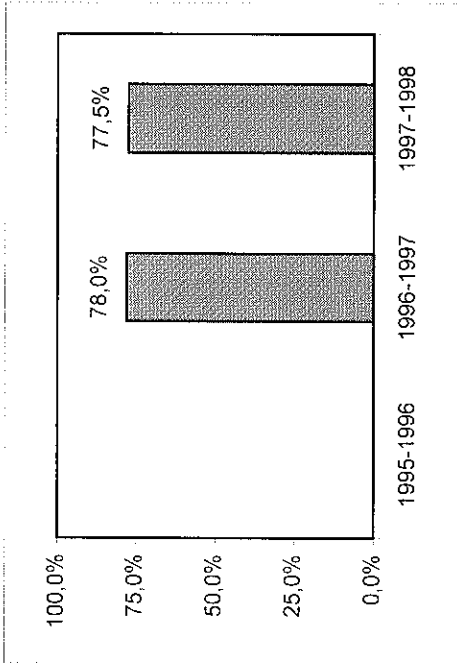
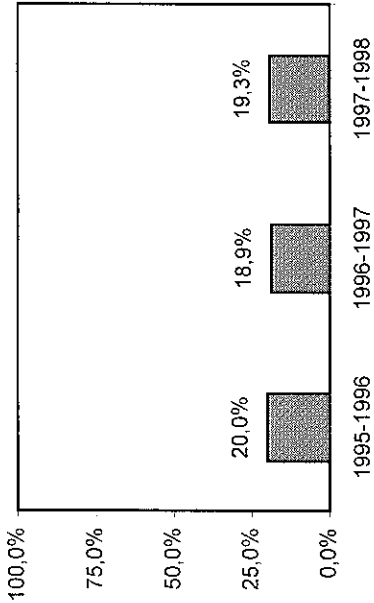


TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

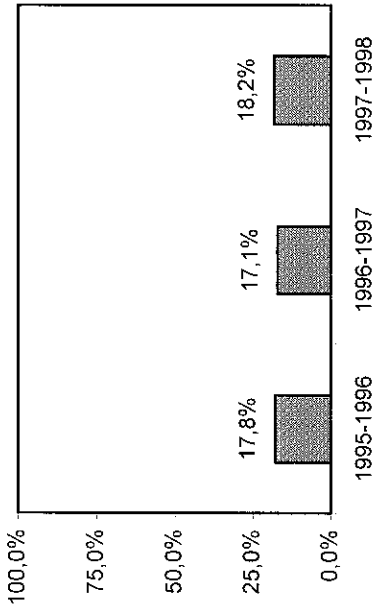
COMPARAISON DU % D'USAGERS VENANT DE L'EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL SELON CERTAINS SERVICES

SERVICES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ (services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ)

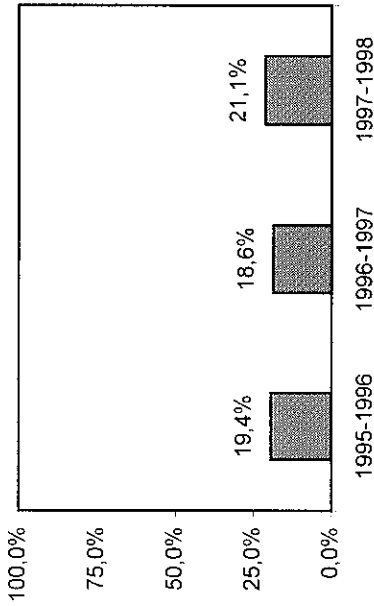
CLINIQUES MÉDICALES PRIVÉES (RAMQ)



CLINIQUES EXTERNES DES CH (RAMQ)

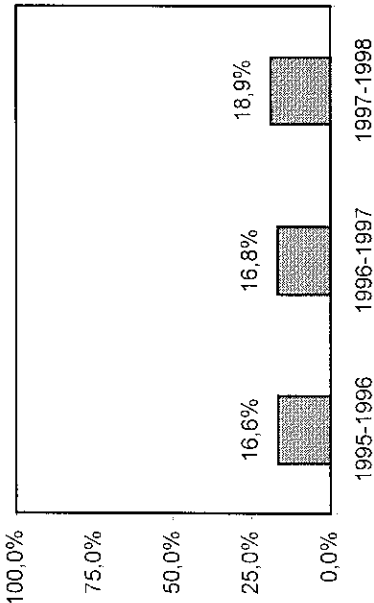


URGENCES DES CH (RAMQ)

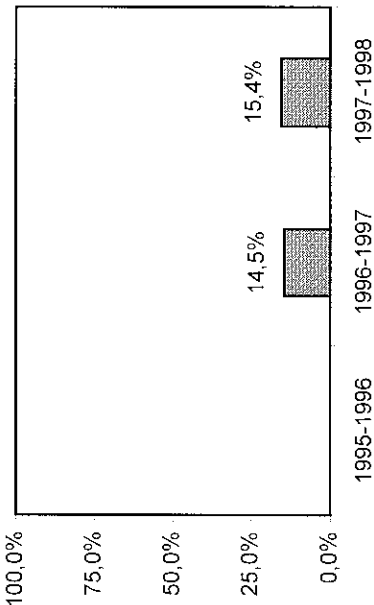


SERVICES D'HOSPITALISATION (services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ et Régie régionale)

SECTIONS PSYCHIATRIQUES DES CH (RAMQ)



DÉPARTEMENTS DE PSYCHIATRIE DES CHSGS



CHSP

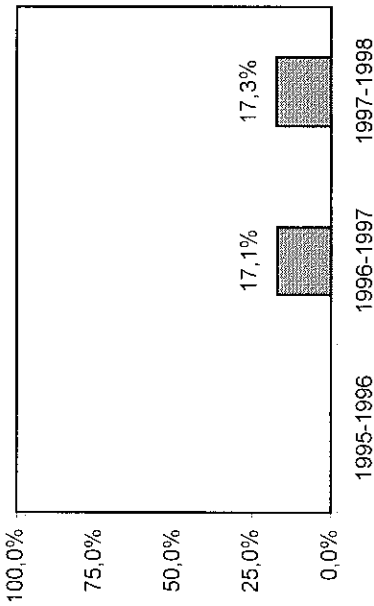
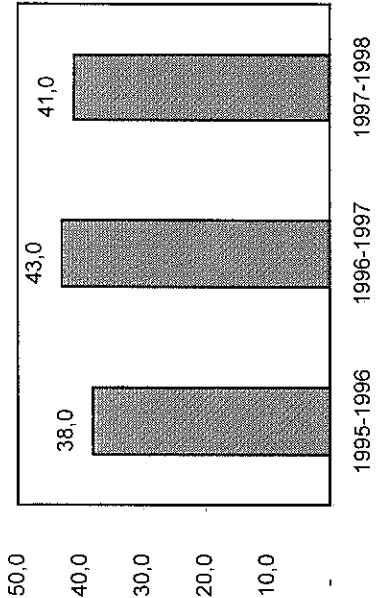


TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

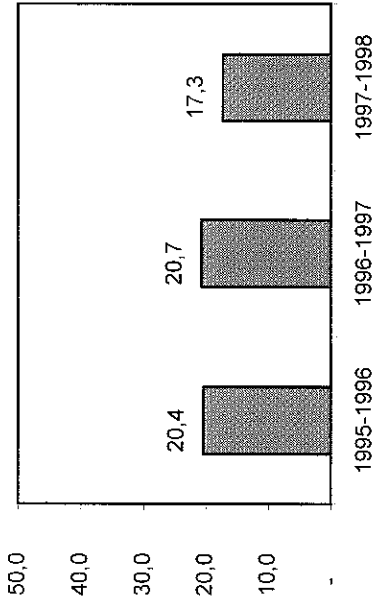
COMPARAISON DU TAUX D'USAGERS (p. 1000) SELON CERTAINS SERVICES

SERVICES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ (services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ)

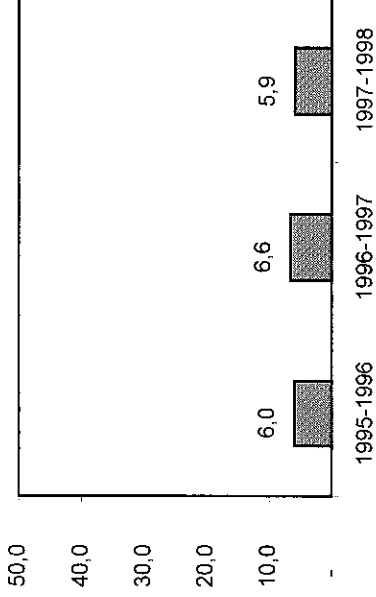
CLINIQUES MÉDICALES PRIVÉES (RAMQ)



CLINIQUES EXTERNES DES CH (RAMQ)

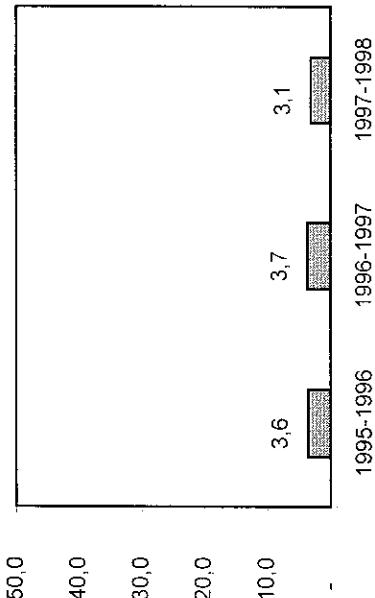


URGENCES DES CH (RAMQ)

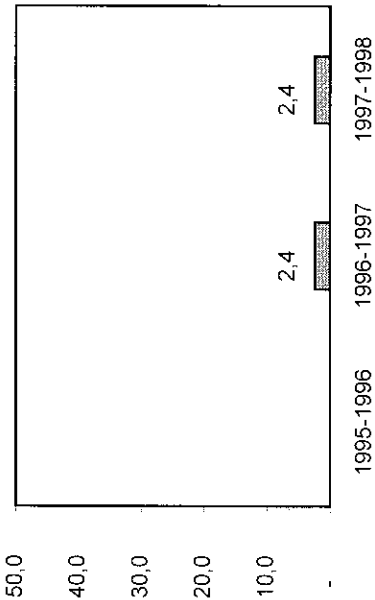


SERVICES D'HOSPITALISATION (services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ et Régie régionale)

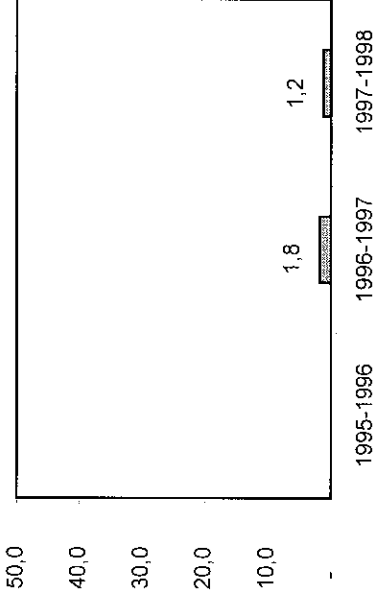
SECTIONS PSYCHIATRIQUES DES CH (RAMQ)



DÉPARTEMENTS DE PSYCHIATRIE DES CHSGS



CHSP



ANNEXE 1 - INDICATEURS CLÉS EN SANTÉ MENTALE

Pour avoir une vue d'ensemble de ce qui se fait en santé mentale dans la région, ainsi que des points de repères avec l'ensemble du Québec, nous ajoutons ici deux séries d'indicateurs clés.

Les huit premiers indicateurs clés sont tirés des différents tableaux de bord de gestion de la Régie régionale de Montréal-Centre (tableau de bord central, tableau de bord des CLSC). Ils permettent, depuis 1995-1996, le suivi des enjeux majeurs de la transformation du réseau de la santé mentale dans la région et le suivi des mesures du « Défi de l'accès » dans des domaines très ciblés. Ils touchent les urgences psychiatriques (durée de séjour excessif sur civière), les services externes en psychiatrie, les services de santé mentale des CLSC (usagers, heures travaillées, dépenses relatives aux heures travaillées) et les services d'hospitalisation en psychiatrie dans les CHSGS et les CHSP (adultes hospitalisés, durée moyenne de séjour).

Les huit autres indicateurs clés qui seront disponibles sous peu¹⁵, sont proposés par le MSSS dans le cadre du suivi de la transformation des services de santé mentale au Québec. Ils permettront, entre autres, la comparaison de la Région de Montréal-Centre avec l'ensemble du Québec, et ce, depuis 1995-1996. Ils ont trait au nombre de lits en psychiatrie p. 1000 hab., aux journées d'hospitalisation pour diagnostics psychiatriques p. 1000 hab., aux coûts des services de santé mentale par rapport à l'ensemble des programmes, aux visites à l'urgence pour des troubles de santé mentale, au pourcentage des coûts réservés aux hospitalisations, d'une part, et aux autres activités en santé mentale, d'autre part, aux usagers avec troubles mentaux ayant reçu des services médicaux psychiatriques payés à l'acte par la RAMQ et au coût moyen de ces services.

¹⁵ C'est Madame Madeleine Rochon du MSSS qui est responsable de la production de ces indicateurs clés. En compagnie des représentants régionaux spécialisés en santé mentale, deux personnes de la Régie régionale de Montréal-Centre participent depuis près d'un an à l'élaboration des fiches-techniques de ces indicateurs, soit Madame Diane Gauthier du Service de santé mentale et Madame Diane Brassard du Service des études et de l'évaluation.

TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

ANNEXE 1 - INDICATEURS CLÉS EN SANTÉ MENTALE (suite)

HUIT INDICATEURS CLÉS EN SANTÉ MENTALE TIRÉS DES DIFFÉRENTS TABLEAUX DE BORD DE GESTION DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE MONTRÉAL-CENTRE

ADULTES VUS DANS LES CLINIQUES EXTERNES DE PSYCHIATRIE (CHSGS ET CHSP)

Dans les CHSGS, le nombre d'adultes vus dans les cliniques externes de psychiatrie est passé de 20 588 en 1995-1996 à 22 017 en 1997-1998. Leur nombre augmente aussi dans les CHSP (respectivement 11 950 et 12 826).

ADULTES HOSPITALISÉS EN PSYCHIATRIE (CHSGS ET CHSP)

Le nombre d'adultes hospitalisés dans les CHSGS et les CHSP de la région a baissé entre 1995-1996 et 1997-1998, passant de 6 536 à 6 017. Le tout se situe dans un contexte de fermeture de lits en psychiatrie.

PROPORTION D'ADULTES VUS EN AMBULATOIRE EN PSYCHIATRIE (CHSGS ET CHSP)

« Les résultats tiennent compte des données de 9 des 11 CH concernés. De 1995-1996 à 1997-1998, malgré les compressions subies par les CH (courte durée) au chapitre de la santé mentale, le taux d'usagers desservis en cliniques externes par rapport au total d'usagers desservis en CH a connu une hausse de 2 %, soit un peu plus de 2 300 personnes » (p. 22 du Tableau de bord central, 29 janvier 1999).

DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR EN PSYCHIATRIE (CHSGS)

« La durée moyenne de séjour en courte durée en psychiatrie a évolué de 26,9 jours en 1995-1996 à 22,7 jours en 1997-1998. Au cours de ces années, la réduction constante de la moyenne de séjour a dépassé l'objectif visé pour 1997-1998 qui était de 25 jours » (p. 14 du Tableau de bord central, 29 janvier 1999).

SÉJOUR EXCESSIF SUR CIVIÈRE À L'URGENCE – SOINS PSYCHIATRIQUES (CHSGS ET CHSP)

« De 1995-1996 à 1997-1998, les séjours de plus de 48 heures sur civière sont passés de 12,2 % à 12,5 %. Notons que l'objectif d'un maximum de 10 % de séjours de plus de 48 heures n'a pas été atteint. Cette situation est due, en 1997-1998, à 4 CH qui dépassent cet objectif : Sacré-Cœur (40 %), St-Luc (32 %), Douglas (28 %) et Louis-H.-Lafontaine (16 %) » (p. 15 du Tableau de bord central, 29 janvier 1999).

ADULTES AVEC TROUBLES MENTAUX SUIVIS PAR LES CLSC

« En 1997-1998, on observe que 28 des 29 CLSC ont desservi 1 857 personnes vivant des troubles mentaux sévères et 27 971 usagers vivant des troubles transitoires ou dont la santé mentale est menacée, pour un total de 29 100 usagers différents. Il est vraisemblable que le volume des personnes présentant des troubles mentaux sévères soit sous-estimé compte tenu de la saisie variable d'un CLSC à l'autre pour ce diagnostic. De plus, pour l'année d'observation, les résultats ne tiennent pas compte des usagers recevant des services médicaux » (p. 21 du Tableau de bord central, 29 janvier 1999).

HEURES TRAVAILLÉES PAR LES SERVICES DE SANTÉ MENTALE DES CLSC

Dans le tableau de bord des CLSC, on fait état des heures travaillées dans les services de santé mentale des CLSC, incluant deux centres d'activités particuliers, soit les services d'intégration et de réintégration sociale en santé mentale (c/a 6930) et les services psychosociaux (c/a 6562)¹⁶. En 1997-1998, dans la Région de Montréal-Centre, le personnel des CLSC a ainsi consacré 439 792 heures aux 29 100 personnes présentant des troubles mentaux divers.

DÉPENSES RELATIVES AUX HEURES TRAVAILLÉES EN SANTÉ MENTALE DANS LES CLSC

Toujours dans le tableau de bord des CLSC, on ajoute les dépenses relatives aux heures travaillées en santé mentale dans les CLCS montréalais en 1997-1998. Une somme de 10 937 641 \$ a été consacrée en ce sens¹⁷.

16

Il s'agit ici des centres d'activités qui ont servi au calcul du nombre d'usagers différents avec des troubles mentaux sévères et persistants (c/a 6930) et des troubles mentaux transitoires (c/a 6562) desservis par les CLSC.

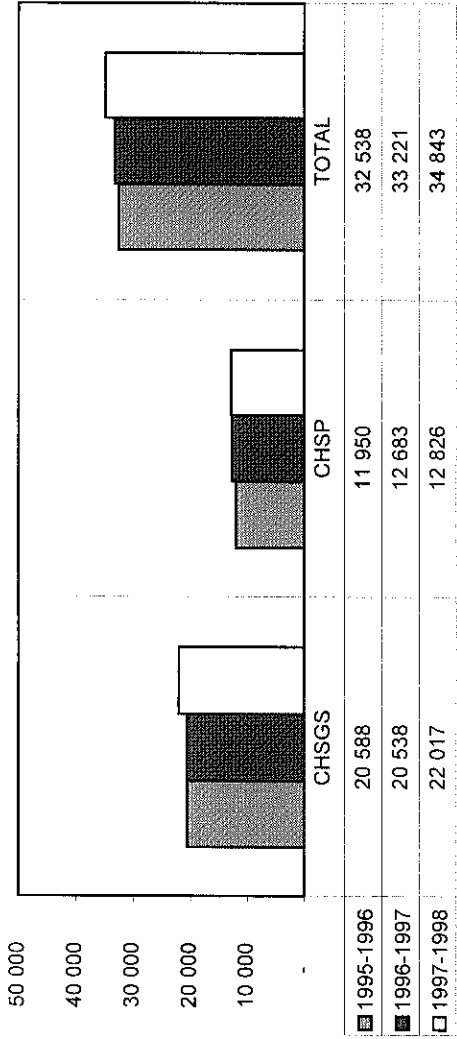
17

Cette somme diffère de celle qui apparaît dans le présent tableau de bord évolutif en santé mentale. En effet, dans ce dernier, nous avons tenu compte du contour financier du MSSS qui prend 100 % des dépenses du c/a 6930 et 12,6 % des dépenses du c/a 6560.

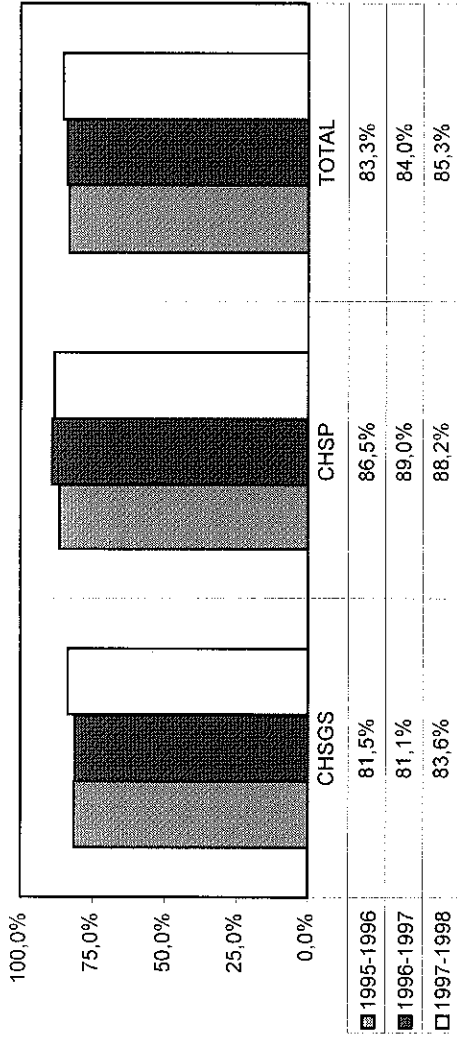
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

INDICATEURS CLÉS EN SANTÉ MENTALE TIRÉS DES DIFFÉRENTS TABLEAUX DE BORD DE GESTION DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE MONTRÉAL-CENTRE

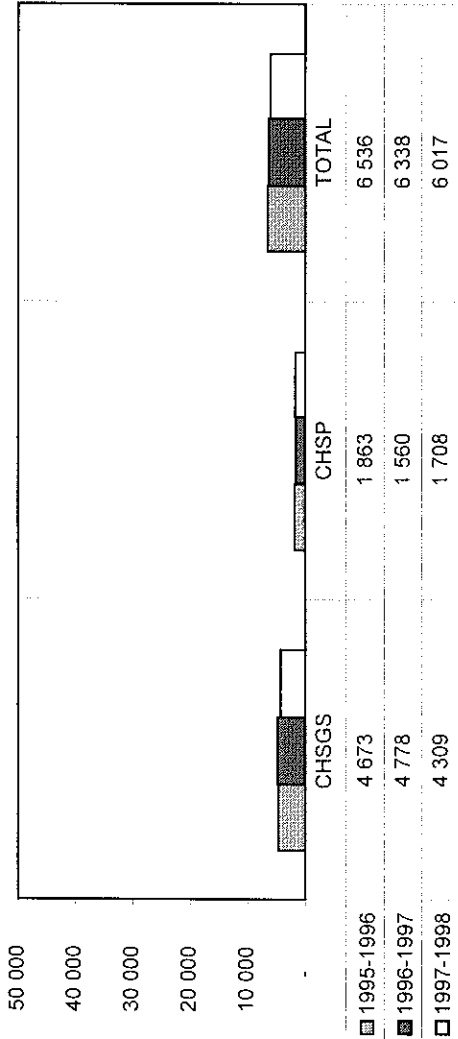
ADULTES VUS DANS LES CLINIQUES EXTERNES DE PSYCHIATRIE (A)



PROPORTION D'ADULTES VUS EN AMBULATOIRE EN PSYCHIATRIE (A)/(A+B)



ADULTES HOSPITALISÉS EN PSYCHIATRIE (B)



DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR EN PSYCHIATRIE (CHSGS)

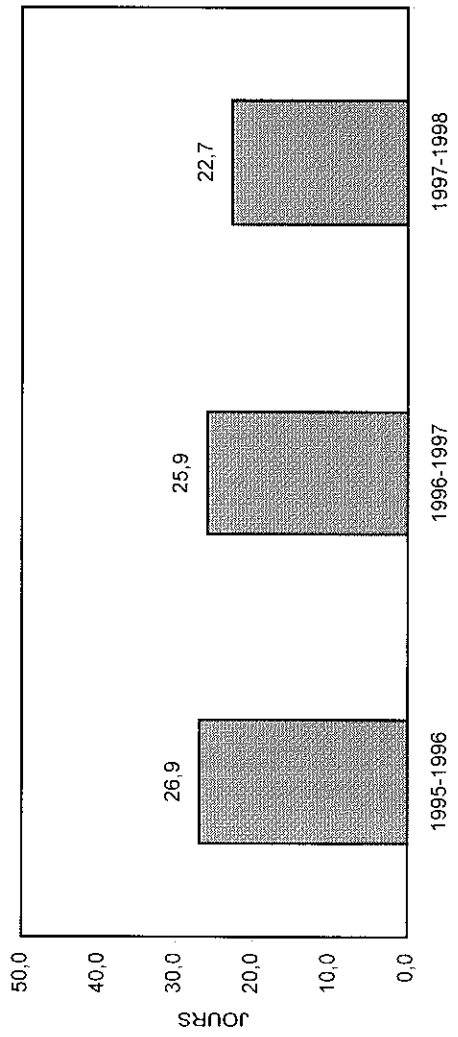
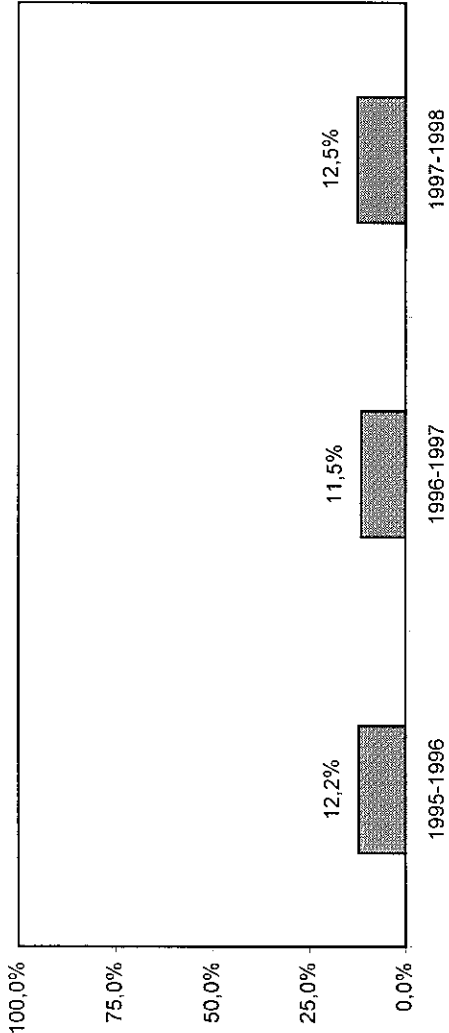


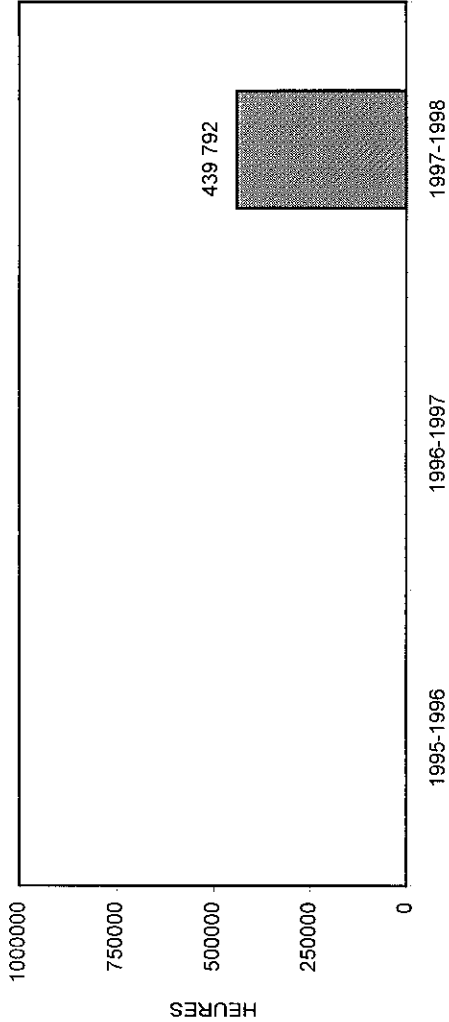
TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

INDICATEURS CLÉS EN SANTÉ MENTALE TIRÉS DES DIFFÉRENTS TABLEAUX DE BORD DE GESTION DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE MONTRÉAL-CENTRE

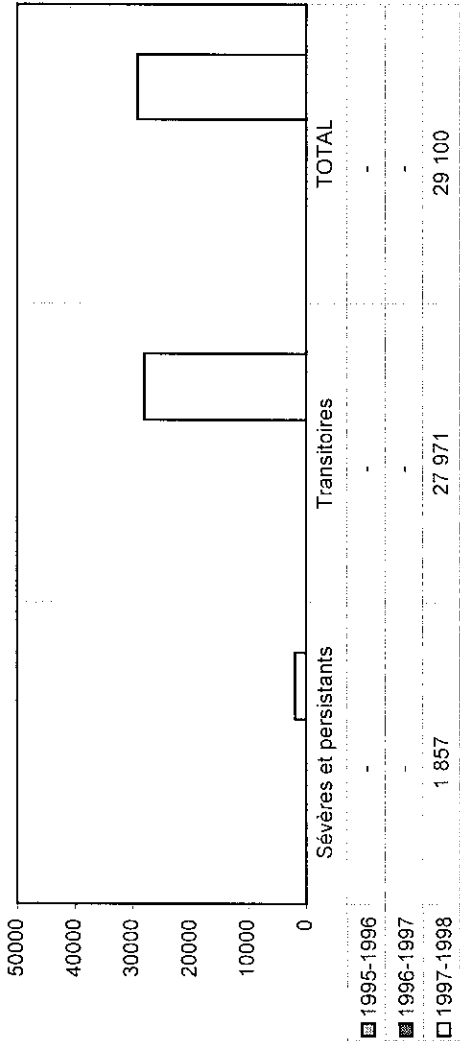
SÉJOUR EXCESSIF SUR CIVIÈRE À L'URGENCE - SOINS PSYCHIATRIQUES (CHSGS ET CHSP)



HEURES TRAVAILLÉES PAR LES SERVICES DE SANTÉ MENTALE DES CLSC



ADULTES AVEC TROUBLES MENTAUX SUIVIS PAR LES CLSC



DÉPENSES RELATIVES AUX HEURES TRAVAILLÉES EN SANTÉ MENTALE DANS LES CLSC

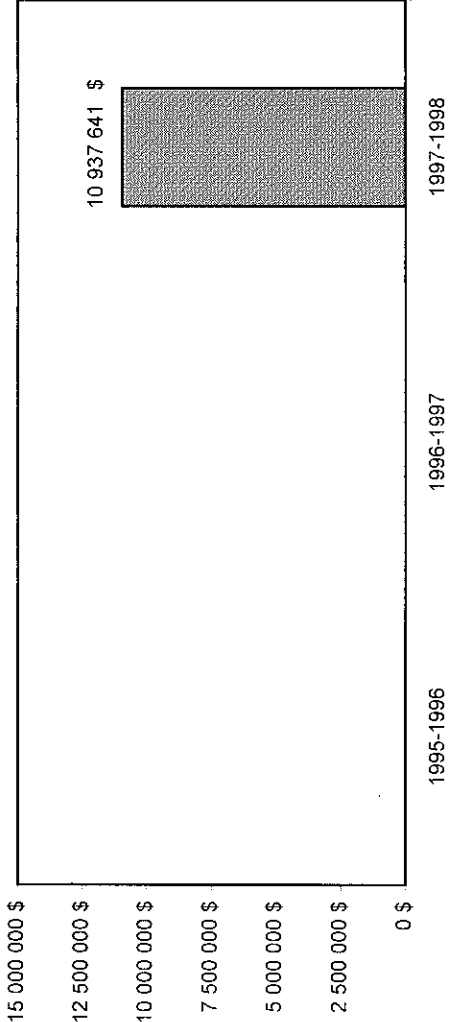


TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

ANNEXE 1 - INDICATEURS CLÉS EN SANTÉ MENTALE (suite)

HUIT INDICATEURS CLÉS PROPOSÉS PAR LE MSSS POUR LE SUIVI DE LA TRANSFORMATION DES SERVICES DE SANTÉ MENTALE – RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE ET ENSEMBLE DU QUÉBEC

Nous vous présentons, à titre d'information, la liste des huit indicateurs clés proposés par le MSSS dans le cadre du suivi de la transformation des services de santé mentale. Préparés par le MSSS, ils seront disponibles sous peu. Ils permettront à la Régie régionale de Montréal-Centre de mieux se positionner par rapport à l'ensemble du Québec.

NOMBRE DE LITS DRESSÉS EN PSYCHIATRIE POUR 1000 HABITANTS

NOMBRE DE JOURS D'HOSPITALISATION POUR DIAGNOSTICS PSYCHIATRIQUES POUR 1000 HABITANTS

POURCENTAGE DES COÛTS DES SERVICES DE SANTÉ MENTALE PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES PROGRAMMES

NOMBRE DE VISITES À L'URGENCE POUR TROUBLES DE SANTÉ MENTALE

POURCENTAGE DES COÛTS RÉSERVÉS AUX HOSPITALISATIONS EN SANTÉ MENTALE

POURCENTAGE DES COÛTS RÉSERVÉS AUX AUTRES ACTIVITÉS EN SANTÉ MENTALE

USAGERS AVEC TROUBLES MENTAUX AYANT REÇU DES SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES (OMNIPRATICIENS ET PSYCHIATRES PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ)

COÛT MOYEN DES SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES (OMNIPRATICIENS ET PSYCHIATRES PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ)

TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

INDICATEURS CLÉS PROPOSÉS PAR LE MSSS POUR LE SUIVI DE LA TRANSFORMATION DES SERVICES EN SANTÉ MENTALE

NB DE LITS DRESSÉS EN PSYCHIATRIE POUR 1000 HAB. NB DE JOURS D'HOSPITALISATION POUR DIAGNOSTICS PSYCHIATRIQUES POUR 1000 HAB.

à venir

à venir

% DES COÛTS DES SERVICES DE SANTÉ MENTALE P.R. À L'ENSEMBLE DES PROGRAMMES

NB DE VISITES DANS LES URGENCES POUR DES TROUBLES DE SANTÉ MENTALE

à venir

à venir

TABLEAU DE BORD ÉVOLUTIF EN SANTÉ MENTALE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL-CENTRE

INDICATEURS CLÉS PROPOSÉS PAR LE MSSS POUR LE SUIVI DE LA TRANSFORMATION DES SERVICES EN SANTÉ MENTALE

% DES COÛTS RÉSERVÉS AUX HOSPITALISATIONS EN SANTÉ MENTALE

% DES COÛTS RÉSERVÉS AUX AUTRES ACTIVITÉS EN SANTÉ MENTALE

à venir

à venir

USAGERS AVEC TROUBLES MENTAUX AYANT REÇU DES SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES
(OMNIPRATICIENSS ET PSYCHIATRES PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ)

COÛT MOYEN DES SERVICES MÉDICAUX PSYCHIATRIQUES
(OMNIPRATICIENSS ET PSYCHIATRES PAYÉS À L'ACTE PAR LA RAMQ)

à venir

à venir